

VIOLENCES SEXUELLES EN MILIEU UNIVERSITAIRE AU QUÉBEC

RAPPORT DE RECHERCHE DE L'ENQUÊTE ESSIMU

DÉCEMBRE 2016



*Ce qu'en disent
étudiant.es
enseignant.es
et employé.es*

MANON BERGERON • MARTINE HÉBERT • SANDRINE RICCI
MARIE-FRANCE GOYER • NATHALIE DUHAMEL • LYNE KURTZMAN

AVEC LA COLLABORATION DE

ISABELLE AUCLAIR • LAURENCE CLENNETT-SIROIS • ISABELLE DAIGNEAULT
DOMINIQUE DAMANT • STÉPHANIE DEMERS • JACINTHE DION
FRANCINE LAVOIE • GENEVIÈVE PAQUETTE • SYLVIE PARENT

ANS
Ré5EF
RÉSEAU
QUÉBÉCOIS
EN ÉTUDES
FÉMINISTES



UQÀM Service aux collectivités
Université du Québec à Montréal



Cette recherche a été rendue possible grâce au soutien financier du Réseau québécois en études féministes (RéQEF), du Programme d'aide financière à la recherche et à la création de l'UQAM (volet Service aux collectivités) et de Condition féminine Canada. L'équipe ESSIMU tient à remercier toutes les personnes ayant accepté de remplir le questionnaire en ligne : votre contribution est essentielle pour espérer des changements réels dans les universités québécoises et dans la communauté québécoise.

La reproduction de ce document est permise, pourvu que la source soit mentionnée.

Référence suggérée :

BERGERON, M., HÉBERT, M., RICCI, S., GOYER, M.-F., DUHAMEL, N., KURTZMAN, L., AUCLAIR, I., CLENNETT-SIROIS, L., DAIGNEAULT, I., DAMANT, D., DEMERS, S., DION, J., LAVOIE, F., PAQUETTE, G. et S. PARENT (2016). *Violences sexuelles en milieu universitaire au Québec : Rapport de recherche de l'enquête ESSIMU*. Montréal : Université du Québec à Montréal.

Remerciement aux personnes ayant soutenu les analyses nécessaires au rapport :

Manon Robichaud, M.A., professionnelle de recherche

Lyanna Després, M.A., candidate au doctorat en sexologie (UQAM)

Catherine Rousseau, B.A., candidate à la maîtrise en sexologie (UQAM)

Manon Bergeron, Ph.D.

Département de sexologie – Université du Québec à Montréal

C.P. 8888, succursale Centre-Ville

Montréal (Québec) H3C 3P8

Tél. : 514 987-3000, poste 5361

Courriel : bergeron.manon@uqam.ca

Réseau québécois en études féministes

Tél. : 514 987-3000, poste 5133 (Montréal)

info@reqef.ca

www.reqef.ca

Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel

Tél. : 514 529-5252 (Montréal)

info@rqcalacs.qc.ca

www.rqcalacs.qc.ca

Conception graphique et mise en page :

Ozalid Graphik

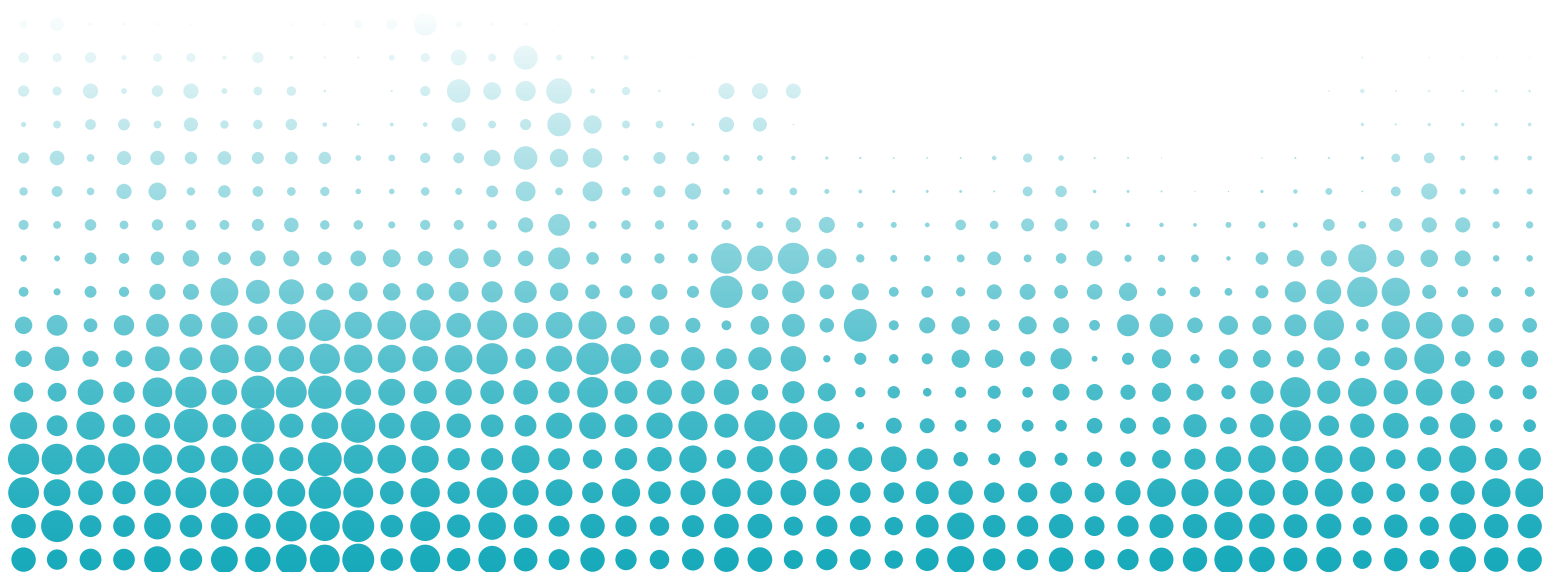


Table des matières

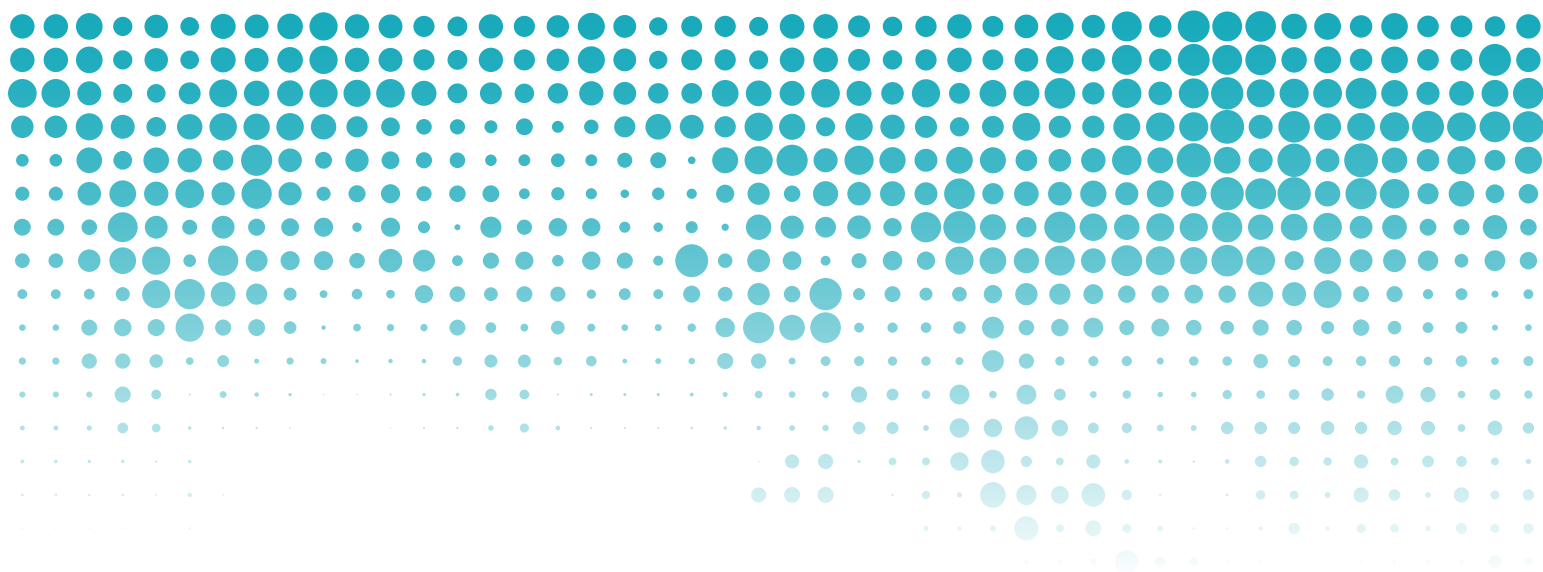
Sommaire	i
Introduction	1
1 Contexte d'émergence de la recherche	5
1.1 Ancrage historique de l'étude	6
1.2 Mise sur pied du projet de recherche à l'UQAM	6
1.3 Déploiement provincial d'un projet concerté	7
1.4 Partenaires institutionnels et communautaires	9
2 La problématique de la violence sexuelle en milieu universitaire	11
2.1 Un environnement social qui banalise les violences sexuelles	12
2.2 Des défis dans l'étude des violences sexuelles en milieu universitaire	13
2.3 La présence des violences sexuelles en milieu universitaire et leurs caractéristiques	14
2.4 Les répercussions et le signalement des violences sexuelles en milieu universitaire	15
3 Méthodologie	17
3.1 La population visée	18
3.2 La procédure de recrutement et de collecte des données	18
3.3 Le questionnaire en ligne comme instrument de collecte des données	19
3.4 Considérations éthiques	23
3.5 Profil des participants et participantes	23
4 Résultats de recherche	25
4.1 Événements de violence sexuelle survenus en milieu universitaire	26
4.2 Caractéristiques et contexte des événements de VSMU	33



4.3	Conséquences vécues suite aux événements de VSMU	37
4.4	Dévoilement des événements, recherche de soutien et réactions sociales.	40
4.5	Signalement et dénonciation aux instances ou ressources de l'université	45
4.6	Type d'aide souhaitée dans l'éventualité d'un événement de violence sexuelle en milieu universitaire	48
4.7	Témoin ou confident.e d'événements de violence sexuelle en milieu universitaire	49
4.8	Croyances et préjugés vis-à-vis des violences sexuelles	50
4.9	Opinions concernant la « culture du viol »	52
5	Faits saillants, pistes de réflexion et recommandations	55
5.1	Violence sexuelle : une problématique bien présente dans les institutions universitaires québécoises.	56
5.2	Des conséquences vécues dans plusieurs sphères	58
5.3	Un silence affectant plusieurs personnes touchées	59
5.4	Des gestes peu signalés aux instances ou ressources universitaires	60
5.5	Présence de certaines croyances préjudiciables aux personnes victimes.	61
5.6	Limites méthodologiques	62
5.7	Contributions de l'étude	63
5.8	Recommandations pour une prévention de la violence sexuelle articulée autour de six axes	64
	Conclusion.	73
	Bibliographie.	77
	Annexe 1	
	Questionnaire ESSIMU	85
	Annexe 2	
	Pourcentage de participant.es ayant rapporté des événements de VSMU, par énoncé	97



SOMMAIRE





Sommaire

Cette recherche, intitulée « **Enquête Sexualité, Sécurité et Interactions en Milieu Universitaire (ESSIMU) : Ce qu'en disent étudiant.es, enseignant.es et employé.es** », a permis d'établir un portrait des violences sexuelles se déroulant en contexte universitaire au Québec. Cette enquête d'envergure provinciale regroupe 12 chercheuses provenant des 6 universités suivantes : Université du Québec à Montréal, Université de Montréal, Université Laval, Université de Sherbrooke, Université du Québec en Outaouais et Université du Québec à Chicoutimi. L'équipe interdisciplinaire et interuniversitaire compte également le Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel et le Service aux collectivités de l'UQAM.

Afin de documenter les situations de violence sexuelle vécues en milieu universitaire (VSMU), l'équipe **ESSIMU a réalisé en 2016 une vaste étude auprès de 9 284 répondant.es dans 6 universités québécoises francophones**. Le questionnaire, administré en ligne, a permis de rendre compte d'un large éventail de manifestations de violence sexuelle vécues par l'ensemble de la communauté universitaire (étudiant ou travaillant à l'université). La mesure de victimisation distinguait le harcèlement sexuel (comportements verbaux et non verbaux qui traduisent des attitudes insultantes, hostiles et dégradantes), les comportements sexuels non désirés (comportements verbaux et non verbaux à caractère sexuel, offensants, non désirés ou non réciproques, incluant la tentative de viol et l'agression sexuelle) et la coercition sexuelle (chantage en retour de récompenses).

L'enquête ESSIMU met en lumière plusieurs constats démontrant que les VSMU affectent directement un grand nombre de personnes travaillant ou étudiant dans les six universités à l'étude, dont les suivantes :

- 1. Plus du tiers (36,9 %) des répondant.es ont rapporté au moins une forme de victimisation sexuelle** commise par une autre personne affiliée à l'université depuis leur entrée à l'université. Les données obtenues quant à la fréquence au cours des 12 derniers mois sont tout aussi alarmantes : près du quart (24,7 %) des répondant.es rapportent avoir vécu au moins une forme de VSMU durant la dernière année ;
- 2. Chez les personnes ayant rapporté des situations de VSMU, 41,8 % ont vécu 2 ou même 3 formes de VSMU depuis leur arrivée à l'université ;**
- 3. Certains groupes sociaux semblent davantage exposés aux VSMU.** Ainsi, la victimisation est plus fréquente chez les femmes, les individus issus de minorités sexuelles et de minorités de genre¹, ainsi que chez les personnes déclarant avoir un handicap ou un problème de santé ayant un impact dans leur vie quotidienne et les étudiant.es de l'international ;

¹ Pour connaître la définition des expressions « minorités de genre » et « minorités sexuelles », voir la note de bas de page disponible à la page 24.

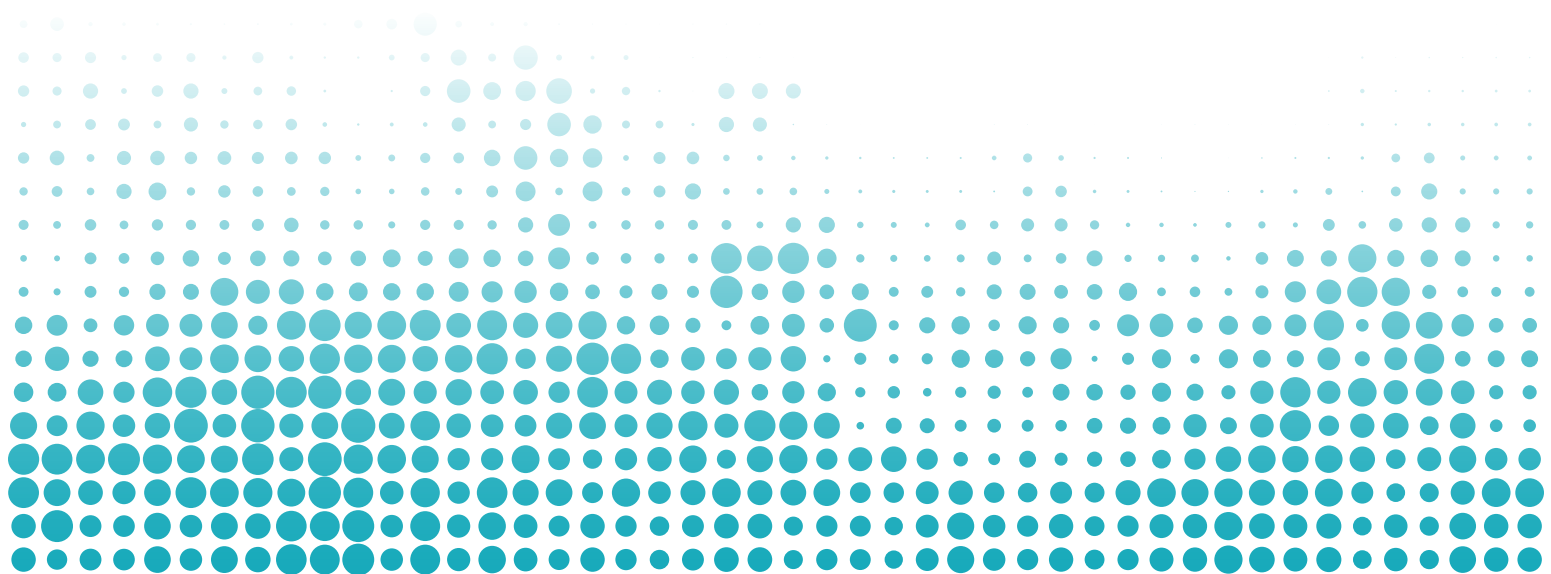
- 
4. Beaucoup de victimes gardent le silence : **plus du tiers des personnes n'ont jamais dévoilé la situation de VSMU à quiconque.** Par conséquent, elles reçoivent rarement des services d'aide et les comportements problématiques ne peuvent faire l'objet de mesures disciplinaires. Par ailleurs, **seulement 9,6 % des participant.es ont dénoncé ou signalé la situation aux instances de leur université.** Les statistiques institutionnelles actuelles ne peuvent donc être considérées comme des indicateurs valides de l'ampleur du phénomène ;
 5. **Près de 1 victime sur 2 (47,3 %) rapporte des conséquences préjudiciables** affectant une ou plusieurs sphères de sa vie, telles que la réussite scolaire ou professionnelle, la vie personnelle ou sociale, la santé physique et la santé mentale. **Pour près de 1 victime sur 10 (9,2 %), les conséquences s'apparentent à l'état de stress post-traumatique** (ex. : faire des efforts pour éviter des situations rappelant l'événement ou être constamment sur ses gardes) ;
 6. Une personne sur quatre **a rapporté avoir été témoin ou avoir reçu une confiance** de la part d'une autre personne de la communauté universitaire victime de VSMU. Ces personnes ont un rôle actif à jouer dans le soutien aux victimes, mais aussi dans la prévention et le signalement ;
 7. Plusieurs **préjugés vis-à-vis des violences sexuelles sont incontestablement présents** dans la communauté universitaire. Si la grande majorité des répondant.es est en désaccord avec l'ensemble de ces préjugés, un pourcentage non négligeable (entre 7,1 % et 38,7 %) des répondant.es se déclare neutre ou en accord avec des croyances préjudiciables aux victimes, que l'on peut associer à l'idée de culture du viol, c'est-à-dire qui culpabilisent les victimes, minimisent les gestes de violence sexuelle et déresponsabilisent les individus qui les commettent. Les hommes ont endossé significativement plus ces croyances que les femmes et les individus issus des minorités de genre ;
 8. Une **très forte majorité de répondant.es estime nécessaire que les universités se montrent davantage proactives** en matière de prévention et se dotent de politiques qui permettront de mieux informer sa communauté des démarches à entreprendre et des canaux qui existent pour appuyer les personnes victimes et/ou témoins de VSMU.

L'enquête ESSIMU constitue une première initiative au Québec pour documenter les violences sexuelles non pas exclusivement auprès de la population étudiante, mais auprès de toute la communauté universitaire, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des murs de l'université. L'équipe ESSIMU tient à remercier les milliers de personnes ayant répondu au questionnaire en ligne, de même que tous les groupes et instances ayant relayé l'invitation à ces fins.

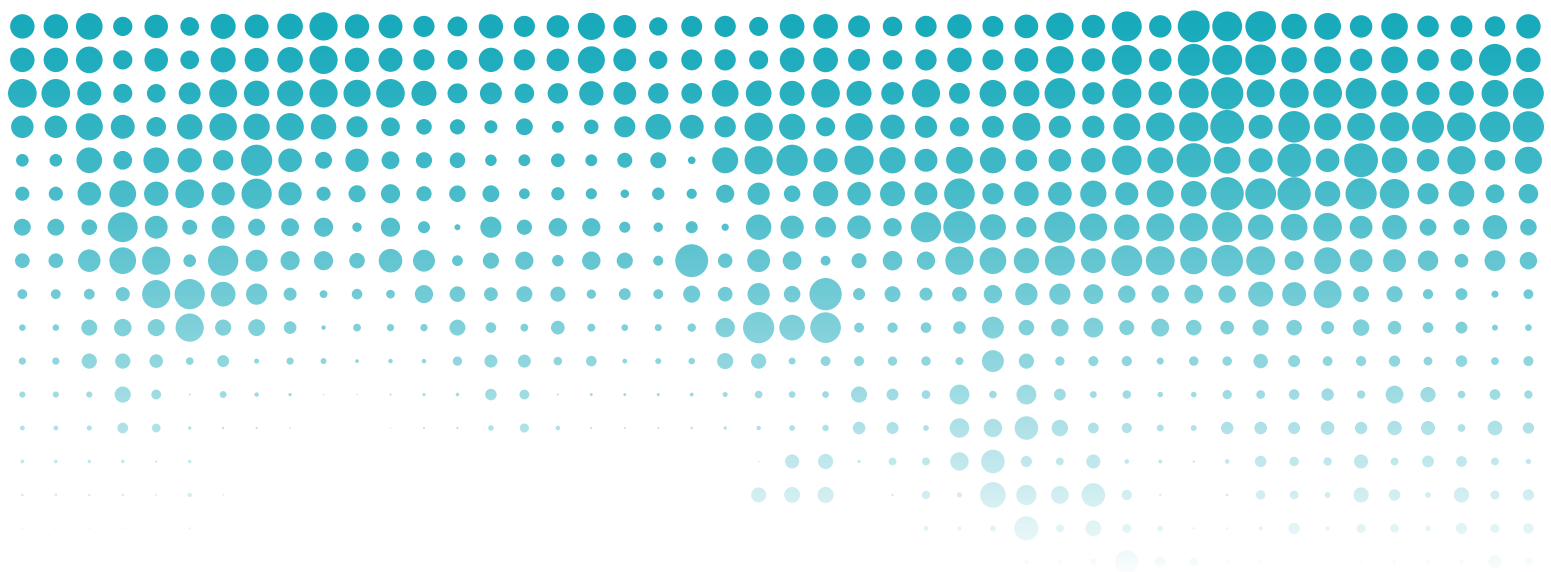


À la lumière des résultats de l'enquête ESSIMU, nous proposons 15 recommandations mobilisant les instances gouvernementales, institutionnelles et communautaires et interpellant toute la communauté universitaire. Ces recommandations visent toutes la prévention de la violence sexuelle en milieu universitaire au Québec et elles s'articulent autour de six axes : 1) politique et plan d'action ; 2) environnement ; 3) sensibilisation ; 4) éducation et formation ; 5) intervention ; 6) recherche.

Prévention de la violence sexuelle en milieu universitaire au Québec	AXE 1 : POLITIQUE ET PLAN D'ACTION	1) Leadership fédéral pour garantir l'intensification requise des efforts collectifs en matière de prévention de la violence sexuelle 2) Loi-cadre et plan d'action du gouvernement du Québec visant à obliger les établissements d'enseignement postsecondaire à lutter contre la violence sexuelle 3) Politique institutionnelle spécifique pour lutter contre les VSMU qui s'adresse à l'ensemble de la communauté 4) Comité responsable de l'application, de l'implantation et de l'évaluation de la politique institutionnelle 5) Énoncé explicite des valeurs de respect et d'égalité dans le plan stratégique institutionnel 6) Système de surveillance institutionnel pour colliger les statistiques annuelles sur le nombre de plaintes de violence sexuelle déposées
	AXE 2 : ENVIRONNEMENT	7) Environnement physique sécuritaire pour la communauté universitaire
	AXE 3 : SENSIBILISATION	8) Campagnes de sensibilisation en matière de violence sexuelle permanentes et adaptées aux différents groupes de la communauté universitaire 9) Lieu unique et spécifique de renseignements complets et pertinents sur les VSMU
	AXE 4 : ÉDUCATION ET FORMATION	10) Interventions éducatives à l'ensemble de la communauté universitaire portant explicitement sur la violence sexuelle 11) Programme visant les témoins potentiels des situations de VSMU 12) Programmes de formation destinés à l'ensemble des intervenant.es susceptibles d'intervenir dans une situation de VSMU
	AXE 5 : INTERVENTION	13) Création d'une ressource spécialisée en matière de violence sexuelle, accessible à l'ensemble de la communauté universitaire 14) Responsabilisation des individus qui commettent des gestes de VSMU
	AXE 6 : RECHERCHE	15) Financement de projets de recherche dans le domaine des violences sexuelles en milieu universitaire



INTRODUCTION





Introduction

Plusieurs événements impliquant des violences sexuelles en milieu universitaire (VSMU) ont marqué l'actualité récente au Québec, au Canada et dans différents pays. Certaines études et groupes de travail universitaires ont documenté ce phénomène aux États-Unis et au Canada, mais aucune recherche à ce jour ne permettait de rendre compte des réalités québécoises actuelles en ce qui concerne les différentes manifestations de violence à caractère sexuel se déroulant en contexte universitaire.

Une équipe interdisciplinaire de chercheuses de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et deux partenaires, soit le Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (RQCALACS) et le Service aux collectivités de l'UQAM, ont mis sur pied un projet de recherche nommé « Enquête Sexualité, Sécurité et Interactions en Milieu Universitaire (ESSIMU): Ce qu'en disent étudiant.es, enseignant.es et employé.es ». L'équipe de l'UQAM a ensuite entrepris des démarches pour étendre l'enquête à d'autres universités. Au final, cette enquête d'envergure provinciale regroupe 12 chercheuses provenant des 6 universités québécoises suivantes : Université du Québec à Montréal, Université de Montréal, Université Laval, Université de Sherbrooke, Université du Québec en Outaouais et Université du Québec à Chicoutimi.

L'objectif général de cette recherche consiste à établir un portrait des situations de violence sexuelle en milieu universitaire. L'expression « milieu universitaire » est définie par le statut des personnes affiliées à la même université d'appartenance et non par le lieu où se manifeste la violence. Plus précisément, cette recherche vise à documenter :

- La fréquence de VSMU dans un échantillon composé d'étudiant.es, d'enseignant.es et d'employé.es de différentes universités québécoises ;
- Le contexte dans lequel se déroulent les VSMU ;
- Les enjeux liés au dévoilement et à la dénonciation des VSMU ;
- La perception du soutien social reçu par les victimes de VSMU ;
- L'adhésion à certaines croyances concernant les violences sexuelles ;
- Les stratégies à privilégier par les institutions pour contrer les violences sexuelles.

Partant d'une définition large de la violence sexuelle, le regard se porte sur différents types de manifestation, tels que : l'agression sexuelle, l'exhibitionnisme, le voyeurisme, le harcèlement sexuel, le cyberharcèlement, l'attouchement non désiré, la menace de viol, le chantage sexuel et diverses formes de comportements sexuels non désirés ou non consensuels. Cette définition inclusive de la violence sexuelle concorde avec la définition présentée par les Centers for Disease Control and Prevention, aux États-Unis, quant aux recommandations portant sur la surveillance de la violence sexuelle (Basile,



Smith, Breiding, Black et Mahendra, 2014). En ne se limitant pas au harcèlement ou aux agressions sexuelles telles que définies par la loi, cette terminologie couvre un spectre plus étendu d'expériences. Au-delà de la brutalité physique, elle caractérise certains comportements de nature verbale et s'étend notamment aux cyberenvironnements. Elle s'inscrit également dans un paradigme qui permet de concevoir les violences sexuelles dans leur dynamique genrée, systémique et de continuum, comme le proposent de nombreuses chercheuses et militantes féministes, depuis les travaux pionniers de Kelly (1987) et de Hanmer (1977).

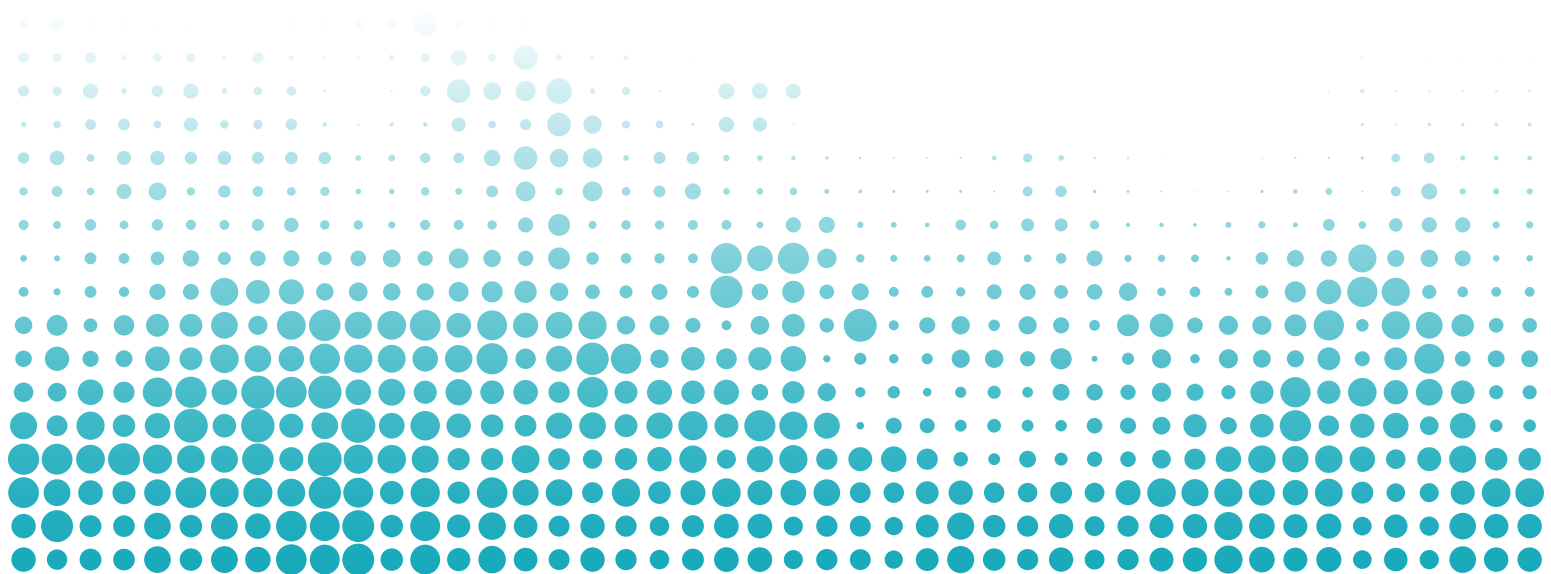
Cette approche se justifie d'abord parce que diverses formes de violence sexuelle existent et souvent se cumulent, d'autant plus que les circonstances où elles se produisent sont très diversifiées, en contexte universitaire : séance de cours, travail en équipe de recherche, entraînement au gymnase, vie quotidienne en résidence étudiante, activités festives de tous ordres, conférences en milieux éloignés, etc. Ensuite, notre approche féministe permet de prendre en compte les différents rapports de pouvoir à l'œuvre dans la problématique des VSMU. Ainsi, la vie universitaire implique des relations hiérarchiques – par exemple, entre enseignant.e et étudiante ou entre employeur.e et employé.e – marquées par des différentiels de statut, de prestige, de capital social, etc. D'autre part, et comme le reste de la société, la vie universitaire apparaît traversée par la dynamique des rapports sociaux de sexe. Il est question ici des rapports de pouvoir qui «fabriquent» le genre comme système de division, comme marqueur d'inégalités entre femmes et hommes, et ce, de manière imbriquée avec d'autres marqueurs sociaux comme l'âge, la situation socio-économique, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle ou le fait de vivre avec un handicap (Cardi, Naudier et Pruvost, 2005 ; Kergoat, 2010 ; Scott et Varikas, 1988 ; Pfefferkorn, 2007). Enfin, parce que les commentaires à connotation sexuelle, le harcèlement et les pressions de type chantage ou manipulation pour avoir des relations sexuelles se produisent plus souvent que les attaques physiques, concevoir la violence à caractère sexuel selon un continuum favorise la mise en lumière du caractère répréhensible de comportements socialement banalisés, voire minimisés, tant par les agresseurs que par les victimes elles-mêmes. En ce sens, recourir également à la notion de culture du viol vise à inclure dans l'analyse l'environnement social qui (re)produit ces violences ciblant majoritairement les femmes et culpabilise les victimes tout en déculpabilisant les coupables. La notion de culture du viol a d'ailleurs été élaborée à partir des années 1970 par des féministes américaines pour qualifier un ensemble de paramètres présidant aux agressions à caractère sexuel commises sur les campus universitaires et dans les milieux sportifs (Buchwald et al., 1993). Grâce à ce cadre conceptuel et à l'amplitude des données recueillies, les analyses des chercheuses de l'enquête ESSIMU contribueront à une meilleure connaissance de la violence sexuelle par les différents acteurs sociaux concernés, mais aussi outilleront les décisionnaires en matière de prévention et d'intervention de la violence sexuelle dans les universités.

La présente recherche se démarque à plusieurs égards des recherches antérieures sur les VSMU. D'abord, l'enquête ESSIMU est novatrice, car elle s'intéresse à toutes les manifestations de violence sexuelle en milieu universitaire vécues par un ou une membre d'une communauté universitaire, qu'elles se soient produites à l'intérieur ou à l'extérieur des murs de l'université d'appartenance. En somme, le terme «milieu universitaire» indique que l'enquête inclut les gestes commis intra ou extra campus à l'encontre d'une personne affiliée à l'université par une autre personne affiliée à l'université. D'autre part, la plupart des études antérieures étaient limitées à un échantillon d'étudiant.es, omettant



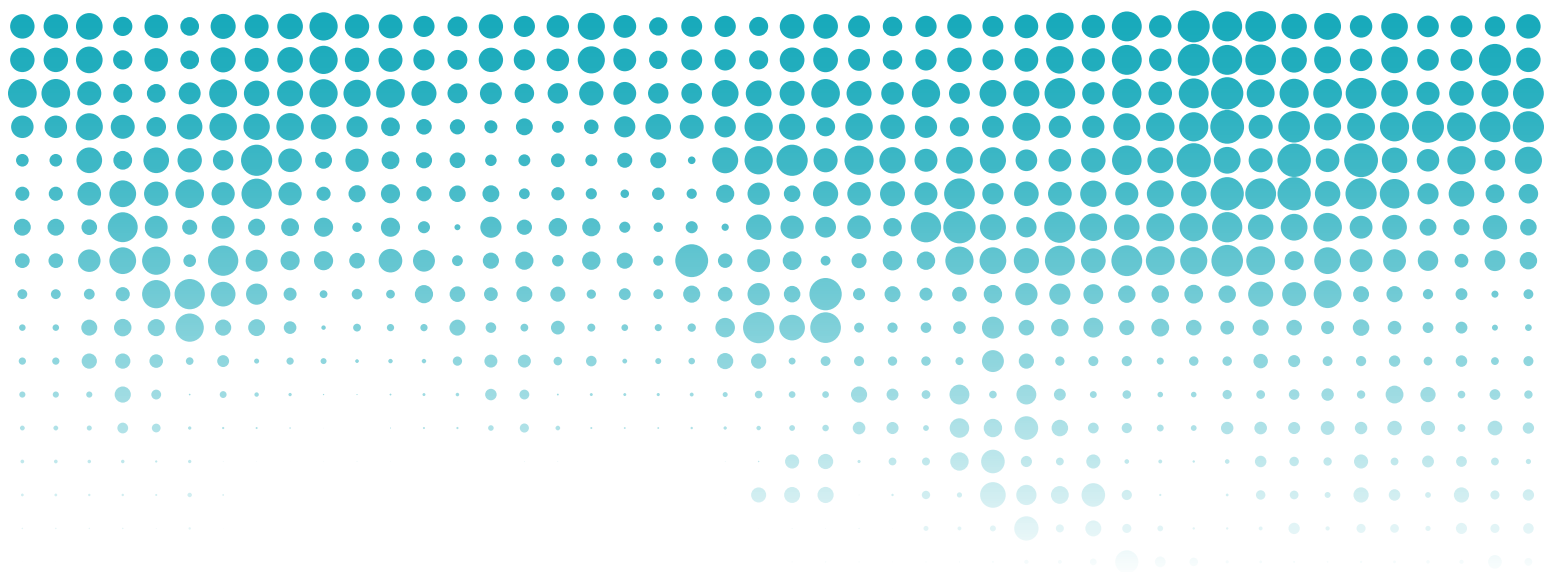
ainsi plusieurs groupes de la communauté universitaire évoluant dans ce même milieu et tout aussi susceptibles d'être impliqués dans des situations de violence sexuelle. L'enquête ESSIMU inclut toute la communauté universitaire, c'est-à-dire toute personne ayant un statut d'étudiant ou d'employé.

L'enquête ESSIMU s'inscrit dans une perspective de recherche-action entre les milieux communautaires et universitaires ; sa visée ultime est d'approfondir la compréhension du phénomène des VSMU pour l'ensemble de la communauté universitaire, puis de formuler des recommandations pour des interventions à but préventif (de type primaire, secondaire, tertiaire). Ces recommandations nécessiteront l'engagement autant des directions universitaires et des instances gouvernementales que de l'ensemble des communautés universitaires, des milieux communautaires et de la société québécoise.



CONTEXTE D'ÉMERGENCE DE LA RECHERCHE

1



Contexte d'émergence de la recherche

1.1 Ancrage historique de l'étude

Face aux enjeux de la violence sexuelle dans notre société et plus particulièrement en milieu universitaire, un événement en particulier constitue la bougie d'allumage de la présente recherche, à savoir les initiations étudiantes de l'automne 2013 à l'UQAM. Soulignant la teneur sexiste, raciste et homophobe de certains actes associés à ces rituels d'intégration, une lettre a été envoyée au recteur de l'UQAM le 12 septembre 2013, cosignée par environ 60 enseignant.es. Elle demandait une politique institutionnelle antisexiste encadrant les initiations et la mise sur pied d'un comité de travail multilatéral qui aurait notamment pour mandat la sensibilisation des personnes responsables de ces festivités de début d'année universitaire. Sachant que les multiples situations de violence contre les femmes dans les universités de même que l'action collective pour y mettre un terme ne datent pas des initiations de 2013², les principaux signataires de la lettre ont poursuivi leur mobilisation et demandé à l'institution de s'engager plus activement dans la lutte contre les violences à caractère sexuel en son sein. C'est lors d'une rencontre subséquente entre les signataires et le Conseil à la vie étudiante, dont les membres représentent diverses instances, que l'idée d'une recherche a été discutée, devant l'impérieuse nécessité de documenter l'ampleur du problème à l'UQAM et en vue d'élaborer un plan d'action. Le travail de mise sur pied de la présente recherche s'est par la suite effectué de manière indépendante par certaines des signataires sous la bannière du Collectif opposé au sexisme à l'UQAM qui ont contacté le Service aux collectivités, le RQCALACS et la professeure Manon Bergeron.

1.2 Mise sur pied du projet de recherche à l'UQAM

En 2014, une équipe indépendante soutenue par le Réseau québécois en études féministes (RéQEF), le Service aux collectivités de l'UQAM et le RQCALACS a mis en chantier cette recherche sur les violences sexuelles en milieu universitaire. Sous la direction de Manon Bergeron, professeure au Département de sexologie de l'UQAM, elle s'appuie sur l'expertise des cochercheuses Martine Hébert, également professeure au Département de sexologie de l'UQAM, et Sandrine Ricci, doctorante en

2 Mentionnons par exemple qu'en mars 1992, dans le *Journal du comité femmes UQAM*, on déplorait que le problème du harcèlement ne soit pas suffisamment pris au sérieux et que les procédures restent trop souvent inefficaces, bien que l'UQAM ait, en 1989, mis sur pied le Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement et adopté sa Politique 16 contre le harcèlement sexuel. À l'association étudiante, l'AGEUQAM, « des femmes témoignaient avoir été harcelées ou agressées, et ne pas savoir vers qui se tourner pour demander de l'aide. La situation était à ce point problématique sur le campus que des toilettes de femmes étaient verrouillées. ». Voir *UQAM champ de bataille : Histoire (incomplète) des actions féministes sur le campus* <http://francoisestereo.com/uqam-champ-de-bataille-histoire-incomplete-des-actions-feministes-sur-le-campus/> (8 mars 2015).



sociologie, chargée de cours à l'UQAM et coordonnatrice du RÉQEF. Le projet se réalise aussi avec la collaboration de Lyne Kurtzman, agente de développement au Service aux collectivités (Domaine femmes et rapports de sexes) et Nathalie Duhamel, coordonnatrice au RQCALACS. Avec la coordonnatrice du projet, Marie-France Goyer, candidate au doctorat en sexologie à l'UQAM, cette équipe forme le comité d'encadrement de la recherche.

Le mandat de ce comité d'encadrement est le suivant : orienter les décisions relatives au projet, assurer les suivis aux différentes étapes, discuter des résultats et des recommandations découlant de ceux-ci, puis planifier les stratégies de diffusion et de transfert des connaissances dans les universités, les divers milieux académiques et communautaires concernés et dans la population en général. Considérant la pertinence de l'effort concerté à l'échelle provinciale afin de parvenir à un portrait global de la situation et de favoriser des changements dans les pratiques institutionnelles pour contrer les violences à caractère sexuel, ce comité a rapidement engagé des actions pour déployer la recherche dans plusieurs autres universités au Québec.

1.3 Déploiement provincial d'un projet concerté

Après une phase de développement, de recension des écrits et de réseautage interuniversitaire, le projet uqamien a pris de l'ampleur et l'enquête est devenue multisites. Pour assurer le bon fonctionnement de ce projet impliquant désormais des chercheuses de six institutions, nous avons mis sur pied un comité interuniversitaire. Celui-ci regroupe l'ensemble des cochercheuses, auquel s'ajoutent un collaborateur et des collaboratrices de différents statuts et universités. Ce comité avait notamment pour objectifs de voir au déploiement de l'étude dans les six universités, de se concerter pour l'élaboration du questionnaire et de discuter des résultats de l'étude ainsi que de leurs implications en matière de mobilisation, de transfert de connaissances et de recommandations.

Voici la composition du comité interuniversitaire de l'enquête ESSIMU.

Chercheure principale

Manon Bergeron, Ph.D., professeure au Département de sexologie de l'Université du Québec à Montréal

Cochercheuses de l'Université du Québec à Montréal (UQAM)

Martine Hébert, Ph.D., professeure au Département de sexologie

Sandrine Ricci, M.A., candidate au doctorat en sociologie et chargée de cours

Coordonnatrice du projet

Marie-France Goyer, M.A., candidate au doctorat en sexologie (UQAM)

En partenariat avec

Nathalie Duhamel, coordonnatrice au Regroupement québécois des CALACS

Lyne Kurtzman, agente de développement au Service aux collectivités (UQAM)



Cochercheuses de l'Université Laval (ULaval)

Isabelle Auclair, Ph.D., professeure au Département de management
Francine Lavoie, Ph.D., professeure retraitée à l'École de psychologie
Sylvie Parent, Ph.D., professeure au Département d'éducation physique

Cochercheuses de l'Université du Québec en Outaouais (UQO)

Laurence Clennett-Sirois, Ph.D., chargée de cours au Département des sciences de l'éducation
et au Département des sciences sociales
Stéphanie Demers, Ph.D., professeure au Département des sciences de l'éducation

Cochercheuses de l'Université de Montréal (UdeM)

Isabelle Daigneault, Ph.D., professeure au Département de psychologie
Dominique Damant, Ph.D., professeure honoraire à l'École de service social

Cochercheuse de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)

Jacinthe Dion, Ph.D., professeure au Département des sciences de la santé

Cochercheuse de l'Université de Sherbrooke (USherbrooke)

Geneviève Paquette, Ph.D., professeure au Département de psychoéducation

Collaborateur et collaboratrices – Comité interuniversitaire

- Mélissa Blais, doctorante en sociologie et chargée de cours (UQAM)
- Isabelle Côté, doctorante en service social (UdeM)
- Coralie Labelle, candidate à la maîtrise en service social (UdeM)
- Andréanne Lapierre, doctorante en psychologie (UQAM)
- Valérie La France-Moreau, candidate à la maîtrise en sciences sociales
du développement territorial (UQO)
- Simon Lapierre, Ph.D., professeur à l'École de service social (Université d'Ottawa)
- Alexane Alie Poirier, doctorante en psychologie clinique (UdeM)
- Catherine Ruel, doctorante en psychologie (ULaval)



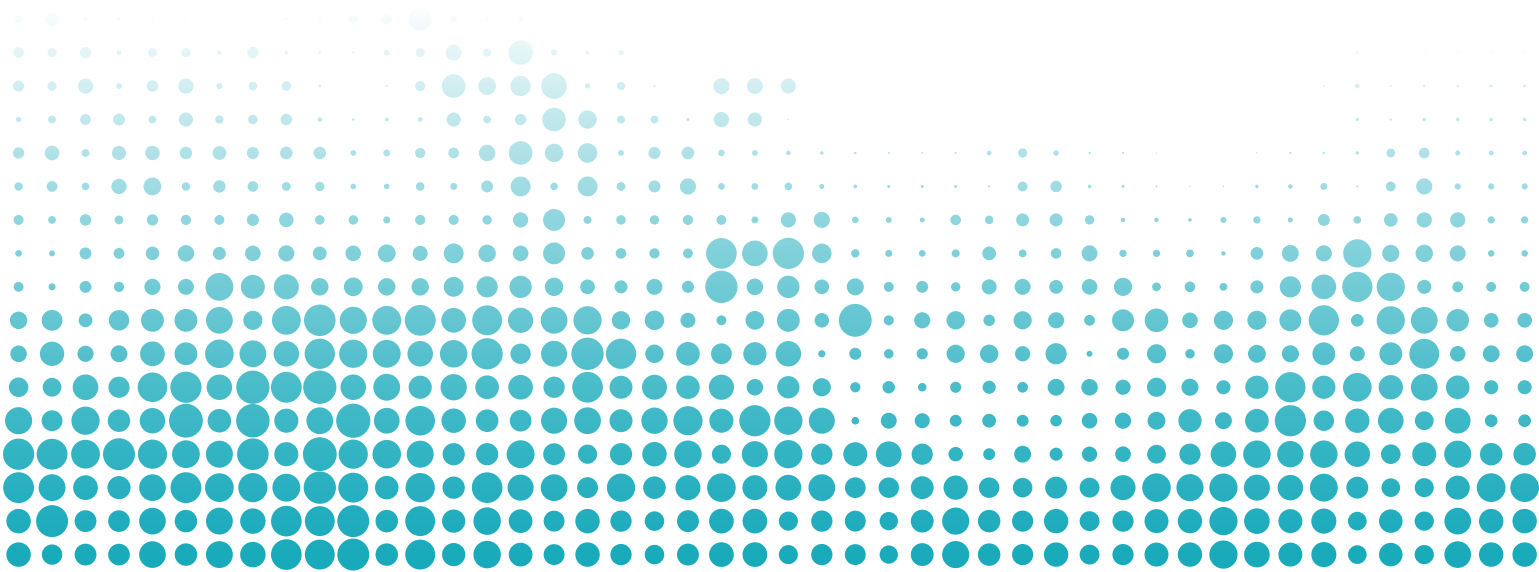
1.4 Partenaires institutionnels et communautaires

La réalisation de cette recherche s'effectue en partenariat avec le Réseau québécois en études féministes (RéQEF), le Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (RQCALACS) et le Service aux collectivités de l'UQAM (SAC).

Créé en 2011 et dirigé depuis lors par la professeure Francine Descarries (sociologie, UQAM), le **Réseau québécois en études féministes** est un regroupement stratégique de chercheur.es ancré à l'UQAM. Il comprend des professeur.es d'institution d'enseignement supérieur de partout au Québec, des étudiant.es (2e et 3e cycle) et des collaboratrices des milieux de pratique, communautaires et institutionnels. Représentant une ambition de resserrement des collaborations interuniversitaires, interdisciplinaires et interrégionales entre les chercheur.es dans le champ des études féministes, le RéQEF compte des membres provenant de 10 institutions universitaires. Il répond ainsi au besoin stratégique de fédérer le champ des études féministes au Québec et bénéficie pour cette mission d'une subvention du Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC). Plusieurs membres de la présente équipe de recherche sont membres du RéQEF, dont la chercheuse principale et les principaux partenaires du projet, le RQCALACS et le SAC (domaine Femmes et rapports de sexes).

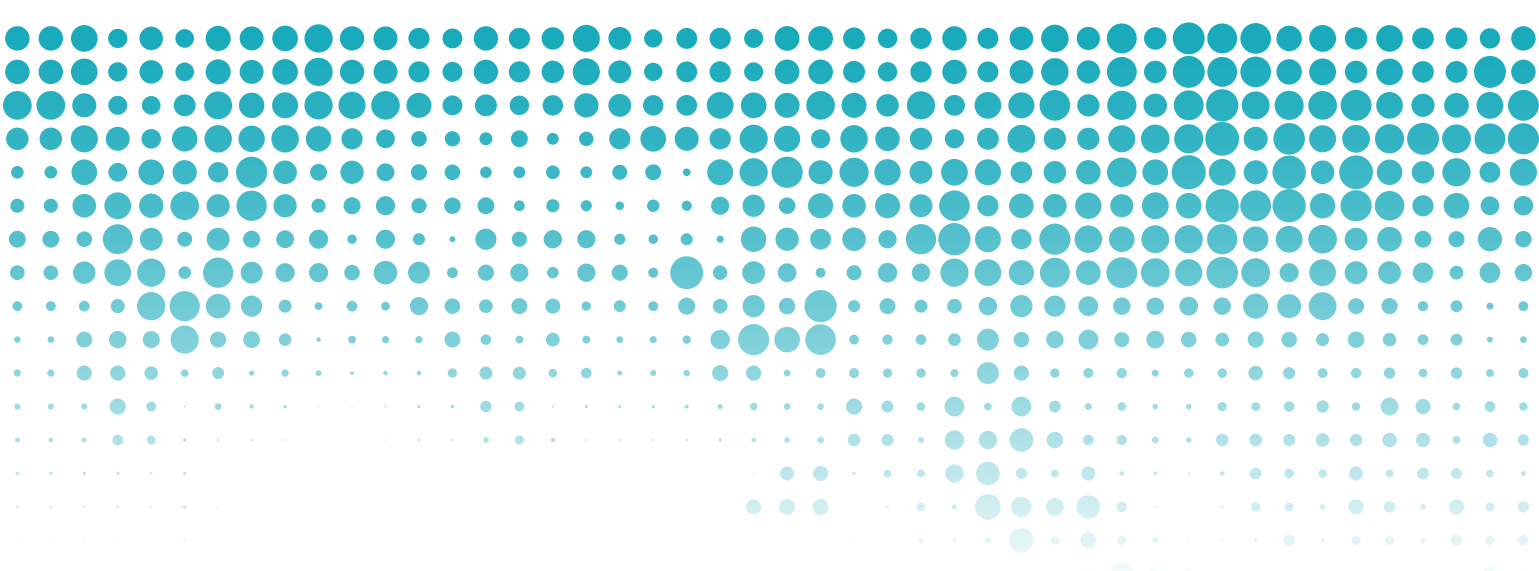
Le **Regroupement québécois des CALACS** est un organisme féministe à but non lucratif qui réunit 26 centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS). Depuis 1979, le RQCALACS mobilise les personnes et les groupes dans la lutte contre les agressions à caractère sexuel et les violences sexuelles. L'organisme s'inscrit au cœur des luttes du mouvement des femmes. Son action vise à susciter des changements sociaux, légaux et politiques. Il travaille en concertation avec de nombreux organismes et poursuit des recherches avec ses partenaires universitaires. Il intervient publiquement pour faire connaître les enjeux en violence sexuelle en vue de sensibiliser le gouvernement et la population. Les CALACS membres du RQCALACS s'adressent aux femmes et aux adolescentes victimes d'agressions à caractère sexuel, récentes ou passées, ainsi qu'à leurs proches. Ils se trouvent partout à travers le Québec.

Le **Service aux collectivités** de l'UQAM collabore avec des groupes sociaux à la promotion collective et aux changements sociaux sur les plans économique, social, culturel ou communautaire. En établissant des partenariats entre ces derniers et des membres du corps professoral, le Service permet la mise en commun de savoirs et d'expertises qui font naître de nouvelles connaissances en réponse aux questionnements des milieux de pratique. Le SAC soutient cette collaboration en accompagnant les partenaires, par l'entremise de son personnel professionnel, tout au long de leur démarche conjointe. Le domaine Femmes et rapports de sexes (Protocole d'entente entre l'UQAM et Relais-femmes) du Service aux collectivités est plus particulièrement impliqué dans le présent projet. Ce domaine vise à répondre aux besoins de recherche, de formation, de transfert des connaissances des groupes de femmes en articulant l'interface avec les ressources féministes de l'UQAM. Son travail s'inscrit dans la mission des services aux collectivités de l'UQAM.



LA PROBLÉMATIQUE DE LA VIOLENCE SEXUELLE EN MILIEU UNIVERSITAIRE

2



La problématique de la violence sexuelle en milieu universitaire

2.1 Un environnement social qui banalise les violences sexuelles

La notion de culture du viol apparaît de plus en plus sollicitée dans les écrits spécialisés ou institutionnels comme dans les mobilisations sociales, pour caractériser un environnement social, médiatique, juridique et politique qui banalise, normalise, voire érotise et dès lors perpétue les violences sexuelles, en véhiculant des discours et des comportements sexistes, misogynes ou associés à certains types de masculinités. Ainsi, selon un ouvrage important sinon pionnier, il est question de :

... a complex of beliefs that encourages male sexual aggression and supports violence against women. It is a society where violence is seen as sexy and sexuality as violent. In a rape culture women perceive a continuum of threatened violence that ranges from sexual remarks to sexual touching to rape itself. A rape culture condones physical and emotional terrorism against women as the norm. (Buchwald et al., 1993, p. vii)

Dans une société marquée par la culture du viol, on conçoit la violence contre les femmes et en particulier le viol comme des fatalités ; «[l]es agressions contre les femmes sont source de plaisanterie, leur gravité est minimisée et les pressions de nature sexuelle paraissent si communes qu'on en vient à les considérer comme normales» (Fédération canadienne des femmes diplômées des universités, 2016, p. 3).

Comme le souligne un rapport du Bureau de coopération interuniversitaire (2016), les manifestations de la culture du viol incluent «la remise en question systématique de la véracité des propos des victimes, la responsabilisation de la victime relativement à la violence subie, le sentiment de culpabilité suscité chez les victimes en leur faisant porter le poids des impacts négatifs de la dénonciation sur la personne considérée agresseur et son entourage» (p. 15). Ainsi, on peut associer à la notion de culture du viol des tendances sexistes telles que le *slut-shaming* (parfois traduit par «salopage», le fait de traiter une femme de salope) et le *victim-blaming* (le fait de blâmer les victimes), qui discréditent les agressées (relativement à leur tenue vestimentaire, leur consommation d'alcool, leur personnalité, etc.) plutôt que les agresseurs (Schwartz et Pitts, 1995). À cet effet, les récentes campagnes sur le consentement misent autant sur une approche positive de la sexualité et des relations amoureuses



que sur une responsabilisation des hommes dans la fin de la violence. Dans cette perspective, la culture du viol, c'est aussi une habitude de n'entrevoir la prévention qu'en termes de prescriptions aux femmes plutôt qu'en se concentrant sur les comportements des hommes.

Enfin, la culture du viol est associée à un climat de scepticisme ambiant vis-à-vis des dénonciations et des plaintes pour agression sexuelle qui ne prévaut pas concernant les autres types de crimes et qui fait fi du très faible taux de fausses plaintes, dont le taux varie de 2 % à 10 %, selon les sources (Lisak, Gardinier, Nicksa et Cote, 2010).

2.2 Des défis dans l'étude des violences sexuelles en milieu universitaire

L'examen des violences sexuelles en milieu universitaire (VSMU) rencontre plusieurs défis. D'abord, la plupart des études antérieures sont limitées à des échantillons d'étudiant.es, omettant ainsi tous les groupes d'employé.es susceptibles de subir une forme ou l'autre de VSMU. Ensuite, les études sur les violences sexuelles vécues par les étudiant.es s'intéressent le plus souvent à l'ensemble des violences sexuelles vécues pendant les études, qu'elles aient ou non été perpétrées par des personnes affiliées à l'université : il ne s'agit donc pas de données spécifiques sur les violences sexuelles en milieu universitaire telles que définies dans la présente étude.

De plus, les études portant sur le sujet ne renvoient pas à des définitions et à des périodes de référence uniformes (trimestre, année scolaire ou durée complète des études), entraînant d'importantes variations dans les taux rapportés. Certaines recherches distinguent deux catégories de VSMU : les agressions sexuelles impliquant des actes de pénétration (orale, vaginale ou anale) et les autres contacts sexuels non désirés tels que les attouchements et les baisers (Fisher, Cullen et Turner, 2000 ; Walsh, Banyard, Moynihan, Ward et Cohn, 2010). D'autres recherches combinent ces deux catégories de violence sexuelle, de façon à rapporter des prévalences globales (Banyard, Ward, Cohn, Plante, Moorhead et Walsh, 2007 ; Krebs, Lindquist, Warner, Fisher et Martin, 2007). Par ailleurs, dans certaines études, les estimations de prévalence incluent aussi le harcèlement sexuel, recensant ainsi tous les comportements sexuels non désirés, verbaux ou non, avec ou sans contacts physiques (Hill et Silva, 2005).

En l'absence d'un important corpus de données canadiennes, les renseignements présentés dans la prochaine section proviennent de la consultation d'articles publiés aux États-Unis sur la question, auxquels nous avons ajouté les données présentées dans le rapport du Groupe de travail sur le respect et l'égalité à l'Université d'Ottawa (2015). Sans prétendre à une recension complète, et bien qu'une majorité de ces travaux n'aient pas été menés auprès d'échantillons représentatifs, certaines caractéristiques se dégagent des études consultées.



2.3 La présence des violences sexuelles en milieu universitaire et leurs caractéristiques

Si les différentes définitions, périodes de référence et critères d'échantillonnage privilégiés ont nécessairement des répercussions sur les taux de VSMU rapportés, ceux-ci s'avèrent toujours préoccupants. Fedina, Holmes et Backes (2016) ont publié la première étude visant à synthétiser systématiquement les résultats des travaux fournissant des estimés de prévalence de l'agression sexuelle vécue par des étudiant.es fréquentant des universités américaines depuis le début de leur trimestre, de leur année scolaire ou de leur entrée à l'université. Les auteures rapportent les résultats de 34 études parues entre 2000 et 2015. Les estimés de prévalence varient de 6 % à 44,2 % chez les étudiantes et de 1,4 % à 3,2 % chez les étudiants dans les 10 études ayant utilisé une définition large des violences sexuelles – intégrant toute une gamme d'expériences de victimisation sexuelle telles que les contacts sexuels non désirés (ex. : caresses, baisers), le viol et la tentative de viol (par intoxication, avec utilisation de la force ou menace d'utiliser la force ou à l'aide de mesures coercitives telles la pression, les mensonges ou l'intimidation). Hill et Silva (2005), qui intègrent le harcèlement sexuel dans leur définition de la violence sexuelle, rapportent que 62 % des étudiant.es auraient vécu au moins une agression sexuelle ou un épisode de harcèlement sexuel depuis leur entrée à l'université.

Plus près de nous, au Canada, l'étude menée à l'Université d'Ottawa (2015) rapporte des chiffres tout aussi préoccupants. En effet, 16 % des femmes et 8 % des hommes ont déclaré avoir vécu au moins une forme d'agression sexuelle depuis leur arrivée sur le campus. Néanmoins, ces pourcentages n'incluent pas les multiples formes de violence sexuelle, notamment le harcèlement sexuel ; ils font plutôt référence à des situations d'agression sexuelle telles que la dissolution de drogues dans un verre ou l'utilisation de la force physique ou des menaces pour forcer une activité sexuelle.

La majorité des études consultées confirment que les femmes sont plus susceptibles d'être victimes de VSMU que les hommes (Banyard et al., 2007 ; Université d'Ottawa, 2015 ; Walsh et al., 2010). D'autres populations semblent également plus à risque de subir une forme de VSMU, notamment les étudiant.es internationaux et les étudiant.es issus des minorités sexuelles et de genre (Université d'Ottawa, 2015). De plus, ces violences seraient plus présentes dans certaines sous-cultures universitaires, selon des études américaines. On fait référence, par exemple, aux organisations sportives, à certaines facultés, aux fraternités (Baker, 2010 ; Flack et al., 2015 ; Forbes et al., 2006 ; Franklin, Bouffard, et Pratt, 2012 ; Hill et Silva, 2005 ; LoVerso, 2001, cité dans University of Alberta, 2016 ; McMahon, 2007 ; Minow et Einolf, 2009 ; Mohler-Kuo, Dowdall, Koss et Wechsler, 2004).

À l'instar des violences sexuelles survenant en milieu non universitaire, celles qui surviennent en contexte universitaire sont majoritairement commises par un individu connu de la victime (Fisher et al., 2000 ; Krebs et al., 2007 ; Walsh et al., 2010). Par ailleurs, les gestes impliquent majoritairement un.e étudiant.e agressant un.e autre étudiant.e (Hill et Silva, 2005) et, dans une moindre proportion, un.e professeur.e agressant un.e étudiant.e (Hill et Silva, 2005 ; Kearney et Rochlen, 2012). Rappelons toutefois que ces recherches sont limitées à des échantillons d'étudiant.es. Bien qu'aucune étude ne permette de rapporter de prévalence, il arrive aussi que des enseignant.es soient la cible de remarques sexistes ou de harcèlement sexuel par des étudiant.es (Baker, 2010 ; Iconis, 2006).



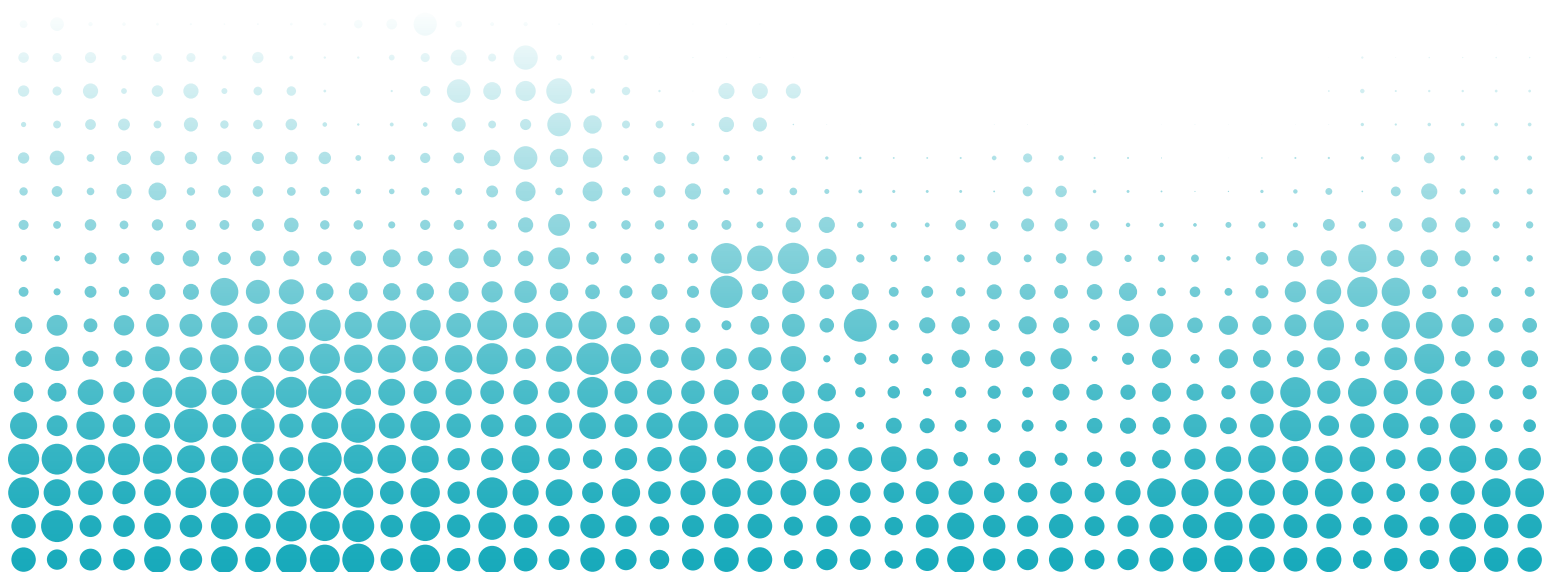
Les recherches américaines et canadiennes renseignent également sur les contextes dans lesquels ont lieu les VSMU. Dans les études consultées, la majorité des violences sexuelles se produisent à l'extérieur du campus (Krebs et al., 2007 ; Université d'Ottawa, 2015), lors d'événements sociaux ou d'activités festives (Walsh et al., 2010). Ces résultats soulèvent l'importance d'élargir l'étude des violences sexuelles en milieu universitaire aux lieux hors campus, mais à proximité de ceux-ci ou associés à la vie universitaire, puisque les membres de la communauté universitaire sont particulièrement susceptibles d'y évoluer.

2.4 Les répercussions et le signalement des violences sexuelles en milieu universitaire

Les études consultées ont documenté plusieurs conséquences suite aux événements de victimisation sexuelle, telles que des pensées ou des cauchemars récurrents, un état de vigilance accru ainsi que l'évitement de situations propices au harcèlement (Hill et Silva, 2005 ; LoVerso, 2001, cité dans University of Alberta, 2016 ; Université d'Ottawa, 2015). D'autres répercussions spécifiques au contexte scolaire et à la performance académique sont également documentées, dont les suivantes : la baisse des résultats scolaires, le taux d'absentéisme plus élevé aux cours, les difficultés de concentration en classe ou pour la poursuite des travaux scolaires, et même les intentions ou décisions de quitter l'université (Banyard et al., 2007 ; Hill et Silva, 2005 ; LoVerso, 2001, cité dans University of Alberta, 2016 ; Krebs et al., 2016 ; Université d'Ottawa, 2015).

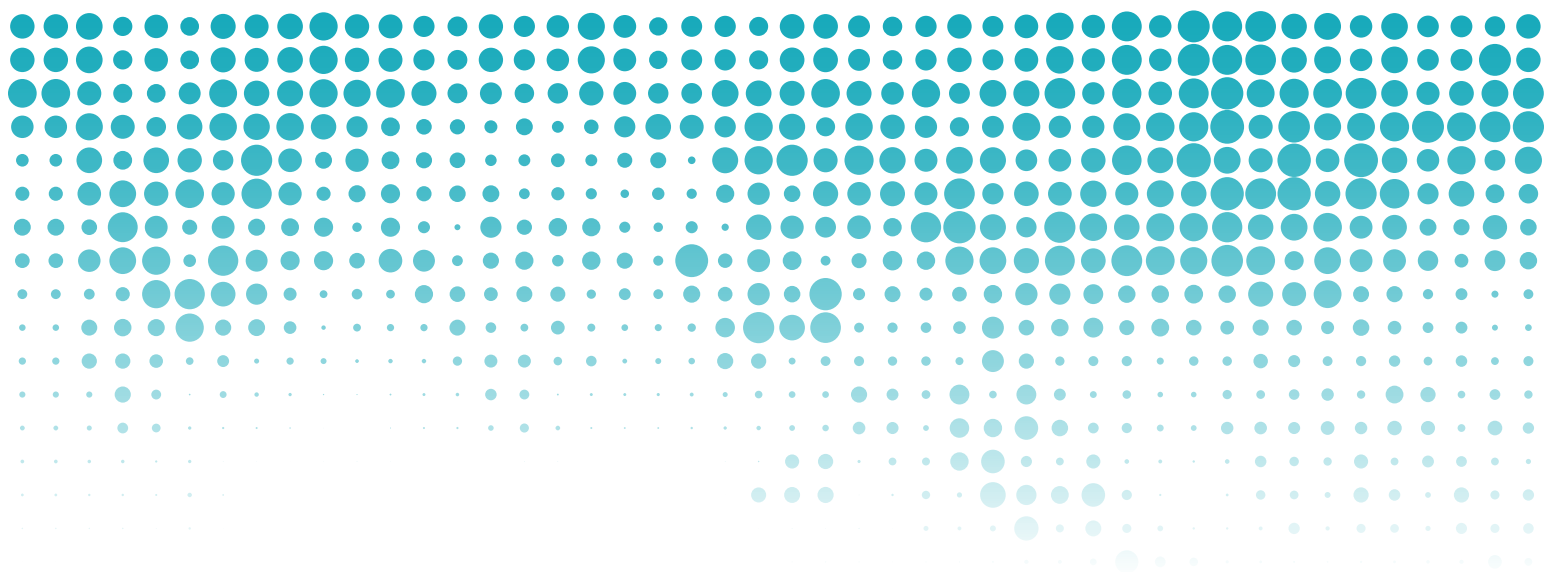
Enfin, les études révèlent que les personnes ayant subi des gestes de VSMU signalent rarement l'incident à une instance judiciaire (Fisher et al., 2000 ; Krebs et al., 2007) et utilisent peu les services universitaires à leur disposition (moins de 16 %, Krebs et al., 2007 ; Université d'Ottawa, 2015 ; Walsh et al., 2010). Les principales raisons invoquées par les victimes pour la non-dénonciation de l'agresseur concernent le fait de croire que l'incident n'était pas assez grave pour être rapporté, ne pas être certain.es qu'un crime ait été commis ou que le geste était volontaire, ne pas souhaiter que d'autres soient mis au courant de l'incident ou être gêné.es (Fisher et al., 2000 ; Hill et Silva, 2005 ; Krebs et al., 2007 ; Walsh et al., 2010).

En somme, les données antérieures produites aux États-Unis et au Canada révèlent que le phénomène des VSMU touche une proportion importante des étudiantes et, dans une moindre mesure, des étudiants, et qu'il est associé à des répercussions négatives chez les personnes qui en sont victimes. Dans l'objectif de documenter les VSMU au Québec et sans se limiter aux populations étudiantes, l'équipe de recherche de l'enquête ESSIMU a pris en compte toute une série de variables pour obtenir non seulement des données sur la fréquence des violences, mais également des renseignements importants à propos du dévoilement/non-dévoilement, signalement/non-signalement, du soutien perçu, des ressources d'aide et des actions de sensibilisation à privilégier en milieu universitaire.



MÉTHODOLOGIE

3



Méthodologie

La collecte des données s'est effectuée par la méthode du sondage, aussi appelée «enquête sur échantillon» (Blais et Durand, 2009), à l'aide d'un questionnaire. Le questionnaire en ligne a été l'option retenue afin de rejoindre un plus grand nombre de personnes. La collecte via Internet s'avère par ailleurs tout à fait pertinente pour mesurer des thèmes sensibles et assurer la confidentialité des réponses. Le serveur d'hébergement utilisé est Qualtrics, localisé en Irlande, et atteint les exigences de confidentialité et de gestion de données des comités institutionnels d'éthique de la recherche.

3.1 La population visée

La population visée inclut toute la communauté universitaire des six sites à l'étude. Toutes les personnes travaillant ou étudiant dans ces institutions étaient admissibles au questionnaire en ligne : les étudiant.es, les professeur.es, les chargé.es de cours, les maîtres de langues, les cadres et les employé.es de tous les groupes. Le seul critère d'inclusion pour participer à ce sondage était donc de travailler ou d'étudier à l'une des six universités participantes au moment de la collecte des données.

3.2 La procédure de recrutement et de collecte des données

La collecte des données s'est déroulée entre janvier et mai 2016. Plusieurs stratégies ont été déployées pour le recrutement de l'échantillon. La principale stratégie consistait en l'envoi d'un courriel d'invitation à remplir le questionnaire adressé à toute la communauté universitaire via les listes institutionnelles. L'équipe de recherche a privilégié ce moyen pour s'assurer que chaque personne, employée ou étudiante, reçoive l'invitation contenant l'hyperlien menant directement au questionnaire. Cette stratégie n'a été possible que dans quatre des six universités à l'étude, les chercheuses n'ayant pas toujours obtenu l'autorisation de leur université pour l'utilisation des listes d'envoi institutionnelles. Par ailleurs, les associations étudiantes et les syndicats ont aussi été sollicités pour diffuser ce courriel d'invitation à leurs membres.

Les autres stratégies de recrutement réalisées sont l'exposition d'affiches dans les différents pavillons de chaque université, la création d'un site Web incluant le lien menant directement au questionnaire en ligne (www.essimu.quebec) et la diffusion de trois capsules vidéo (une capsule invitant la communauté des six universités à l'étude à participer à l'enquête et de deux capsules conçues pour l'Université de Sherbrooke et l'Université Laval en vue d'encourager la participation précisément dans ces institutions).



Afin de promouvoir l'enquête et favoriser le recrutement via les médias sociaux, une page Facebook (<https://www.facebook.com/enquete.essimu/>) et un compte Twitter (@ESSIMU_2016) ont également été créés. De surcroît, les membres de l'équipe ont accordé plusieurs entrevues aux médias. Le communiqué de presse diffusé lors du lancement de l'enquête en février et la couverture médiatique ayant suivi l'annonce du projet ont sans doute favorisé la participation. Certaines stratégies supplémentaires initiées par les cochercheurs ont aussi été déployées dans certaines universités (kiosques, entrevues parues dans des bulletins et journaux institutionnels, distribution de tracts, affichage par l'entremise d'écrans géants promotionnels disponibles dans certains pavillons). Enfin, des membres de l'équipe ont appelé leurs étudiant.es et leurs collègues à participer à l'enquête, de même qu'à la publiciser au sein de leurs réseaux respectifs.

3.3 Le questionnaire en ligne comme instrument de collecte des données

Étapes d'élaboration et de programmation du questionnaire en ligne

L'élaboration du questionnaire de l'enquête a connu plusieurs phases de développement. Une version préliminaire du questionnaire reposant sur les recherches antérieures ayant étudié les agressions à caractère sexuel en milieu universitaire a été élaborée par l'équipe de recherche de l'UQAM durant l'été 2015. Suite à sa validation par le comité d'encadrement, le questionnaire a été transmis aux membres du comité interuniversitaire d'ESSIMU, dont l'expertise a permis de bonifier les questions et la structure du questionnaire, et d'intégrer des questions plus précises en correspondance avec les intérêts de recherche particuliers des cochercheurs.

Par la suite, le questionnaire a été soumis à une phase pilote (version papier) puis à une pré-expérimentation (en ligne) au cours de l'automne 2015. La phase pilote a permis de valider la compréhension des consignes du questionnaire auprès de 13 personnes étudiant ou travaillant à l'UQAM. La principale demande était d'évaluer la clarté des questions, l'accessibilité du vocabulaire et l'exhaustivité des choix de réponse. Les modifications apportées ont principalement concerné la précision des consignes et la reformulation d'expressions moins familières. L'étape suivante de la pré-expérimentation a permis de s'assurer de la programmation du questionnaire en ligne ($n = 76$) et de procéder à certains ajustements, dont : 1) le retrait de deux questions ouvertes, puisque les réponses fournies témoignaient d'une incompréhension de la consigne et avaient été classées comme non pertinentes ; 2) des modifications apportées à certaines échelles de réponse. Par cette pré-expérimentation, il a été possible d'estimer la durée moyenne de passation (15 à 20 minutes).

Description du questionnaire utilisé

Le questionnaire utilisé comporte 13 sections, de nature essentiellement quantitative. Dans ce rapport, la présentation de certaines statistiques est néanmoins assortie de données qualitatives, à savoir des extraits de différents témoignages recueillis par le biais d'une question ouverte. L'ensemble du questionnaire est présenté à l'Annexe 1.



La **section 1** relève les **caractéristiques sociodémographiques** des participant.es.

La **section 2** répertorie les **événements de violence sexuelle vécus en milieu universitaire et leur contexte**. Pour ce faire, nous avons traduit le *Sexual Experiences Questionnaire (SEQ—DoD)*, de Fitzgerald, Magley, Drasgow et Waldo (1999). Cette version utilisée dans la présente étude a été administrée et validée auprès de 28 000 femmes et hommes militaires aux États-Unis. Cet instrument a été initialement élaboré par Fitzgerald et al. (1988), puis révisé quelques années plus tard par Fitzgerald, Gelfand et Grasgow (1995). Les analyses factorielles menées par Fitzgerald et ses collègues (1995) les ont amenées à distinguer trois catégories d'analyse : 1) le **harcèlement sexuel** (comportements verbaux et non verbaux qui ne visent pas la coopération sexuelle, mais qui se traduisent par des attitudes insultantes, hostiles et dégradantes), composé de huit énoncés ; 2) les **comportements sexuels non désirés** (comportements verbaux et non verbaux offensants, non désirés et non réciproques qui incluent la tentative de viol et l'agression sexuelle), composés de sept énoncés ; 3) la **coercition sexuelle** (chantage en retour de considérations futures liées à l'emploi ou en milieu scolaire). Cette dernière catégorie est composée de cinq énoncés, auxquels l'équipe de recherche a ajouté un sixième énoncé pour rendre compte des nouvelles réalités en ligne (« *A menacé de diffuser, sur Internet, des informations sexuellement compromettantes sur vous ?* ») (traduction libre, Cantor et al., 2015). À noter que l'instrument utilisé (Fitzgerald et al., 1999) comporte également une mesure de harcèlement sexiste (discrimination basée sur le sexe), non intégrée dans la présente étude.

Le SEQ a été utilisé dans des recherches antérieures, dont une adaptation française d'une partie des énoncés (Senécal et al., 2006). L'instrument compte 21 énoncés référant à des gestes de violence sexuelle. Pour chaque énoncé, la personne répond à la question suivante : « Indiquez le nombre de fois qu'une personne affiliée à l'université a commis ces gestes envers vous et précisez si c'est arrivé au cours des 12 derniers mois », à l'aide d'un choix de réponse (jamais, 1, 2-3, 4-5, +5). Les coefficients de consistance interne pour ces trois dimensions (respectivement 0,84, 0,83 et 0,86) et pour l'échelle globale (0,89) sont adéquats. Fitzgerald et ses collègues (1999) présentent plusieurs méthodes de calcul pour le *SEQ—DoD*. Deux méthodes ont été retenues pour le présent rapport : la méthode des pourcentages simples par catégorie ainsi que la méthode des pourcentages combinés. La méthode des pourcentages simples par catégorie consiste à calculer les pourcentages par catégorie plutôt que par énoncé, permettant ainsi d'éviter que les individus ayant vécu plusieurs événements au sein de la même catégorie ne soient comptabilisés plus d'une fois. Cette méthode permet de présenter le pourcentage d'individus ayant rapporté un moins une situation de violence sexuelle pour la période de référence (mais un individu peut être comptabilisé dans une, deux ou même trois catégories). Plutôt que de procéder au cumul des individus, la méthode des pourcentages combinés consiste en une procédure d'attribution d'individus prenant en considération les combinaisons possibles des formes de violence sexuelle. Ainsi, une personne rapportant par exemple un événement de harcèlement sexuel et un événement de coercition sexuelle ne sera comptabilisée qu'une seule fois plutôt qu'en double pour deux catégories. Cette méthode est plus précise pour identifier le pourcentage d'individus rapportant exclusivement une des formes de VSMU, de même que pour associer le pourcentage d'individus pour chaque combinaison possible. Elle traduit plus fidèlement la répartition de l'échantillon total en offrant une image plus représentative et en identifiant le pourcentage d'individus ayant subi différents types de violence sexuelle.



Pour chaque catégorie (harcèlement sexuel, comportements sexuels non désirés et coercition sexuelle), des questions complémentaires s'ajoutent pour une description des caractéristiques, telles que : statut de la victime au moment des gestes, contexte dans lequel les gestes sont survenus, nombre de personnes ayant commis les gestes de violence sexuelle, de même que leur statut, leur position hiérarchique et leur genre.

Les sections 3 à 7 concernent précisément les événements rapportés à la section 2, elles sont donc complétées exclusivement par les personnes ayant rapporté avoir vécu au moins une situation de VSMU. La **section 3 concerne les conséquences** des événements de VSMU affectant la réussite scolaire, professionnelle ou sportive (deux énoncés), la vie personnelle et sociale (deux énoncés), la santé physique (trois énoncés) et la santé mentale (quatre énoncés). Les énoncés se rapportant aux trois premières dimensions sont inspirés des instruments développés par Banyard et al. (2007) et par l'Université d'Ottawa (2015), à l'exception de l'énoncé «ressenti certains maux physiques (ex. : maux de tête, nausées, douleurs)», élaboré par les cochercheuses de l'Université de Montréal. Les quatre énoncés évaluant la santé mentale ($\alpha = 0,75$) questionnent l'état de stress post-traumatique à l'aide du Primary Care PTSD (Prins et al., 2004). Pour chacun des 11 énoncés, la personne indique si elle a, oui ou non, ressenti cette répercussion à la suite des événements de VSMU. Le coefficient de consistance interne pour l'instrument global est 0,87.

La **section 4 comporte quatre questions portant sur le dévoilement**, la recherche de soutien, puis le délai entre les événements et le dévoilement.

La **section 5 permet l'évaluation du soutien social lors du dévoilement**. Nous avons traduit le *Short measure of social reactions to sexual assault* (SRQ-S) d'Ullman, Relyea et Sigurvinsdottir (2015), auquel nous avons ajouté six énoncés provenant de la version longue de la même mesure (Ullman, 2000). L'instrument utilisé comprend donc 22 énoncés classés dans 3 dimensions (Ullman, 2000) : a) les réactions d'accusation/exclusion (manifester de l'hostilité envers la personne qui se confie, lui laissant croire qu'elle a une part de responsabilité ou s'éloigner d'elle, 12 énoncés); b) les réactions de constatation sans soutien (reconnaître l'agression, mais la minimiser, sans offrir de soutien émotionnel, 6 énoncés), et ; c) les réactions aidantes (apporter du réconfort émotif en rappelant par exemple à la personne qui se confie qu'il y a des gens qui l'aiment et que c'est une bonne personne et en offrant du soutien concret, 4 énoncés). La personne indique à quelle fréquence elle a rencontré chacune des réactions, avec un choix de réponse variant de jamais (0) à toujours (4). Les coefficients de consistance interne pour ces trois dimensions sont respectivement 0,85, 0,69 et 0,67.

La **section 6 concerne les raisons pour lesquelles les personnes ayant vécu des gestes de VSMU n'ont pas dévoilé les événements aux ressources ou aux instances de l'université**. La section comprend 17 énoncés, et la consigne est de cocher toutes les réponses qui s'appliquent. Les énoncés de cette section sont inspirés des études de Cantin et Proulx (1995) et Krebs et al. (2007).

La **section 7 vise exclusivement à recueillir les récits des événements de VSMU par le biais d'une question ouverte**. La consigne donnée est la suivante : « Cette section vous permet de témoigner de cet événement avec une plus grande précision. [...] Pouvez-vous décrire une des situations vécues en



contexte universitaire dont vous avez fait l'objet (une situation survenue une seule fois ou une situation qui s'est répétée dans le temps)? ».

Les sections qui suivent sont complétées par toutes les personnes, victimes ou non de VSMU.

La **section 8 indique le type d'aide souhaitée** dans l'éventualité de vivre un événement de VSMU et compte neuf possibilités (incluant un choix « autre, précisez »). La consigne donnée est la suivante : « Si un jour vous viviez des situations de harcèlement et de violences sexuelles par une personne de l'université (ou si vous en avez vécu), quel type d'aide souhaiteriez-vous obtenir? Veuillez svp cocher toutes les réponses qui s'appliquent ».

La **section 9 comprend deux questions sur le fait d'avoir été témoin et/ou confident.e** d'une situation de VSMU. Pour chacune des possibilités, la personne répond à partir d'un choix de réponse allant de « jamais » à « plus de cinq fois ».

La **section 10 examine la victimisation sexuelle avant l'âge de 18 ans**.

La **section 11 permet l'évaluation de l'adhésion à une série de croyances ou préjugés** vis-à-vis des violences sexuelles. Parmi les 11 mythes questionnés, 6 ont été adaptés de l'enquête menée par le Groupe de travail sur le respect et l'égalité à l'Université d'Ottawa (2015) et 2 ont été adaptés d'une version révisée du *Illinois Rape Myth Acceptance Scale*, développée par McMahon et Farmer (2011) pour rendre compte de mythes plus subtils. À ces énoncés, trois mythes inspirés d'un article de Vandiver et Dupalo (2015) ont été ajoutés pour intégrer des croyances concernant plus précisément la victimisation masculine. Pour chaque item, la personne indique son niveau d'accord sur une échelle variant de « fortement en désaccord (1) » à « fortement en accord (5) ». Les énoncés sont principalement tirés de l'étude de l'Université d'Ottawa (2015). Dans la présente étude, le coefficient de cohérence interne pour l'instrument se situe à 0,85.

La **section 12 explore la perception face à l'expression « culture du viol »** par les trois questions suivantes : 1) êtes-vous familier-ière avec l'expression « culture du viol » (réponse entre « pas du tout » à « totalement »); 2) est-ce que la « culture du viol » est un problème dans votre université selon vous (réponse entre « pas du tout » à « totalement »), et ; 3) nommez 3 idées, mots-clés ou événements que vous associez à l'expression « culture du viol ». Cette notion apparaît fréquemment mobilisée dans les études récentes sur la violence sexuelle, incluant en milieu universitaire (Université d'Ottawa, 2015) et plus largement dans les écrits scientifiques sur cette problématique (Henry et Powell, 2014).

Enfin, la **section 13 concerne les actions de sensibilisation, de soutien et de lutte** contre les VSMU à privilégier en particulier dans le milieu universitaire. Pour chacune des 11 actions présentées dans la liste, la personne indique son degré d'accord à partir d'un choix de réponse variant de « tout à fait en désaccord (1) » à « tout à fait en accord (4) ». Il était également possible d'ajouter une action supplémentaire non inscrite dans la liste, dans une case « autre ». La liste des actions a été élaborée par les cochercheuses de l'UQAC, en se référant aux travaux de Fisher et Sloan (2007), de Karjane et al. (2005) et de l'Université d'Ottawa (2015).



3.4 Considérations éthiques

Ce projet de recherche a obtenu l'approbation des comités institutionnels d'éthique de la recherche avec des êtres humains des six universités impliquées ³, répondant ainsi aux normes établies par le Cadre normatif d'éthique pour l'éthique de la recherche avec des êtres humains. Plusieurs mesures ont été prises pour assurer la confidentialité et l'anonymat des répondant.es, ces mesures étant rendues nécessaires par le caractère sensible du sujet de l'enquête.

3.5 Profil des participants et participantes

Nous avons comptabilisé un total de 12 655 visites sur le site du questionnaire en ligne. De ce nombre, 3 361 questionnaires ont été retirés de l'échantillon, pour 2 raisons. D'abord, nous avons exclu les questionnaires lorsque la première section (données sociodémographiques) et la seconde n'étaient pas répondues (expériences de victimisation). Dix autres questionnaires ont été retirés en raison d'un patron de réponses quantitatives improbable (par exemple, 1, 2, 3, 4, 5, 1, 2, 3, 4, 5, etc. ou 5, 5, 5, 5, 5, etc.), couplé à des réponses qualitatives invalides. **L'échantillon final est donc constitué de 9 284 participant.es, correspondant au nombre de participant.es ayant minimalement complété la seconde section du questionnaire portant sur les expériences de victimisation en milieu universitaire.**

Le Tableau 1 présente le profil sociodémographique de l'échantillon final ($n = 9\,284$). Parmi les participant.es, 70,6 % fréquentent l'université à titre d'étudiant.es et 29,4 % y travaillent. Si l'échantillon compte des personnes affiliées à six universités, la majorité des participant.es proviennent de trois des six universités.

³ Comité institutionnel d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQAM (S-705681), Comité d'éthique de la recherche en arts et en sciences de l'UdeM (CERAS-2015-16-183-D), Comité sectoriel d'éthique de la recherche en psychologie et en sciences de l'éducation de l'ULaval (2015-279 / 07-01-2016), Comité d'éthique de la recherche de l'UQAC (602.170.13), Comité d'éthique de la recherche de l'UQO (2287), Comité d'éthique de la recherche Éducation et sciences sociales de l'USherbrooke (2015-46).

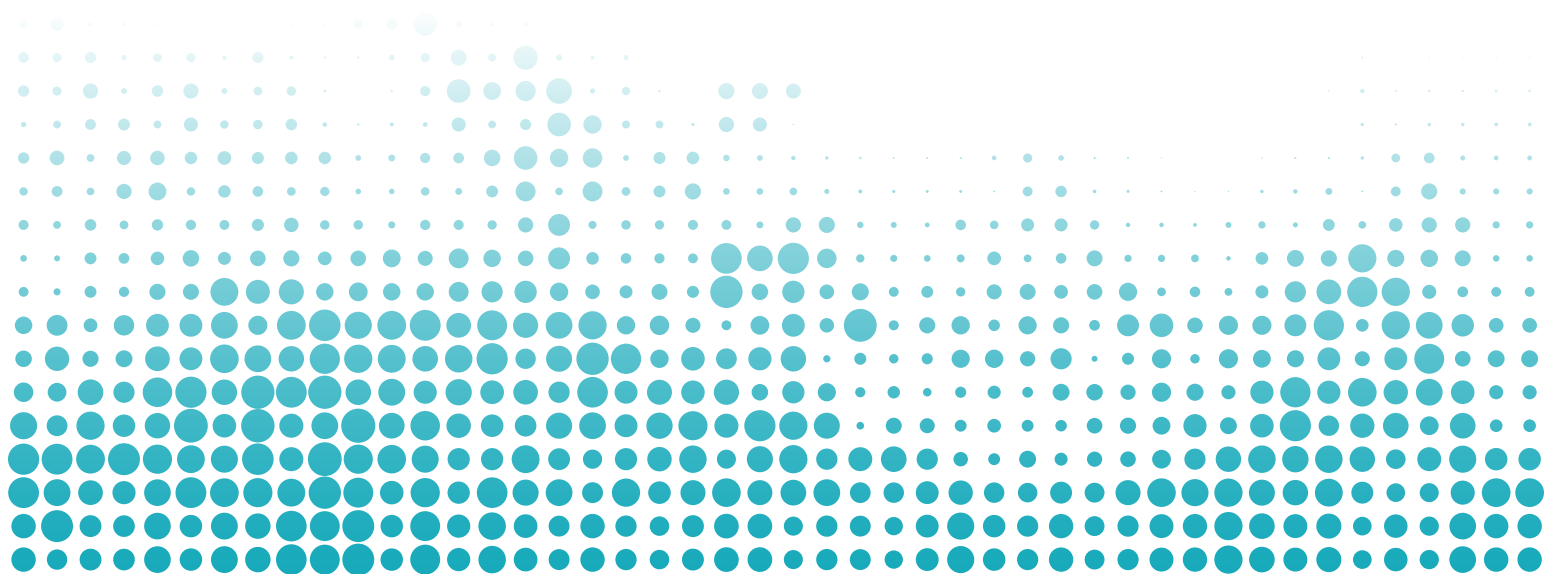
Tableau 1
Fréquences des caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon

	<i>n</i>	%
Statut universitaire actuel	9284	
Étudiant 1 ^{er} cycle	4266	46,0
Étudiant 2 ^e ou 3 ^e cycle	2288	24,6
Enseignant (professeur, maître de langue, chargé de cours)	1220	13,1
Cadre	139	1,5
Employé - Groupe métier et services	1371	14,8
Statut étudiant	6498	
Régulier	5734	88,2
International	764	11,8
Période de fréquentation à l'université d'appartenance	9284	
Moins d'une année	1761	19,0
Plus d'un an à 3 ans	2957	31,9
Plus de 3 ans à 5 ans	1495	16,1
Plus de 5 ans	3071	33,0
Âge	9118	
18 à 25 ans	4267	46,8
26 à 35 ans	2213	24,3
36 à 45 ans	1195	13,1
46 à 55 ans	861	9,4
56 ans et plus	582	6,4
Genre	9278	
Femme	6611	71,3
Homme	2536	27,3
Minorités de genre ⁴	131	1,4
Orientation sexuelle	9237	
Hétérosexuelle	7999	86,6
Minorités sexuelles ⁵	1129	12,2
Incertaine/ en questionnement	109	1,2
Handicap / problème de santé ayant un impact au quotidien	9234	
Oui	817	8,9
Non	8158	88,3
Ne sais pas	259	2,8
Minorités visibles⁶	9151	
Oui	561	6,1
Non	8590	93,9
Communauté autochtone	9252	
Oui	275	3,0
Non	8977	97,0

4 Dans le cadre de cette étude, l'expression « minorités de genre » réfère aux participant.es n'ayant pas répondu être un homme ou une femme s'identifiant au genre qui leur a été attribué à la naissance. Sont notamment incluses dans cette expression les personnes trans et les personnes non binaires.

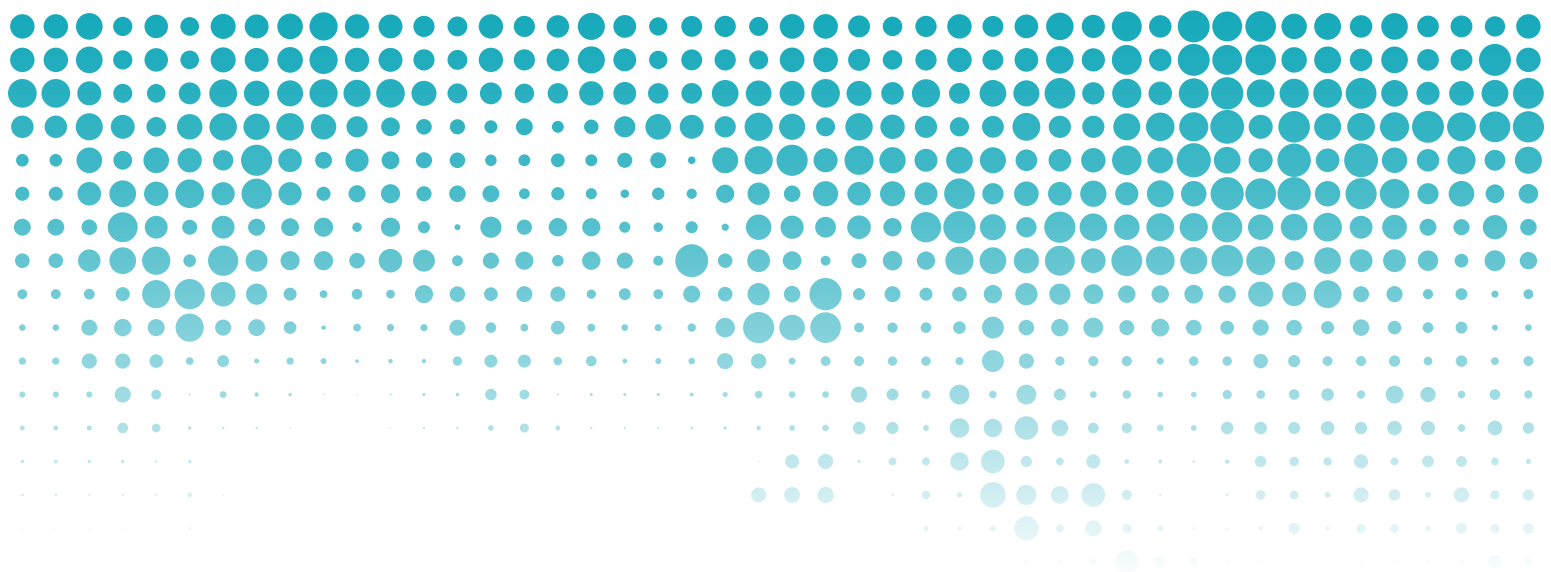
5 Dans le cadre de cette étude, l'expression « minorités sexuelles » réfère aux participant.es ayant répondu être homosexuel.le, gai.e, lesbienne, bisexuel.le, bi-spirituel.le, *queer*, pansexuel.le, allosexuel.le ou asexuel.le, ou qui ont sélectionné l'option de réponse « Autre » à la question de l'orientation sexuelle.

6 Les minorités visibles sont des personnes, autres que les Autochtones, qui ne s'identifient pas ou ne sont pas perçues comme blanches.



RÉSULTATS DE RECHERCHE

4



Résultats de recherche

Les différentes sections du questionnaire permettent de documenter plusieurs facettes de la problématique des violences sexuelles en milieu universitaire (VSMU). Dans un premier temps, le présent chapitre expose les principaux résultats quant aux fréquences et aux contextes des VSMU, aux conséquences, au dévoilement/non-dévoilement, à la dénonciation/non-dénonciation, au soutien perçu, aux croyances et préjugés à l'égard des violences sexuelles, puis, finalement, aux moyens de soutien et de sensibilisation auprès de la communauté universitaire⁷. Lorsque possible, des récits de participant.es sont insérés afin d'illustrer plus concrètement les résultats.

4.1 Événements de violence sexuelle survenus en milieu universitaire

Le questionnaire a permis de cerner le pourcentage de répondant.es ayant subi des gestes de VSMU depuis le début de leurs études ou de leur lien d'emploi avec leur université d'appartenance actuelle. Rappelons que nous reprenons les trois catégories d'analyse de l'instrument de Fitzgerald et al. (1995), à savoir « le harcèlement sexuel », « les comportements sexuels non désirés » et « la coercition sexuelle ». Suivant les recommandations de Fitzgerald concernant la procédure des calculs, les fréquences sont d'abord présentées par la méthode des pourcentages simples par catégorie (Figure 1) et ensuite par la méthode des pourcentages combinés (Figure 2). Ainsi, la Figure 1 présente les fréquences de victimisation par forme de violence sexuelle (harcèlement sexuel vs comportements sexuels non désirés vs coercition sexuelle) depuis l'arrivée à l'université et dans la dernière année, alors que la Figure 2 présente les fréquences de victimisation par combinaison de catégories (par exemple, harcèlement sexuel seulement vs harcèlement sexuel ET comportements sexuels non désirés) depuis l'arrivée à l'université.

Dans l'échantillon de 9 284 participant.es, 36,9 % ($n = 3\,430$) indiquent avoir vécu au moins une situation de harcèlement sexuel, de comportements sexuels non désirés ou de coercition sexuelle par une autre personne affiliée à l'université, depuis qu'ils ou elles étudient ou travaillent à l'université. Dans la dernière année, 24,7 % ($n = 2\,291$) des participant.es rapportent avoir vécu de telles situations. (voir Figure 1)

Les données détaillées par énoncé sont présentées à l'Annexe 2. En concordance avec les trois catégories d'analyse simples, les données révèlent plus précisément que depuis leur arrivée à l'université :

⁷ Les données présentées dans ce chapitre sont celles documentées chez les participant.es à l'enquête. Considérant l'absence de sélection au hasard des répondant.es ou de données permettant une pondération, elles ne peuvent être envisagées comme représentatives de l'ensemble de la population universitaire au Québec. Ces données ont pour but d'exposer la fréquence du problème plutôt que de prétendre établir une prévalence des VSMU au Québec.



Depuis l'arrivée
à l'université



Au cours de la
dernière année

a vécu des gestes de harcèlement sexuel tels que : «remarques désobligeantes au sujet de votre apparence, de votre corps ou de vos activités sexuelles», «gestes à connotation sexuelle qui vous ont offensé ou embarrassé» ou encore «discussion sur le sexe avec vous, même si cela vous déplaisait (par exemple, a tenté de discuter de votre vie sexuelle avec vous)».



Depuis l'arrivée
à l'université



Au cours de la
dernière année

rapporte des comportements sexuels non désirés avec ou sans contact physique tels que : «Vous a envoyé par Internet ou vous a exposé à du matériel (images, écrits, objets, vidéos) à connotation sexuelle alors que vous ne vouliez pas» ou «A tenté de vous caresser, de vous embrasser ou de se frotter contre vous alors que vous ne le souhaitez pas». Dans cette forme de VSMU sont aussi incluses les relations sexuelles forcées (agressions sexuelles) : 2,9% des participant.es signalent qu'une personne affiliée à l'université a tenté d'avoir des relations sexuelles avec elles alors qu'elles ne voulaient pas, et 1,6% rapportent qu'une personne affiliée à l'université a eu des relations sexuelles avec elles alors qu'elles ne le voulaient pas ;



Depuis l'arrivée
à l'université

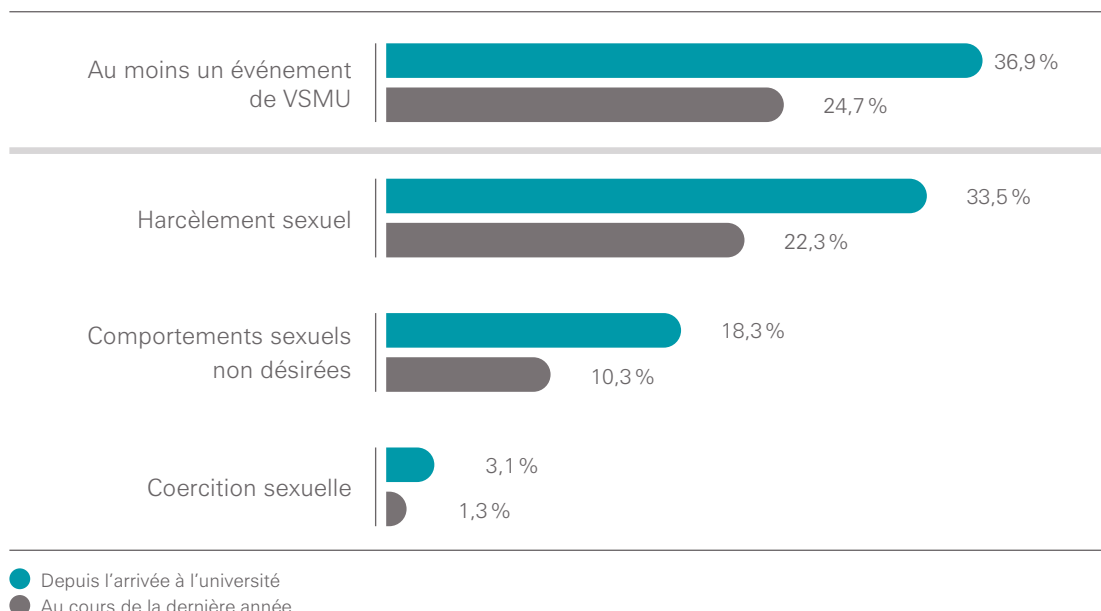


Au cours de la
dernière année

signale des situations de comportements de coercition sexuelle comme les suivantes : « Vous a laissé entrevoir que vous seriez récompensé.e pour un échange futur de faveurs sexuelles » ou « Vous a fait subir des conséquences négatives parce que vous avez refusé de vous engager dans des activités sexuelles ».

Figure 1

Pourcentage des participant.es ayant rapporté des événements de VSMU, par forme (n = 9 284)





Dans des considérations plus qualitatives, voici quelques extraits de récits émanant de différentes personnes qui ont répondu au questionnaire d'ESSIMU. Ces récits illustrent les différentes formes de violence sexuelle en milieu universitaire, soit du harcèlement sexuel, des comportements sexuels non désirés ou de la coercition sexuelle.

« Étant la seule femme dans un bureau d'étudiants, j'étais la mire de blagues à connotation sexuelle par un collègue en particulier. Ce dernier était l'instigateur et encourageait les autres étudiants à embarquer dans ses blagues. Celui-ci faisait des blagues sur mes relations privées et montrait des images sexuelles en me comparant. »

« C'était mon directeur de thèse et j'étais jeune. Il savait que j'étais en couple, mais me demandait souvent de rester plus tard pour travailler avec lui. Il a commencé par des allusions à connotation sexuelle par courriel pour ensuite m'inviter à des congrès. J'ai ressenti énormément de pression afin de céder à ses avances. Je l'admirais beaucoup. D'une certaine façon, j'étais flattée qu'il s'intéresse à moi. Je ne savais pas trop comment je devais me conduire. J'ai délaissé mes études de doctorat. »

« Il me complimentait sur mes fesses quand je portais certains pantalons. Il se trouvait souvent des prétextes pour toucher mon chandail près de mes seins. Par exemple, il devait enlever une soit disant mousse. Il se tenait toujours trop proche de moi et quand je lui demandais de sortir de "ma bulle", il s'offusquait. Il saisisait chaque occasion pour se coller contre moi. Il me disait régulièrement que si jamais il apprenait que je le dénonçais pour harcèlement sexuel, il ne pourrait s'en remettre. PS : j'ai dénoncé la situation, il a été reconnu coupable et suspendu... mais c'est moi qui a perdu mon emploi car mon contrat dépendait de lui. »



« J'ai été violée par un "ami" dans ma chambre en résidence et il m'a harcelée pendant longtemps après l'événement soit en personne dans les pavillons académiques de l'université, soit sur internet. »

« C'est arrivé lorsque j'étais étudiante à la maîtrise. L'ami d'un ami m'a saisi un sein pendant une conversation devant d'autres amis, à la sortie d'un 5 à 7. Je l'ai poussé, il a aussi été poussé et engueulé par d'autres amis présents. »

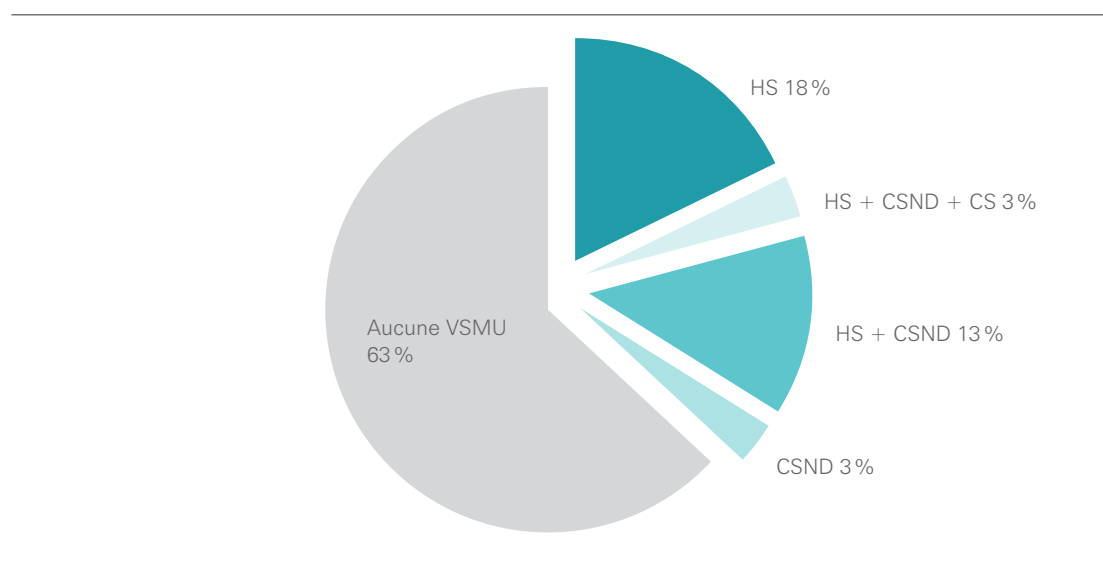
« Un professeur, seul avec moi pendant qu'il utilisait des équipements dans mon milieu de travail... m'a fait des attouchements et à mon refus, m'a menacée de me faire perdre mon emploi. Ceci n'est qu'un des événements. »

« Un étudiant voulait obtenir un B dans mon cours. Il voulait fermer la porte. J'ai consenti en pensant qu'il voulait me dire quelque chose en privé mais il m'a indiqué de façon pas discrète qu'il était disponible à faire n'importe quoi en échange pour sa note préférée. J'étais étonné et je lui ai demandé d'ouvrir la porte toute suite. J'ai refusé carrément. »

« Mon ex (mon petit-ami à l'époque de l'incident) m'a menacé de divulguer sur le web des photos sexuelles de moi. Il a envoyé une photo par courriel, sur le serveur de l'université, comme preuve qu'il en avait réellement. »

La Figure 2 permet de constater la répartition de l'échantillon total, en prenant en considération les combinaisons possibles des formes de violence sexuelle (la méthode des pourcentages combinés proposée par Fitzgerald et ses collègues, 1999). Elle permet d'illustrer tous les cas de figure possibles vécus par l'ensemble de l'échantillon, victimes et non-victimes. Par exemple, on y apprend que 18 % de l'ensemble des participant.es à l'enquête ont rapporté avoir vécu exclusivement des événements de harcèlement sexuel, alors que 13 % rapportent avoir vécu des événements de harcèlement sexuel, mais aussi des comportements sexuels non désirés, depuis leur arrivée à l'université.

Figure 2
Pourcentage des participant.es ayant rapporté des événements de VSMU depuis leur arrivée à l'université, par combinaison de formes ($n = 9\,284$)



HS = Harcèlement sexuel CSND = Comportements sexuels non désirés CS = Coercition sexuelle
 Note : Les choix « CS », « CSND + CS » et « HS + CS » ne sont pas présentés puisque inférieurs à 1 %.

Le Tableau 2 permet quant à lui d'observer le phénomène de cooccurrence des violences sexuelles en milieu universitaire depuis l'arrivée à l'université. Ainsi, il se distingue de la Figure 2, en illustrant les combinaisons exclusivement pour le groupe des victimes ($n = 3\,430$). Parmi les personnes ayant rapporté au moins un épisode de VSMU, **41,8 % ont rapporté 2 ou même 3 formes de violence sexuelle**. Nous remarquons aussi que la majorité des participant.es ayant vécu de la coercition sexuelle ont aussi vécu du harcèlement sexuel et des comportements sexuels non désirés depuis leur arrivée à l'université, indiquant que la coercition sexuelle est généralement accompagnée d'autres formes de violence sexuelle.

 Tableau 2
Cooccurrence des VSMU, depuis l'arrivée à l'université ($n = 3\,430$)

Formes de VSMU	%
1 forme	58,2 %
HS	49,3 %
CSND	8,6 %
CS	0,3 %
2 formes	34,9 %
HS + CSND	33,6 %
HS + CS	0,8 %
CSND + CS	0,5 %
3 formes (HS + CSND + CS)	6,9 %

Les fréquences des violences sexuelles en milieu universitaire rapportées par les participant.es à l'enquête varient selon certaines caractéristiques sociodémographiques (Tableau 3). Les données révèlent une **association significative entre le genre et la fréquence de VSMU**. Les femmes sont davantage susceptibles de rapporter avoir vécu au moins un geste de violence sexuelle par une personne affiliée à l'université (40,6 %) que les hommes (26,4 %) ($\chi^2_{(1)} = 159,01$; $p < 0,001$). Par ailleurs, les personnes de minorités de genre sont plus nombreuses (55,7 %) à rapporter au moins un geste de VSMU que les hommes ($\chi^2_{(1)} = 53,23$; $p < 0,001$) et que les femmes ($\chi^2_{(1)} = 12,13$; $p < 0,001$). Une **association significative a également été observée entre la fréquence de VSMU et l'orientation sexuelle** ($\chi^2_{(1)} = 88,38$; $p < 0,001$). Les personnes de minorités sexuelles ou en questionnement sur leur orientation sexuelle étaient aussi plus nombreuses (48,9 %) à rapporter des événements de VSMU que les personnes d'orientation hétérosexuelle (35,1 %). **On note aussi une fréquence significativement plus élevée de VSMU chez les personnes déclarant avoir un handicap ou un problème de santé ayant un impact dans leur vie quotidienne** (46,1 %) que chez les personnes ayant répondu non à cette question (35,6 %) ($\chi^2_{(1)} = 35,27$; $p < 0,001$). Finalement, une **association significative a été observée entre le statut étudiant et la fréquence de VSMU** ($\chi^2_{(1)} = 10,79$; $p < 0,01$). Avoir vécu un épisode de VSMU était rapporté plus souvent par les étudiant.es ayant un statut international (41,6 %) que par les étudiant.es régulier.es (35,5 %). Les résultats ne révèlent pas de différences statistiquement significatives quant aux fréquences de VSMU pour les personnes faisant partie d'une communauté autochtone et celles appartenant à une minorité visible.

Tableau 3
Pourcentage des participant.es ayant rapporté des événements de VSMU depuis leur arrivée à l'université, par caractéristique sociodémographique

		Harcèlement sexuel	Comportements sexuels non désirés	Coercition sexuelle	Au moins un épisode de VSMU
	<i>n</i>	%	%	%	%
Par statut universitaire					
actuel	9284				
Étudiant 1 ^{er} cycle	4266	31,6	17,1	2,9	34,9
Étudiant 2 ^e ou 3 ^e cycle	2288	35,2	20,2	3,4	38,7
Employé	1371	34,8	19,1	2,7	38,7
Enseignant	1220	34,9	18,2	4,0	38,8
Cadre	139	36,0	16,5	-	38,1
Par statut étudiant					
	6498				
Régulier	5734	32,5	17,6	3,0	35,5
International	764	35,6	22,8	3,8	41,6
Par genre					
	9278				
Femme	6611	37,1	21,0	3,5	40,6
Homme	2536	22,9	10,8	1,8	26,4
Minorités de genre*	131	54,2	29,8	9,2	55,7
Par orientation sexuelle					
	9237				
Hétérosexuelle	7999	31,6	17,2	2,7	35,1
Minorités sexuelles*	1129	45,4	25,8	5,3	49,2
Incertaine/ en questionnement	109	44,0	23,9	-	46,8
Si handicap / problème de santé ayant un impact au quotidien					
	8975				
Oui	817	42,5	24,6	5,5	46,1
Non	8158	32,2	17,4	2,8	35,6
Si minorités visibles*					
	9151				
Oui	561	32,3	19,6	3,6	36,5
Non	8590	33,6	18,3	3,1	37,0
Si communauté autochtone					
	9252				
Oui	275	37,5	20,4	3,6	40,4
Non	8977	33,3	18,2	3,1	36,8

Note: Pour les cellules comportant un nombre inférieur à 10 individus, la donnée est remplacée par un tiret.

Note: Les pourcentages ne sont pas calculés pour les personnes ayant préféré ne pas répondre aux questions portant sur handicap, minorité visible et communauté autochtone

* Pour connaître la définition des expressions « minorités de genre », « minorités sexuelles » et « minorités visibles », voir la note de bas de page disponible à la page 24

Le tableau précédent informe sur le pourcentage des personnes ayant rapporté des gestes de violence sexuelle selon le *statut actuel*, mais l'intérêt de la donnée «statut» est davantage signifiante pour le *statut de la victime au moment des gestes subis*. En effet, c'est bien le statut de la victime au moment des gestes qui permet la compréhension du phénomène des VSMU et non le statut au moment de répondre au questionnaire, notamment parce qu'il nous informe sur la présence ou non d'un lien hiérarchique ou d'une asymétrie de pouvoir entre la victime et l'agresseur. Ainsi, le Tableau 4 révèle que **60,2 % des 3 366 personnes de notre échantillon qui ont vécu au moins un événement de VSMU ont répondu qu'elles étaient étudiantes au 1er cycle au moment des gestes, tandis que 23,6 % ont répondu qu'elles étaient étudiantes aux cycles supérieurs**. À noter que ces résultats sont sans doute en partie attribuables à la composition de l'échantillon puisqu'une majorité de répondant.es ont un statut étudiant (70,6 %). Le pourcentage cumulatif n'est pas équivalent à 100 %, puisque des personnes ont vécu plusieurs situations de VSMU sous 2 statuts différents (par exemple, comme étudiant.e du 1er cycle et ensuite comme étudiant.e aux cycles supérieurs).

 Tableau 4
Lors des événements de VSMU vécus depuis l'arrivée à l'université, mon statut à l'université était...

	Harcèlement sexuel (n = 3047)	Comportements sexuels non désirés (n = 1678)	Coercition Sexuelle (n = 281)	Au moins un épisode de VSMU (n = 3366)
	%	%	%	%
Étudiant 1 ^{er} cycle	60,5	59,0	61,6	60,2
Étudiant 2 ^e ou 3 ^e cycle	22,5	22,8	23,1	23,6
Employé	15,3	15,0	10,7	15,7
Enseignant	12,4	10,5	11,0	12,8
Cadre	1,1	1,1	-	1,2

4.2 Caractéristiques et contexte des événements de VSMU

Le questionnaire comprend des questions permettant de mieux cerner certaines caractéristiques des personnes impliquées dans les événements de violence sexuelle. Le Tableau 5 présente le statut de la personne ayant commis les gestes, sa position hiérarchique et son genre. Le total pour chaque caractéristique est supérieur à 100 % car une personne peut avoir vécu plus d'un événement impliquant des personnes différentes et donc avoir sélectionné plusieurs options.

Il ressort comme première caractéristique que dans la grande majorité de cas, et ce, pour les trois types de violence sexuelle, la personne qui commet les gestes est identifiée au genre masculin pour au moins une situation de violence sexuelle (89,3 % contre 28,3 % par une personne de sexe féminin).

Plus des deux tiers des personnes ayant subi une forme de VSMU ont rapporté qu'au moins un des gestes impliquait une personne ayant un statut étudiant (70,2 %, tous les cycles réunis), 25,6 % un.e enseignant.e (professeur.e, chargé.e de cours ou maître de langues), 16,6 % un.e autre employé.e de l'université (tous les groupes réunis) et 5,3 % une personne occupant une fonction de cadre de l'université.

Près du tiers (30,3 %) des personnes ayant subi une forme de VSMU rapporte qu'au moins une situation impliquait une personne détenant un statut supérieur, un pourcentage qui augmente à plus de 40 % dans les situations de coercition sexuelle. La majorité (78 %) des personnes ayant subi une forme de VSMU rapporte qu'au moins une des situations vécues impliquait une personne avec qui la relation académique ou professionnelle était non hiérarchique. Ce résultat est lié au fait que la majorité des situations décrites implique des gestes commis par un étudiant à l'encontre d'une étudiante. Par ailleurs, 7,5 % des personnes ayant subi une forme de VSMU rapportent qu'au moins une situation vécue impliquait un.e [ex]partenaire amoureux/amoureuse aussi affilié.e à l'université d'appartenance.

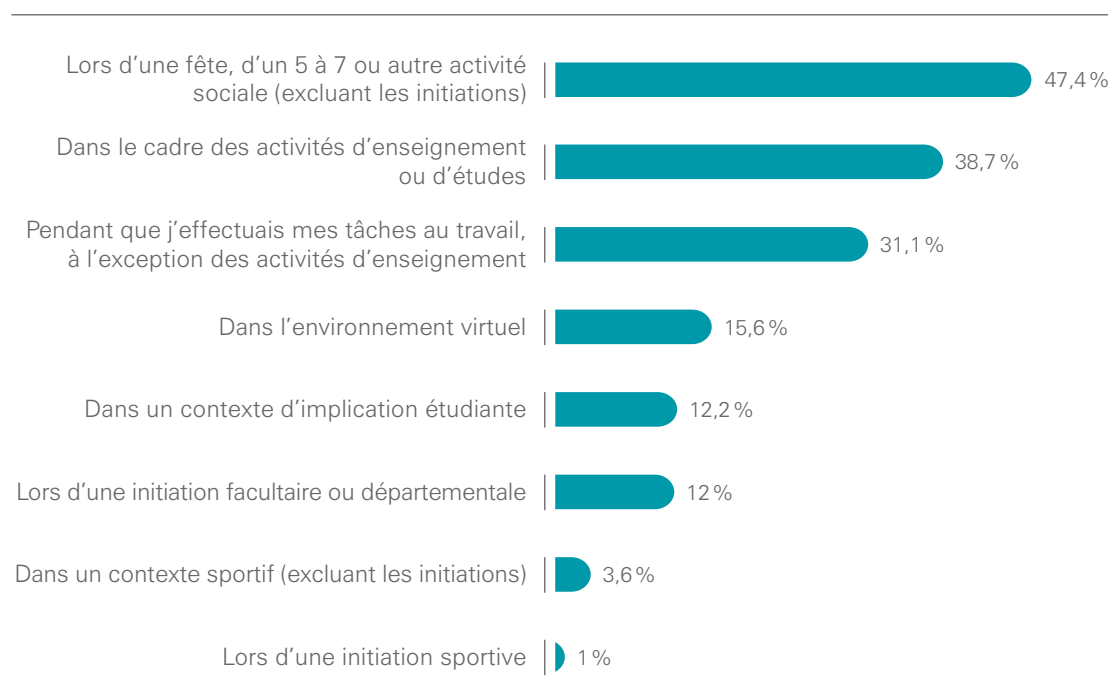
 Tableau 5
Les gestes de VSMU, vécus depuis l'arrivée à l'université, ont été commis au moins une fois par...

	Harcèlement sexuel	Comportements sexuels non désirés	Coercition Sexuelle	Au moins un épisode de VSMU
	%	%	%	%
Statut de l'agresseur				
Étudiant	68,3	70,8	63,4	70,2
Enseignant	25,7	19,0	33,3	25,6
Employé	16,5	11,4	7,2	16,6
Cadre	5,2	4,1	7,2	5,3
Autre ou « je ne sais pas »	14,4	7,0	7,2	14,1
Statut hiérarchique...				
Inférieur au mien	12,8	13,0	10,8	14,3
Équivalent au mien	77,4	73,1	59,7	78,0
Supérieur au mien	30,1	23,2	41,7	30,3
Genre				
Femme	26,9	18,0	23,6	28,3
Homme	89,7	86,6	84,3	89,3
Autre/non spécifié	0,8	0,8	2,1	1,0

Note : Le total dépasse 100 % car les répondant.es pouvaient cocher plus d'une réponse (si plus d'une situation vécue).

La Figure 3 permet d'identifier les contextes dans lesquels les événements de violence sexuelle ont pris place. Ces derniers surviennent lors d'activités étudiantes, militantes ou professionnelles, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des campus universitaires. **Les trois contextes universitaires les plus fréquemment associés aux événements de VSMU sont : 1) les activités sociales ou festives ; 2) les activités d'enseignement ou d'études (cours, travail d'équipe, stage, mémoire, thèse, etc.), et ; 3) pendant l'exécution des tâches professionnelles non reliées à l'enseignement.** Notons que près d'une personne sur six rapporte des situations vécues dans l'environnement virtuel (ex. : Web, Facebook, Instagram, Twitter, messagerie électronique, messagerie texte). Des répondant.es ont également précisé le lieu où se sont déroulés les événements (ex. : résidence universitaire, maison, corridor, toilettes, bureau, bar, congrès).

Figure 3
Fréquences des contextes dans lesquels ont eu lieu les événements de VSMU vécus depuis l'arrivée à l'université ($n = 3355$)



À titre d'exemple, voici des extraits de récits qui illustrent les différents contextes où sont commises les violences sexuelles en milieu universitaire, notamment lors des activités d'études au premier cycle ou aux cycles supérieurs, sur Internet, lors des initiations, lors d'événements festifs. Les situations décrites ici impliquent différentes personnes et différents liens hiérarchiques.

« Dans un contexte d'initiation, nous étions obligés de faire des mouvements à caractère sexuel, de parler de notre sexualité et de regarder de la pornographie. »

« Lors des fêtes de Noël, un employé a mis ses deux mains directement sur mes seins et les hommes autour de lui se sont tous mis à rire. [...] »

« Lors d'un 5 à 7 qui s'est étiré jusqu'à très tard, et où nous avons tous consommé de l'alcool, mon directeur de thèse a caressé mes cheveux en soutenant mon regard et en insinuant que je devais avoir une vie sexuelle "non-conventionnelle". L'incident s'est produit alors que d'autres étudiants étaient présents ; nous étions toutefois en retrait. »

« J'ai reçu plusieurs messages Facebook comme quoi la personne désirait avoir des relations sexuelles avec moi. Après avoir refusé pendant des mois, la personne a cessé ses demandes et à passer à autre chose. J'ai une fois reçu une photo de ses parties génitales. »

« À ma première année au baccalauréat, j'ai rencontré un garçon aux initiations qui était sympathique. [...] Il savait que j'avais un petit ami, mais il a commencé rapidement à faire des blagues très douteuses sur ses envies d'avoir des enfants, insinuant que je serais une candidate idéale, et d'autres blagues à caractère sexuel [...]. Il a ensuite glissé à une occasion qu'il allait visionner mon profil Facebook (nous n'étions pas amis Facebook) et il a fait plusieurs commentaires sur mes photos, démontrant qu'il « stalkait » mon profil assidûment. Il est même jusqu'à insinuer qu'il irait mieux sur ma photo de profil que mon propre petit ami. Je ne riais jamais de ces « blagues » et je lui ai même dit quelques fois que ça semblait inapproprié, mais il continuait. À ces blagues douteuses se sont ajoutés des regards indésirables sur ma personne. Constatant rapidement la situation, des amies à moi ont commencé à se placer entre lui et moi dans les cours pour éviter que j'aie à lui faire affaire. (...) »

« Ça fait depuis 3 événements [nom de l'événement] qu'un étudiant à la maîtrise me harcèle sexuellement, surtout en état d'ébriété. Je lui ai répété maintes fois que j'avais un copain et que je n'étais pas intéressé. (...) »

« Un étudiant de doctorat, qui étudiait dans la même équipe de recherche alors que j'étais au baccalauréat, a suggéré que le sexe devait me manquer, dû à mon célibat d'alors. Il s'est mis à gémir comme s'il allait atteindre l'orgasme en m'interpellant constamment alors que je tentais de l'ignorer. Nous étions dans le laboratoire de recherche. Il y avait au moins un autre étudiant masculin présent lors de cette scène. Il n'a rien dit. »

« Un partenaire d'entraînement "tenait" toujours à embrasser sur les joues toutes les filles durant les échauffements et c'était toujours accompagné par une main "basse" disons, dans le bas du dos... C'était connu de tous, et les anciennes avertissaient toujours les nouvelles arrivées de ce "comportement"... mais personnellement je n'ai jamais vu ou entendu que c'était plus que ça, mais sans banaliser le tout pour autant. »



4.3 Conséquences vécues suite aux événements de VSMU

Le Tableau 6 présente la proportion de répondant.es ayant rapporté avoir éprouvé des difficultés physiques ou psychosociologiques entraînées par les événements de VSMU vécus depuis leur entrée à l'université. Les données révèlent que **près d'une personne sur deux (47,3 %) ayant vécu un ou des épisodes de VSMU mentionne avoir ressenti au moins l'une des conséquences dans la liste proposée**. Une proportion non négligeable de participant.es a vécu des symptômes s'apparentant à l'état de stress post-traumatique (ÉSPT), ceux-ci prenant la forme de comportements d'évitement (21,9 %), de comportements d'hypervigilance (15,6 %) et de symptômes d'intrusion (14,5 %, par ex. : impression de revivre l'événement). **Au total, 9,2 % des participant.es ayant rapporté au moins un événement de VSMU atteignent le seuil clinique de l'ÉSPT (deux énoncés et plus)**. En plus de ces symptômes, d'autres conséquences peuvent être vécues par les victimes de VSMU et altérer significativement leur fonctionnement. Par exemple, 22,9 % des participant.es ayant vécu au moins un événement de VSMU ont déclaré avoir modifié leurs habitudes ou leur utilisation des réseaux sociaux et 15,3 % ont éprouvé des difficultés dans leur vie affective, sexuelle ou intime. Certaines conséquences sont plus spécifiques au milieu académique. Ainsi, 16,9 % ont rencontré des difficultés dans la poursuite de leurs activités à l'université (études, sport ou travail) et un peu plus de 10 % ont changé de parcours scolaire, sportif ou professionnel ou ont eu l'intention de le faire.

Les données révèlent **une association significative entre le genre et la fréquence des conséquences vécues suite aux événements de VSMU**. Les femmes (48,5 %) étaient plus nombreuses que les hommes (40,5 %) à rapporter au moins une conséquence à la suite d'événements de VSMU ($\chi^2_{(1)} = 13,67$; $p < 0,001$). Par ailleurs, les personnes de minorités de genre étaient plus nombreuses (66,7 %) à rapporter au moins une conséquence que les hommes ($\chi^2_{(1)} = 18,16$; $p < 0,01$) et les femmes ($\chi^2_{(1)} = 9,26$; $p < 0,05$). Les données révèlent aussi **une association significative entre le genre et la fréquence des symptômes de stress post-traumatique**. Encore une fois, les femmes (9,5 %) étaient plus nombreuses que les hommes (6,3 %) à présenter des symptômes de stress post-traumatique atteignant un seuil clinique ($\chi^2_{(1)} = 6,44$; $p < 0,05$). Par ailleurs, les personnes de minorités de genre étaient plus nombreuses (25,0 %) à rapporter au moins une conséquence que les hommes ($\chi^2_{(1)} = 30,11$; $p < 0,001$) et les femmes ($\chi^2_{(1)} = 18,98$; $p < 0,001$).

Tableau 6
**Conséquences vécues suite aux événements de VSMU
vécus depuis l'arrivée à l'université**

	Harcèlement sexuel (n = 3081)	Comportements sexuels non désirés (n = 1685)	Coercition sexuelle (n = 285)	Au moins un épisode de VSMU (n = 3396)
	%	%	%	%
Conséquences apparentées à l'état de stress post-traumatique (ÉSPT)				
Avez-vous essayé fortement de ne pas y penser ou fait des efforts pour éviter des situations qui vous rappelaient l'événement ?	22,8	32,6	63,9	21,9
Avez-vous été constamment sur vos gardes, en état d'alerte ou sursautiez-vous facilement ?	16,3	22,7	48,4	15,6
Avez-vous eu des cauchemars à propos de cet événement ou vous y avez pensé alors que vous ne le vouliez pas ?	14,9	22,1	50,9	14,5
Avez-vous ressenti que vous étiez engourdi.e ou détaché.e des autres, des activités ou de l'environnement ?	10,4	14,4	36,8	10,0
Autres conséquences affectant le fonctionnement				
Avez-vous modifié certaines habitudes ou l'utilisation des réseaux sociaux ?	23,1	32,5	44,6	22,9
Avez-vous éprouvé des difficultés à poursuivre vos activités à l'université soit dans vos études, le sport ou le travail ?	17,6	25,8	55,1	16,9
Avez-vous éprouvé des difficultés dans votre vie affective, sexuelle ou intime ?	15,9	23,9	49,5	15,3
Avez-vous modifié certaines habitudes de vie ?	13,6	19,6	42,1	13,2
Avez-vous eu l'intention ou avez-vous changé votre parcours scolaire, sportif ou professionnel ?	10,8	14,8	37,9	10,4
Avez-vous ressenti certains maux physiques ?	10,2	15,5	38,2	9,8
Avez-vous augmenté votre consommation d'alcool ou de drogues ?	6,0	9,3	22,8	5,9
Participant.es rapportant au moins une conséquence	48,1	63,3	88,4	47,3
Participant.es atteignant le seuil clinique associé à l'ÉSPT	9,7	14,4	39,3	9,2

Voici des extraits de récits qui traduisent des conséquences de situations de violence sexuelle en milieu universitaire. Ces conséquences touchent divers aspects de la vie académique, sociale et psychique pouvant aller de la modification de certaines habitudes de vie sur les campus, à la perte d'estime de soi et aux difficultés scolaires, jusqu'à l'apparition de problèmes psychologiques et de santé (dont des symptômes de stress post-traumatique).

« J'étais chargée de cours. Un étudiant s'est mis à m'envoyer des courriels qui m'ont dégoutée et qui m'ont fait peur. Il disait qu'il voulait déposer une plainte contre mon cours parce qu'il trouvait que j'étais trop sexy pour enseigner, que ça rendait l'enseignement mauvais. Il voulait que je cède ma place à un autre chargé de cours parce que ça distrayait les étudiants, et que je devrais enseigner voilée parce que j'avais des trop belles courbes. Il concluait en me demandant si son courriel me faisait plaisir, etc. Il n'est jamais venu me parler en personne. Il m'a simplement envoyé des courriels. C'était un grand groupe alors je ne savais pas c'était qui, je n'ai jamais mis de visage sur ce nom. Par contre, je suis restée très inquiète après. J'avais peur et je scrutais les étudiants en me demandant qui ça pouvait être et s'il allait faire autre chose. »

« (...) Cet événement et le contexte malsain de notre relation ont ébranlé ma confiance et mon estime, ont affecté mes résultats scolaires, ma concentration, ma motivation, ma présence en classe. »

« [...] Lorsque certaines personnes ont appris mon orientation sexuelle, j'ai eu des représailles sur les réseaux sociaux, des commentaires offensants, etc. Ces personnes en parlaient à d'autres, et celles-ci me jugeaient du regard, m'évitaient. Ainsi, j'ai eu énormément de difficulté à me créer des liens d'amitié avec d'autres étudiants. »

« [...] Même si ce n'est pas allé plus loin (heureusement), j'ai ensuite, à chaque fois et durant une longue période, regardé derrière moi en marchant sur le campus, évité certains passages peu éclairés ou peu fréquentés, évité la cafétéria, évité de manger seule, etc. »

« (...) Il m'a par la suite fait des avances répétées en profitant de situations sociales. J'ai toujours exprimé un refus, tentant d'être de plus en plus ferme. Après 4 ou 5 reprises étalées sur quelques mois, j'ai énoncé à mon désir de ne plus le rencontrer. À ce moment, je commençais à développer des symptômes d'anxiété (palpitations) déclenchés par ses contacts avec moi. (...) »



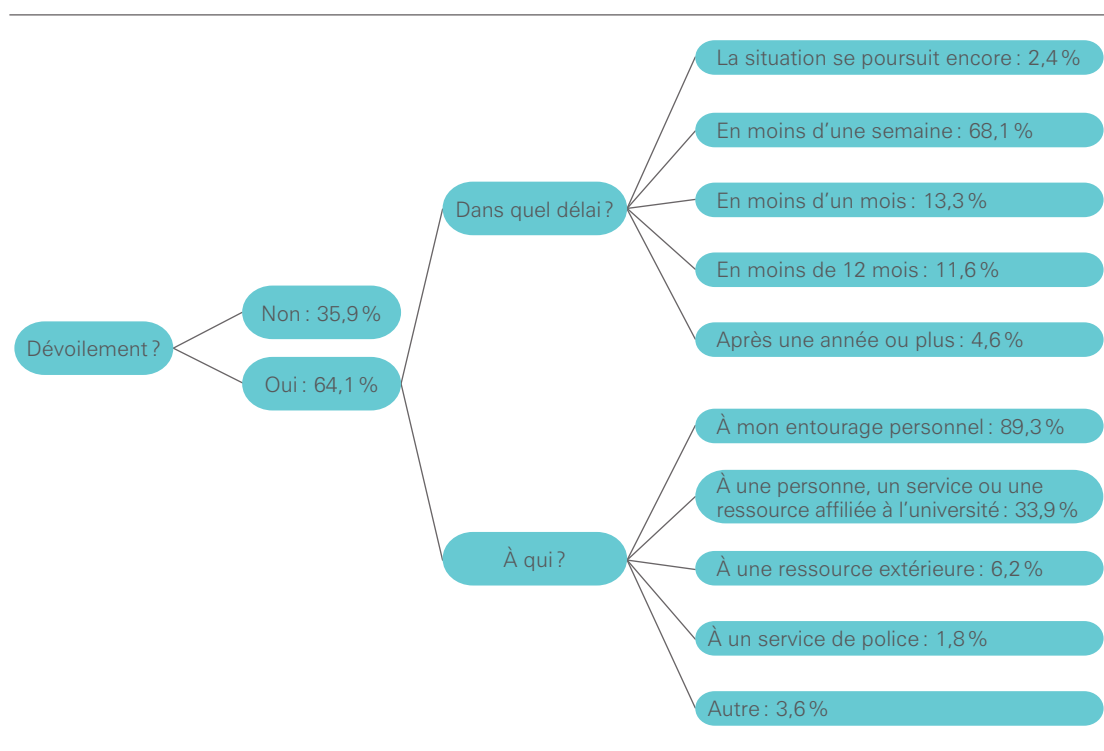
4.4 Dévoilement des événements, recherche de soutien et réactions sociales

Les personnes ayant vécu une situation de VSMU ont été invitées à préciser si elles avaient ou non dévoilé la situation. Ceci fait référence au fait d'avoir parlé ou non des événements, sans impliquer nécessairement une dénonciation ou un signalement plus officiel (qui fait l'objet de la section 4.5). Comme illustré à la Figure 4, près du tiers des répondant.es (35,9%) n'ont jamais dévoilé la situation à quiconque, une réalité encore plus présente chez les hommes. En effet, les hommes étaient moins susceptibles de rapporter avoir dévoilé les événements (50,2%) que les femmes (67,4%) ($\chi^2_{(1)} = 65,87$; $p < 0,001$) et les personnes issues des minorités de genre (70,8%) ($\chi^2_{(1)} = 11,02$; $p < 0,01$). Par ailleurs, aucune différence significative n'a été observée entre les femmes et les personnes issues des minorités de genre. Les deux tiers des personnes qui ont dévoilé la situation l'ont fait dans un délai de moins d'une semaine à la suite du dernier épisode de VSMU.

Les données indiquent que **les victimes ayant dévoilé les événements se sont, pour la grande majorité, confiées à des membres de leur entourage personnel (89,3%)**, tandis que le tiers (33,9%) l'ont fait auprès d'une personne affiliée à l'université, que ce soit pour signaler les événements ou seulement pour se confier. Les données révèlent que les victimes dévoilent peu aux ressources extérieures à l'université (6,2%) et très rarement aux services de police (1,8%).

Figure 4

Fréquences des caractéristiques du dévoilement des événements de VSMU vécus depuis l'arrivée à l'université ($n = 3\,350$)



Comme présenté dans la Figure 4, parmi les personnes ayant vécu une forme de violence sexuelle en milieu universitaire, 64,1 % d'entre elles se sont confiées à une tierce personne. À partir d'une liste de réactions, aidantes et non aidantes, ces personnes indiquaient si leur dévoilement avait suscité ou non de telles réponses. L'instrument de mesure utilisé permet de distinguer les réactions aidantes des réactions non aidantes (constatation sans soutien et accusation/exclusion). Le Tableau 7 expose le pourcentage de personnes ayant rencontré chacune des réactions, ventilé selon leur genre.

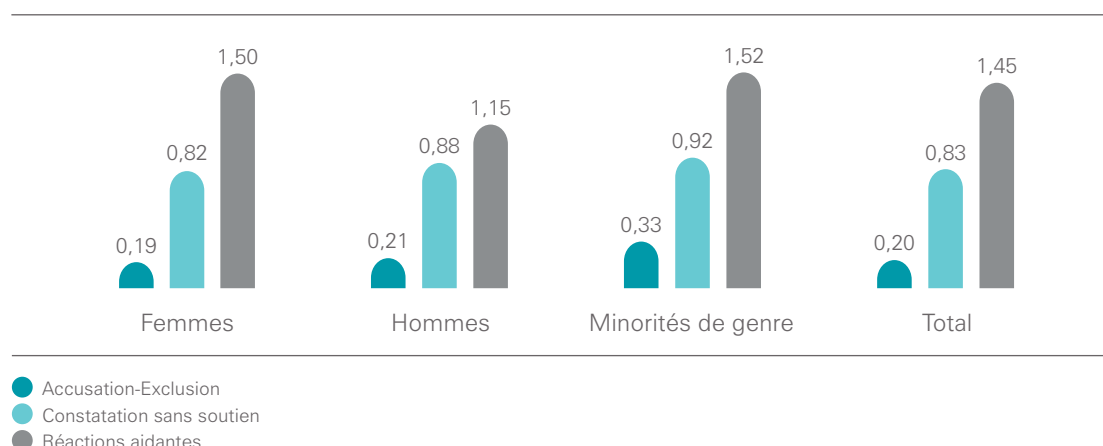
Tableau 7

Réactions rencontrées lors du dévoilement des VSMU, selon le genre de la personne qui se confie

	Femmes (n = 1599)	Hommes (n = 288)	Minorités de genre (n = 45)	Total (n = 1932)
	(%)	(%)	(%)	(%)
Accusation – Exclusion				
Ont exprimé tellement de colère envers l'agresseur que j'ai dû les calmer	24,0	18,4	26,7	23,2
M'ont dit que j'aurais pu prévenir cette situation	18,8	19,1	20,0	18,9
Ont été tellement bouleversées qu'elles ont eu besoin que je les rassure	14,4	14,2	20,0	14,5
M'ont dit que j'avais été irresponsable ou imprudent.e	12,9	9,0	13,3	12,4
Après leur avoir dit, m'ont traité.e d'une manière différente qui m'a mis.e mal à l'aise	9,8	16,0	20,0	11,0
Ont essayé de prendre le contrôle de mes actions ou mes décisions	10,4	9,4	15,6	10,4
M'ont fait sentir comme si j'étais incapable de prendre soin de moi-même	7,4	7,3	8,9	7,4
Ont pris des décisions ou ont fait des choses à ma place	7,0	6,3	11,1	7,0
M'ont traité.e comme un enfant ou une personne incompetente	6,4	6,6	20,0	6,8
Ont agi comme si j'étais endommagé.e	5,8	5,9	17,8	6,1
Ont évité de me parler ou de passer du temps avec moi	5,1	6,9	11,1	5,5
Ont agi comme si je ne valais rien à leurs yeux	4,3	6,6	11,1	4,8
Constatation sans soutien				
M'ont dit de continuer ma vie	51,0	51,0	48,9	51,0
Ont tenté de me distraire avec d'autres choses	40,0	31,3	51,1	39,0
Ont minimisé le sérieux de cet événement	34,1	33,3	48,9	34,4
M'ont dit de cesser d'y penser	33,6	32,6	42,2	33,6
Ont fait une blague ou utilisé le sarcasme	30,9	42,4	33,3	32,7
M'ont encouragé.e à tenir cela secret	12,5	12,8	15,6	12,6
Réactions aidantes				
M'ont rassuré.e que j'étais une bonne personne	79,1	68,4	84,4	77,6
M'ont réconforté.e en me disant que tout irait bien ou en me prenant dans leurs bras	47,7	28,8	51,1	44,9
M'ont fourni de l'information et ont discuté des options avec moi	43,9	36,8	51,1	43,0
M'ont aidé.e à trouver de l'information sur les moyens de surmonter cette expérience	30,2	21,5	35,6	29,0

La Figure 5 présente la cote moyenne pour les trois types de réaction rencontrée par les participant.es, selon leur genre. Une cote plus élevée indique une réaction plus fréquemment rencontrée. Il est à noter que la cote moyenne ne dépasse pas une cote moyenne de 2, équivalente à «quelquefois».

Figure 5
Type de réactions rencontrées lors du dévoilement des VSMU, selon le genre de la personne qui se confie



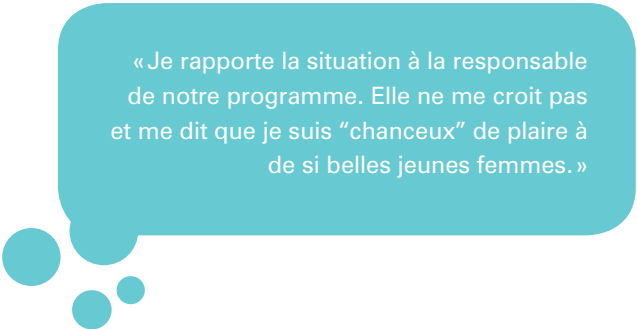
Les réactions aidantes obtiennent une cote moyenne plus élevée que les deux autres dimensions. Néanmoins, une cote moyenne de 1,45 ($\bar{ET} = 1,05$) signifie que les personnes confidentes ont manifesté «rarement» à «quelquefois» ces réactions aidantes. Ces réactions positives peuvent se concrétiser par un soutien émotionnel (ex. : «m’ont rassuré que j’étais une bonne personne»), ou par une aide tangible (ex. : «m’ont aidé à trouver de l’information sur les moyens de surmonter cette expérience»).

« (...) Ma solution pour passer par-dessus ce commentaire déplacé et déplaisant a été d’en parler avec mes amis proches et ils ont pu m’aider et me reconforter moralement. »

« (...) Au temps des fêtes, j’ai parlé avec ma famille de la situation. Ils m’ont soutenue et conseillée d’aller voir un psychologue qui m’aiderait mieux qu’eux à comprendre ce qui se passe. Ce que j’ai fait. Je suis retournée à mes cours et j’évite le plus possible cette personne. Mes amis et ma famille me soutiennent, de même que mes collègues de classe. »

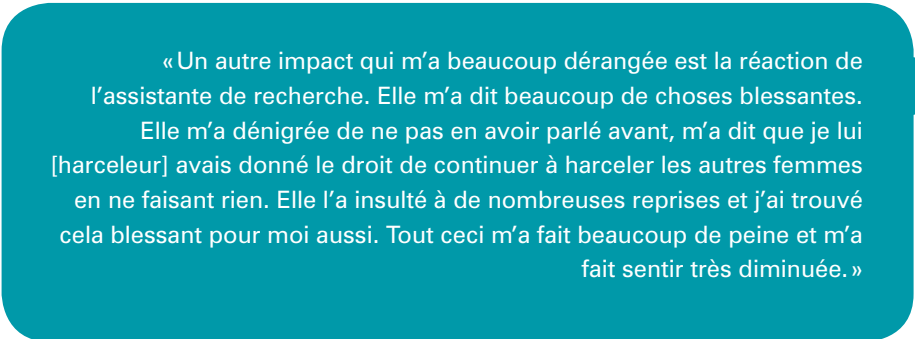


Les réactions de constatation de l'événement, mais sans offre de soutien, considérées comme non aidantes, sont rarement manifestées par les personnes confidentes ($M = 0,83$; $\acute{E}T = 0,78$). À titre d'exemple, il peut s'agir d'une réaction faisant appel à la distraction, comme le fait de dire à la victime de cesser d'y penser.



« Je rapporte la situation à la responsable de notre programme. Elle ne me croit pas et me dit que je suis "chanceux" de plaire à de si belles jeunes femmes. »

La cote moyenne pour les réactions d'accusation ou d'exclusion, considérées comme un autre type de réaction non aidante, suggère que ces réactions sont rarement manifestées par les personnes confidentes ($M = 0,20$; $\acute{E}T = 0,39$). Néanmoins, l'examen des énoncés révèle que plus d'une personne sur cinq a rencontré une réaction de blâme telle que : « m'ont dit que j'avais été irresponsable ou imprudent.e » (12,4 %) ou « m'ont dit que j'aurais pu prévenir cette situation » (18,9 %).



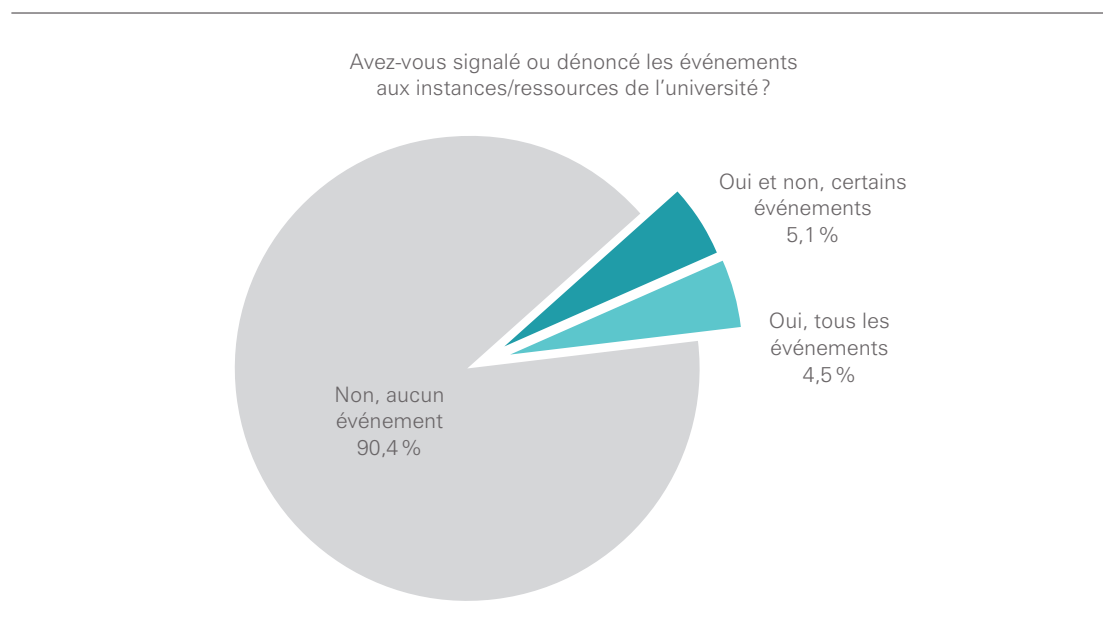
« Un autre impact qui m'a beaucoup dérangée est la réaction de l'assistante de recherche. Elle m'a dit beaucoup de choses blessantes. Elle m'a dénigrée de ne pas en avoir parlé avant, m'a dit que je lui [harceleur] avais donné le droit de continuer à harceler les autres femmes en ne faisant rien. Elle l'a insulté à de nombreuses reprises et j'ai trouvé cela blessant pour moi aussi. Tout ceci m'a fait beaucoup de peine et m'a fait sentir très diminuée. »

Il est à noter qu'aucune différence significative n'a été observée selon le genre de la victime pour les réactions de constatation sans soutien et d'accusation/exclusion. Toutefois, une différence statistiquement significative a été identifiée quant à la cote moyenne des réactions aidantes selon le genre ($F(2,1929)=13,41$, $p < 0,001$). Les analyses comparatives ont révélé que les hommes ont obtenu une cote moyenne de réactions aidantes ($M = 1,15$, $\acute{E}T = 1,00$) plus faible que celle des femmes ($M = 1,50$, $\acute{E}T = 1,06$).

4.5 Signalement et dénonciation aux instances ou ressources de l'université

Alors que la section précédente fait référence au dévoilement ou à la confiance, cette section aborde plutôt le signalement ou la dénonciation, et ce, précisément dans le milieu universitaire. En d'autres termes, cette section fait référence à une démarche plus officielle de divulgation auprès des instances/ressources de l'université d'appartenance, incluant la plainte, mais sans s'y limiter. Dans un premier temps, les personnes ayant dévoilé les événements de VSMU étaient invitées à préciser si elles avaient dénoncé les gestes aux instances ou ressources de leur université. Comme l'illustre la Figure 6, **seulement 9,6 % des personnes ont entamé une telle démarche**. Ainsi, 90,4 % des personnes ayant vécu une VSMU n'ont pas dénoncé les gestes (pourcentage qui inclut les participant.es n'ayant jamais dévoilé les événements et donc qui, par défaut, n'ont pas dénoncé les gestes puisqu'ils ont rapporté n'en avoir parlé à personne). Il est à noter qu'aucune différence significative n'a été observée selon le genre des participant.es.

Figure 6
Fréquences des signalements et dénonciations des VSMU aux instances ou ressources de l'université, pour les événements de VSMU vécus vécues depuis l'arrivée à l'université
(*n* = 3222)



Les victimes n'ayant pas dénoncé les événements aux ressources ou instances de l'université (90,4 %) répondaient à une question complémentaire visant à indiquer les raisons de ce non-signalement. Le Tableau 8 rapporte le pourcentage de personnes ayant choisi chacune des raisons invoquées à partir d'une liste de possibilités, selon le genre des participant.es. La raison la plus souvent invoquée pour ne pas dénoncer fait référence au fait que les victimes jugent que la situation n'était pas assez grave pour

signaler (78,6 %). Parmi les autres raisons invoquées, près du tiers (29,8 %) a désiré ne plus y penser et passer à autre chose et 1 personne sur 5 craignait que des personnes de l'université ne prennent pas la situation au sérieux. Les données indiquent aussi que plusieurs victimes considéraient qu'il n'y avait pas suffisamment de preuves pour assurer une intervention (19,5 %). Enfin, 16,2 % des victimes n'ont pas dénoncé la situation parce qu'elles ignoraient à qui s'adresser et 16 % craignaient des représailles.

Tableau 8

Fréquences des raisons de non-dénonciation des événements de VSMU

	Femmes (n = 1531)	Hommes (n = 272)	Minorités de genre* (n = 45)	Total (n = 1848)
Je croyais que la situation n'était pas assez grave pour la signaler	78,4	78,7	84,4	78,6
Je voulais simplement mettre l'incident derrière moi et ne plus y penser	30,2	26,5	35,6	29,8
Je craignais que des personnes de l'université ne prennent pas la situation au sérieux	20,3	16,5	37,8	20,2
Je craignais de ne pas avoir suffisamment de preuves pour que les instances de l'université puissent intervenir	20,5	12,5	28,9	19,5
Je ne savais pas à qui m'adresser à l'université	16,9	8,8	37,8	16,2
Je craignais les représailles de la personne ayant commis ces gestes ou de son entourage	16,9	7,7	35,6	16,0
Je n'avais pas confiance dans les personnes ou instances/ressources en place à l'université	15,3	14,0	40,0	15,7
J'avais peur qu'on pense que j'étais en partie responsable de la situation	14,8	9,9	31,1	14,5
Je craignais que ma plainte ne soit pas traitée de manière confidentielle	14,9	9,2	26,7	14,3
Je trouvais les démarches trop compliquées pour dénoncer la situation à l'université	14,4	8,5	26,7	13,9
Je ne savais pas que l'université pouvait m'aider dans cette situation	14,3	7,7	22,2	13,5
Je craignais des conséquences négatives pour mon emploi, ma session, l'obtention de mon diplôme, ou ma carrière sportive	13,2	9,2	20,0	12,8
Je voulais que personne ne soit au courant de cette situation	11,5	12,5	26,7	12,0
Je craignais de compromettre l'emploi ou les études de la personne ayant commis ces gestes	9,9	9,9	15,6	10,0
J'avais besoin d'aide ou de répit, mais je ne voulais pas déposer une plainte formelle	4,9	5,1	8,9	5,0

Note : Le total dépasse 100 % puisque les répondant.es pouvaient cocher plus d'une réponse.

* Pour connaître la définition de l'expression « minorités de genre », voir la note de bas de page disponible à la page 24.



Voici trois extraits abordant les enjeux du signalement ou de la dénonciation à l'université. Alors que le premier extrait énumère des raisons de la non-dénonciation aux instances de l'université, les deux autres extraits rapportent les réactions du personnel universitaire à la suite du signalement.

« (...) Pourquoi je n'ai rien dit ? Parce qu'on était en fin de session, que j'étais débordée par mes travaux, que je ne voulais pas risquer de couler son cours, et malgré le fait que ce genre de commentaire est inacceptable, il est malheureusement rarement pris au sérieux, comme si ça faisait partie de la culture. Comme si c'était normal que les hommes aient des commentaires ou attitudes du genre à l'endroit des femmes. »

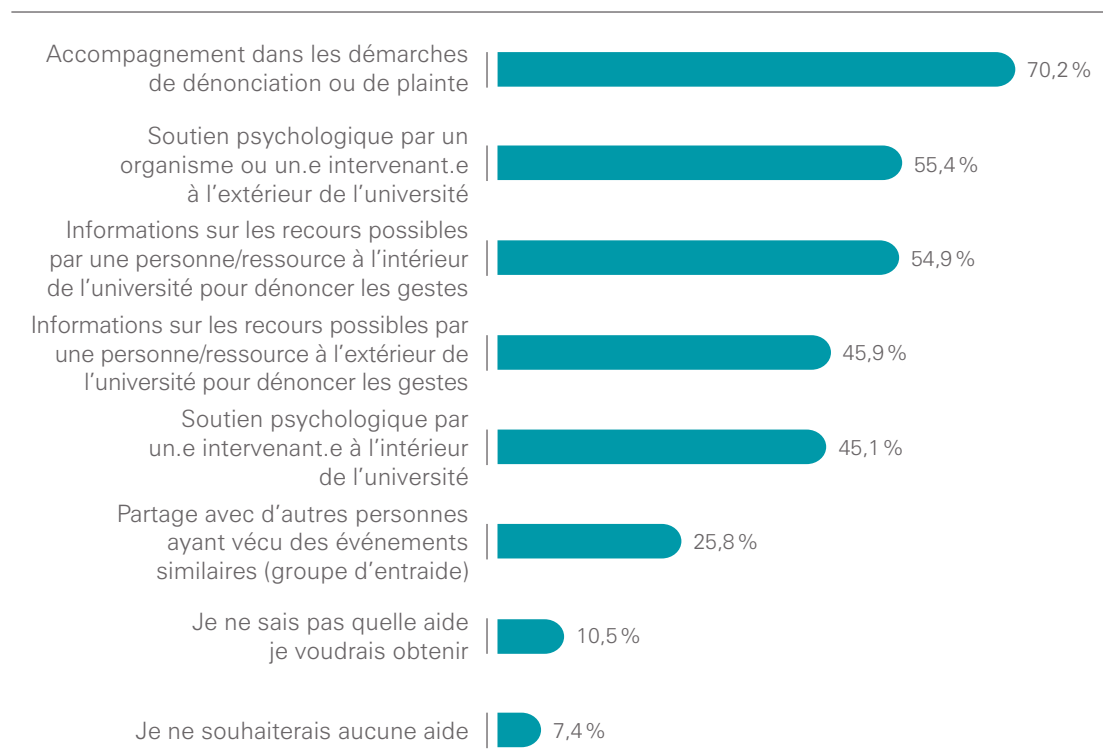
« (...) J'ai porté plainte à la direction, et le syndicat avait déjà été mis au courant par d'autres étudiantes. Malheureusement, personne n'osait l'accuser d'agression ou d'harcèlement. Il est influent dans le milieu [...] et personne n'osait, en première session, se retrouver avec un aussi lourd fardeau. Il aura fallu deux autres années de plaintes répétées mais jamais suffisamment officialisées pour que le chargé de cours soit finalement remercié (et encore là, je crois que la version officielle [n'est pas le congédiement]). »

« (...) Avant que cela dégénère, je me suis adressée seule au service du personnel enseignant et j'ai demandé qu'ils interviennent afin que cela cesse. Je n'ai pas déposé de plainte officielle, je voulais juste que les comportements cessent. Ils ont rencontré le chargé de cours et le comportement a cessé tout de suite. (...) »

4.6 Type d'aide souhaitée dans l'éventualité d'un événement de violence sexuelle en milieu universitaire

Qu'elles aient rapporté ou non un événement de VSMU, toutes les personnes ayant participé à l'enquête étaient invitées à préciser le type d'aide souhaitée en tel cas parmi une liste de réponses qui pouvaient faire l'objet de choix multiples (Figure 7). La réponse la plus fréquemment rapportée fait référence à un accompagnement dans les démarches de dénonciation ou de plainte (70,2 %). **Plusieurs répondant.es précisent vouloir obtenir un soutien psychologique, avec une préférence pour que ce soutien soit offert soit par une instance à l'extérieur de l'université (55,4 %) plutôt qu'à l'intérieur des murs de l'université (45,1 %).** Parmi les autres réponses endossées par près de la moitié des participant.es, on retrouve le souhait d'obtenir des informations sur les recours possibles, avec une légère préférence pour quelqu'un à l'intérieur (54,9 %) vs à l'extérieur (45,9 %) du campus. Participer à un groupe d'entraide permettant de partager avec d'autres personnes ayant vécu des situations similaires représente un type d'aide souhaité pour le quart des répondant.es (25,8 %). Finalement, notons qu'une minorité (7,4 %) de répondant.es n'attend aucune aide après une situation de VSMU.

Figure 7
Fréquence des types d'aide souhaitée dans l'éventualité d'un événement de VSMU ($n = 8917$)

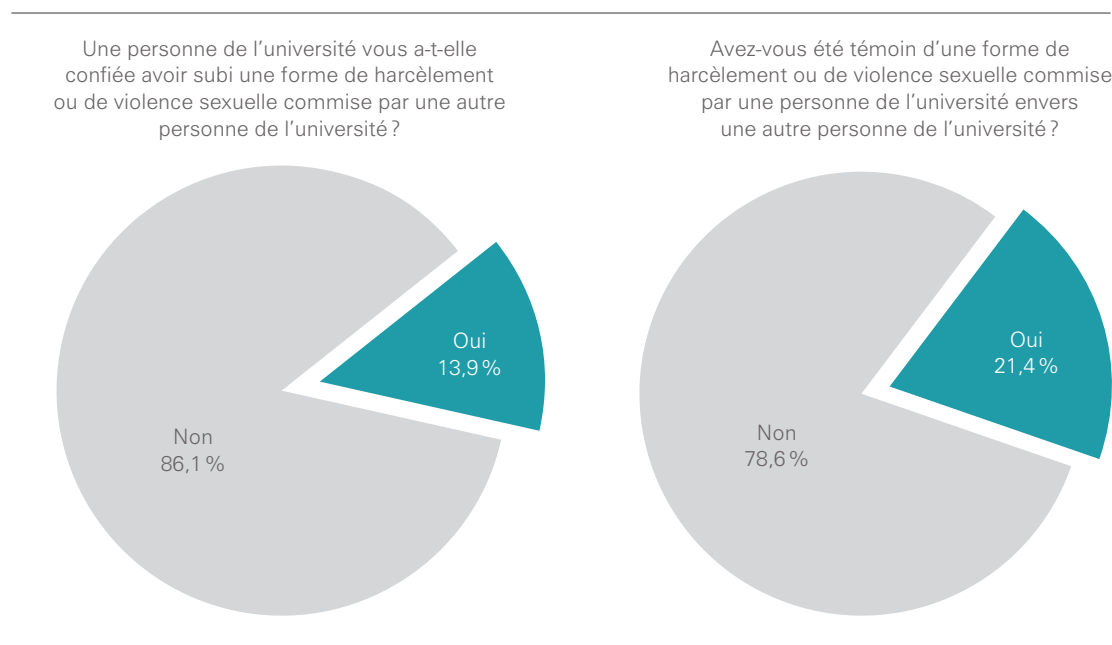


Note : Le total dépasse 100 % puisque les répondant.es pouvaient cocher plus d'une réponse.

4.7 Témoin ou confident.e d'événements de violence sexuelle en milieu universitaire

Toutes les personnes ayant répondu à l'enquête ont été invitées à préciser si elles avaient été **témoins d'une situation de VSMU**. Parmi l'ensemble des répondant.es, 13,9 % ont répondu par l'affirmative. Les personnes de minorités de genre étaient plus nombreuses (24,2 %) à avoir rapporté avoir été témoins d'une forme de violence sexuelle commise par une personne de l'université que les femmes (13,4 %) ($\chi^2_{(1)} = 11,59$; $p < 0,01$) et les hommes (14,7 %) ($\chi^2_{(1)} = 7,93$; $p < 0,01$). Aucune différence significative n'a toutefois été observée entre les hommes et les femmes sur cette question. Les participant.es ont aussi été questionné.es quant au fait d'avoir **reçu une confiance** de la part d'une autre personne membre de la communauté universitaire. Parmi les participant.es, 21,4 % ont répondu par l'affirmative. Les personnes de minorités de genre étaient plus nombreuses (31,7 %) à avoir rapporté avoir reçu une confiance que les femmes (21,1 %) ($\chi^2_{(1)} = 7,89$; $p < 0,01$) et les hommes (21,9 %) ($\chi^2_{(1)} = 6,26$; $p < 0,05$). Aucune différence significative n'a toutefois été observée entre les hommes et les femmes sur cette question. Au total, **1 personne sur 4 (25,7 %) a été témoin d'une situation de VSMU ou a reçu une confiance de la part d'une personne victime de VSMU**.

Figure 8
Fréquence du nombre de personnes ayant été témoins ou confident.es d'événements de VSMU, depuis leur arrivée à l'université ($n = 8859$)



Les deux récits suivants sont ceux de témoins d'une forme de violence sexuelle en milieu universitaire. Les situations rapportées se produisent en classe ou au travail.



« Une personne que je connais passe régulièrement des commentaires à connotation sexuelle sur différentes femmes de notre entourage. Cette même personne passe occasionnellement des commentaires de même nature (quoique plus subtilement) à voix haute lorsqu'il y a des femmes autour. Ça me rend toujours mal à l'aise, et je sens que c'est le cas d'autres personnes autour de la table. Je lui ai déjà mentionné en privé, mais ça ne semble pas avoir changé son attitude... »

« Chaque fois que j'allais à l'un de mes cours, un enseignant faisait toujours des remarques désobligeantes à caractère sexuel. De plus, sa participation aux 4 à 7 nous rendait mal à l'aise, moi et mes amies. Nous savons que l'une des filles de la classe se faisait harceler par courriel et lors des 4 à 7. À ma connaissance, elle ne l'a pas dénoncé. Nous évitons donc de le croiser à la faculté pour ne pas qu'il commence à nous achaler. »

4.8 Croyances et préjugés vis-à-vis des violences sexuelles

Une section du questionnaire a permis d'examiner le niveau d'adhésion aux croyances ou préjugés relatifs au harcèlement et aux autres types de violence sexuelle. Il a été possible de calculer la cote globale des énoncés, une cote plus élevée indiquant un niveau d'adhésion plus élevé (la cote globale de l'instrument pouvant varier de 11 à 55). Globalement, la cote moyenne pour l'ensemble de l'échantillon est de 17,67 (ET = 6,37). Les résultats indiquent que la cote moyenne est différente selon le genre ($F(2,8612) = 135,83, p < 0,001$). Les analyses subséquentes révèlent que les hommes ($M = 19,48$; ET = 6,85) endossent significativement davantage les croyances ou préjugés vis-à-vis du harcèlement et des autres types de violence sexuelle, tout en ayant un faible degré d'adhésion, que les femmes ($M = 17,00$; ET = 6,04) et les minorités de genre ($M = 16,36$; ET = 6,67).

Le Tableau 9 expose le niveau d'accord moyen pour chaque énoncé (de 1 « fortement en désaccord » à 5 « fortement en accord »). Ce tableau présente également la répartition des réponses en trois groupes : « en désaccord » (incluant « fortement » et « plutôt en désaccord »), « neutre » ou « en accord » (incluant « plutôt » et « fortement en accord »). La grande majorité des répondant.es sont en désaccord avec l'ensemble des énoncés qui minimisent les comportements de violence sexuelle, culpabilisent les victimes ou déresponsabilisent les personnes qui commettent les gestes de violence sexuelle. **Néanmoins, une proportion non négligeable de répondant.es se déclare neutre ou en accord avec des énoncés préjudiciables aux victimes**, la neutralité témoignant d'un degré d'incertitude, notamment :

- 38,7 % sont d'accord ou neutres relativement à l'énoncé « Certains gestes anodins des hommes sont injustement interprétés comme du harcèlement sexuel » ;
- 18,9 % sont d'accord ou neutres relativement à l'énoncé « Beaucoup de femmes donnent l'impression à un homme qu'elles sont intéressées, et ensuite elles prétendent avoir été agressées sexuellement » ;
- 16,2 % sont d'accord ou neutres relativement à l'énoncé « Les hommes n'ont généralement pas l'intention de forcer leur partenaire, mais parfois, ils sont incapables de s'arrêter car ils sont trop excités sexuellement ».

Tableau 9
Fréquences, moyennes et écart-types des énoncés sur les croyances et préjugés par rapport aux violences sexuelles (n=8 620)

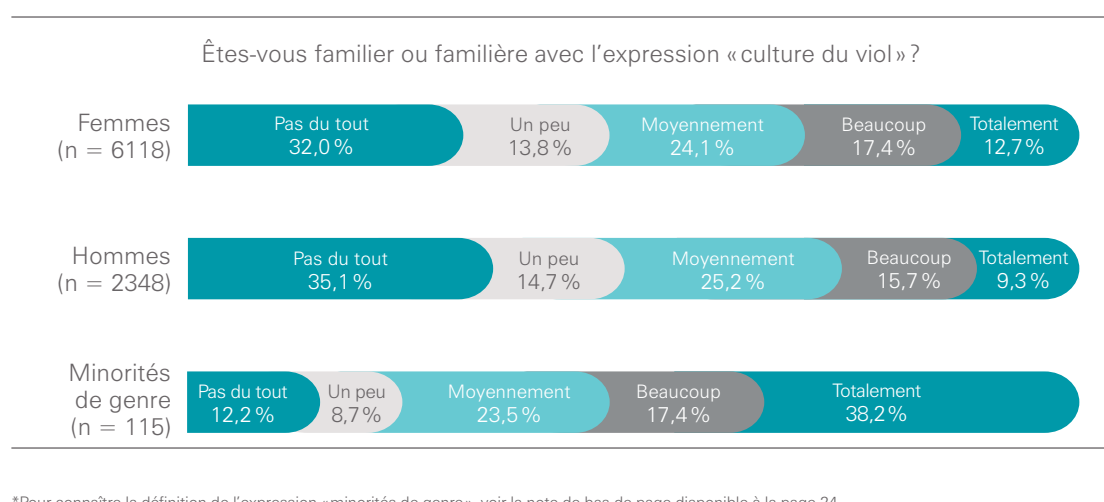
	En désaccord	Neutre	En accord	Niveau d'accord	
	%	%	%	M	ET
Certains gestes anodins des hommes sont injustement interprétés comme du harcèlement sexuel	61,3	23,8	14,9	2,25	1,08
Lorsque les femmes s'habillent de manière sexy, elles envoient des messages contradictoires aux hommes	78,9	11,0	10,1	1,74	1,05
Beaucoup de femmes donnent l'impression à un homme qu'elles sont intéressées, et ensuite elles prétendent avoir été agressées sexuellement	81,1	14,4	4,5	1,68	0,91
Si une personne ne se défend pas physiquement ou ne dit pas « non », on ne peut pas parler d'agression sexuelle	84,3	8,5	7,2	1,59	,97
Les hommes n'ont généralement pas l'intention de forcer leur partenaire, mais parfois, ils sont incapables de s'arrêter car ils sont trop excités sexuellement	83,8	10,2	6,0	1,56	,93
Si une personne est soûle, elle pourrait agresser sexuellement une autre personne, mais non intentionnellement	86,0	8,4	5,6	1,55	,89
Les femmes qui se placent dans des situations à risque sont en partie responsables si elles se font agresser ou harceler sexuellement	87,1	6,3	6,6	1,51	,90
Les accusations d'agression sexuelle servent souvent à se venger des hommes	88,1	9,4	2,5	1,51	,80
Si un homme manifeste des réactions physiques, il peut difficilement prétendre avoir été agressé sexuellement car ses réactions indiquent un plaisir sexuel	87,3	8,8	3,9	1,50	,85
Il est impossible d'agresser sexuellement un homme qui sait se défendre physiquement	89,4	5,8	4,9	1,47	,87
Si une femme est agressée pendant qu'elle est soûle, elle est au moins un peu responsable d'avoir laissé les choses échapper à son contrôle	92,9	3,5	3,6	1,30	,74

4.9 Opinions concernant la «culture du viol»

Une section du questionnaire permettait de sonder les participant.es sur le sujet de la culture du viol, une notion de plus en plus utilisée sur le terrain des mobilisations sociales, des organisations qui font de la sensibilisation en matière de violence à caractère sexuel – incluant les universités et les institutions gouvernementales, ou encore dans les médias. La première question visait d’abord à vérifier leur degré de familiarité avec l’expression «culture du viol». Les fréquences associées à chaque niveau de familiarité sont présentées par genre (Figure 9).

La cote moyenne obtenue pour la question de la familiarité avec l’expression «culture du viol» a été calculée selon le genre des participant.es, une cote plus élevée indiquant un plus haut niveau de familiarité. Il est à noter que la cote moyenne globale est de 1,62 ($\text{ÉT} = 1,40$), se situant entre les options de réponses «un peu» et «moyennement». Une différence statistiquement significative a été identifiée quant à la cote moyenne de familiarité selon le genre ($F(2, 8578) = 40,04, p < 0,001$). Les personnes issues de minorités de genre ($M = 2,61, \text{ÉT} = 1,39$) présentent une cote moyenne de familiarité plus élevée que les femmes ($M = 1,65, \text{ÉT} = 1,41$) et les hommes ($M = 1,49, \text{ÉT} = 1,35$). Les femmes présentent aussi une cote moyenne significativement plus élevée que les hommes.

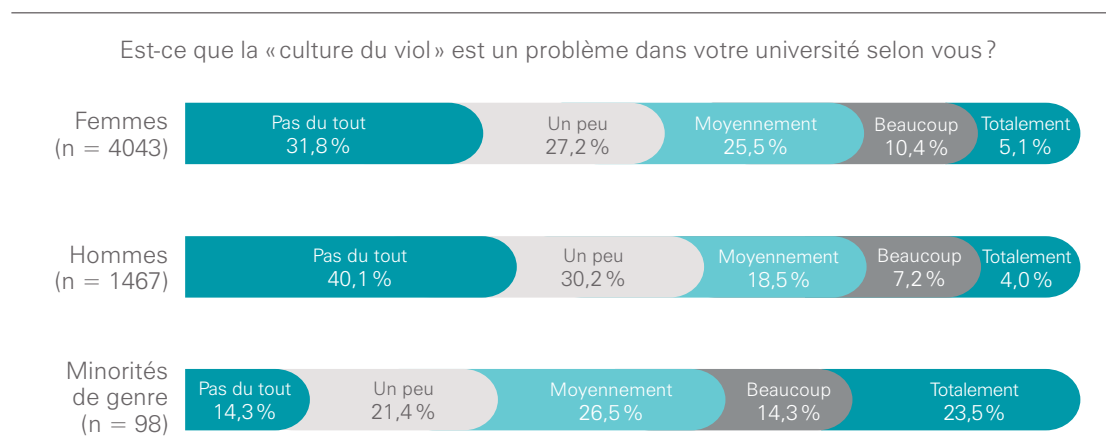
Figure 9
Fréquence du niveau de familiarité avec l’expression «culture du viol», par genre



Les personnes déclarant une connaissance de l’expression (de «un peu» à «totalement») étaient ensuite invitées à répondre à une seconde question. **À des degrés divers de conviction, une forte majorité (66,3 %) des personnes sondées familières avec cette expression considèrent la culture du viol comme un problème au sein de leur institution universitaire.**

La Figure 10 présente la fréquence pour chaque option de réponse obtenue à la question « Est-ce que la culture du viol est un problème dans votre université selon vous? », selon le genre des participant.es, une cote plus élevée indiquant une perception que la culture du viol est un problème plus élevé. Il est à noter que la cote moyenne globale est de 1,25 ($\bar{ET} = 1,17$), se situant entre les options de réponses « un peu » et « moyennement ». Encore une fois, une différence statistiquement significative a été observée quant à la cote moyenne obtenue selon le genre ($F(2, 5605) = 53,47, p < 0,001$). Les personnes de minorités de genre ($M = 2,11, \bar{ET} = 1,37$) présentent une cote moyenne plus élevée que les femmes ($M = 1,30, \bar{ET} = 1,17$) et les hommes ($M = 1,05, \bar{ET} = 1,11$). Les femmes présentent elles aussi une cote moyenne significativement plus élevée que les hommes.

Figure 10
Fréquence de la perception que la « culture du viol » est un problème à l'université, par genre



4.10 Moyens de sensibilisation et de lutte contre les VSMU à privilégier par les universités

La dernière section du questionnaire regroupe une liste d'actions pouvant contribuer à sensibiliser ou à lutter contre les VSMU auprès de la communauté universitaire. Il est à noter que cette section a été complétée uniquement par les participant.es affilié.es à l'UQAM et à l'UQO. Le Tableau 10 présente le pourcentage de répondant.es ayant inscrit être plutôt en accord ou tout à fait en accord, pour chaque action ou stratégie. Un pourcentage d'accord très élevé est obtenu pour plusieurs des moyens proposés, notamment les 7 premiers, qui récoltent un appui de plus de 80 % des répondant.es. Relevons toutefois que 28,3 % des personnes ayant répondu à cette question sont d'accord avec le fait que l'institution est suffisamment proactive dans la prévention de ces actes et n'a pas à modifier ni ses pratiques, ni ses politiques. Il est à noter que 93,3 % de ces personnes ont tout de même exprimé leur accord avec au moins une autre mesure proposée dans la liste.

Tableau 10

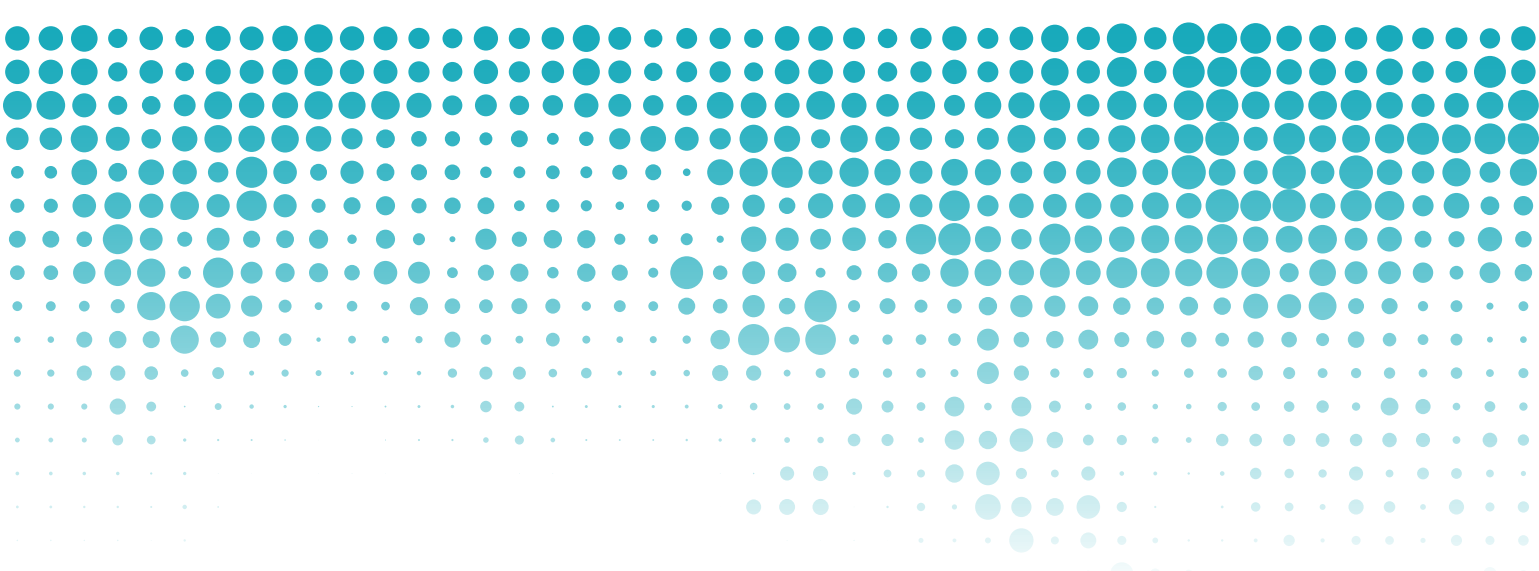
Fréquence des moyens à privilégier par l'université pour sensibiliser la communauté universitaire aux VSMU ($n=3\ 304$)

	En accord
	%
Se doter de politiques claires et transparentes qui permettront d'informer les membres des démarches à entreprendre et des canaux qui existent pour appuyer les personnes victimes et/ou témoins de paroles ou de gestes de nature sexuelle non désirés	96,1
Travailler de concert avec les autres acteurs du milieu afin de favoriser le traitement rapide et efficace de toutes plaintes en la matière	94,2
Développer des campagnes de sensibilisation afin d'informer les membres de la communauté universitaire des lois canadiennes et québécoises, des règlements de l'université et des politiques qui lui sont propres	93,3
Se doter d'un bureau de réception et de traitement des plaintes, neutre, qui permettrait d'assurer le suivi auprès des victimes et s'assurer qu'elles reçoivent l'aide nécessaire et désirée	92,5
Développer et rendre accessible une liste d'options, y compris des options confidentielles, anonymes et par Internet, pour les victimes qui souhaitent rapporter (et/ou dénoncer) une situation vécue	91,0
Implanter un organisme indépendant d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel à l'université	81,6
Compiler et diffuser des statistiques annuelles anonymes des paroles et gestes de nature sexuelle, non désirés, qui sont reportés aux autorités universitaires de l'université	80,3
S'assurer d'un meilleur éclairage de ses installations et que ces installations soient généralement plus sécuritaires	78,0
Offrir des formations obligatoires sur le harcèlement et les VS, la culture du viol et le consentement à certains groupes ciblés	72,6
Offrir des formations obligatoires sur le harcèlement et les VS, la culture du viol et le consentement à l'ensemble des membres de la communauté universitaire	69,0
L'université est suffisamment proactive dans la prévention de ces actes et n'a pas à modifier ni ses pratiques, ni ses politiques	28,3

Finalement, le questionnaire permettait aussi d'obtenir des données sur la victimisation sexuelle à l'extérieur du milieu universitaire. Les résultats indiquent que 25,6% des répondant.es rapportent avoir vécu une agression sexuelle avant l'âge de 18 ans. À l'instar des violences vécues en milieu universitaire, des différences sont identifiées selon le genre, révélant que **les femmes étaient davantage susceptibles de rapporter avoir été victimisées avant l'âge de 18 ans (30,4%) que les hommes (12,4%)** ($\chi^2_{(1)} = 296,71$; $p < 0,001$). Par ailleurs, les **personnes de minorités de genre étaient plus nombreuses (39,5%)** à avoir subi une agression sexuelle dans l'enfance que les hommes ($\chi^2_{(1)} = 70,23$; $p < 0,001$) et les femmes ($\chi^2_{(1)} = 4,56$; $p < 0,05$).

FAITS SAILLANTS,
PISTES DE RÉFLEXION
ET RECOMMANDATIONS

5



Faits saillants, pistes de réflexions et recommandations

Rappelons que cette étude a été entreprise dans une conjoncture marquée par les dénonciations et la médiatisation de différentes situations de violence sexuelle vécues en milieu universitaire aux États-Unis et au Canada, incluant le Québec. L'absence de données québécoises récentes ne permettait pas d'estimer l'ampleur du problème dans les institutions universitaires québécoises. Une équipe de chercheuses de l'UQAM, alliées à des partenaires institutionnels et communautaires, ont donc entamé la présente recherche, dont l'objectif consiste précisément à établir un portrait des expériences de violence sexuelle en milieu universitaire (VSMU). Les résultats obtenus à partir des questionnaires complétés entre janvier et mai 2016 ($n = 9\,284$), par les personnes travaillant ou étudiant dans les six universités participantes, documentent plusieurs aspects du problème des VSMU et permettent de formuler des pistes de réflexion et des recommandations.

5.1 Violence sexuelle : une problématique bien présente dans les institutions universitaires québécoises

Les résultats de l'enquête ESSIMU confirment que les violences sexuelles sont bien présentes dans le milieu universitaire québécois et affectent de nombreuses personnes qui y travaillent ou y étudient. En effet, une proportion non négligeable d'étudiant.es, d'enseignant.es, d'employé.es, totalisant 3 430 personnes sur 9 284 ayant rempli le questionnaire en ligne, ont vécu une situation de violence impliquant un ou des membres de la communauté universitaire. Ainsi, près du tiers de l'échantillon (36,9 %) rapporte avoir vécu au moins un événement de VSMU depuis son entrée à l'université, toutes formes de violence sexuelle confondues. Qui plus est, 24,7 % rapportent avoir subi de la VSMU au cours de la dernière année, indiquant que la problématique est toujours actuelle et que des gestes de violence à caractère sexuel sont quotidiennement commis dans les universités. Puisque les études portant sur la victimisation sexuelle sur les campus ont examiné le plus souvent les situations vécues depuis l'entrée à l'université, que celles-ci aient été commises ou non par des personnes affiliées à l'université et qu'une majorité de ces études visent exclusivement la communauté étudiante, la comparaison des résultats serait ici inappropriée.



L'instrument de Fitzgerald et ses collègues (1999), qui est l'instrument repris dans la présente recherche, permet de distinguer trois catégories d'analyse : le « harcèlement », les « comportements sexuels non désirés » et la « coercition sexuelle ». La présente étude révèle que 33,5 % de l'échantillon ont vécu des gestes de harcèlement sexuel depuis leur arrivée à l'université, c'est-à-dire que ces personnes ont été victimes de comportements verbaux et non verbaux qui ne visent pas la coopération sexuelle et qui se traduisent par des attitudes insultantes, hostiles et dégradantes. Un total de 18,3 % des répondant.es rapportent des comportements sexuels non désirés, c'est-à-dire qu'on a eu à leur encontre des comportements verbaux et non verbaux offensants, non désirés et non réciproques – incluant des actes criminels tels que la tentative d'agression sexuelle, pour 2,9 %, et l'agression sexuelle, pour 1,6 %. En outre, 3,1 % signalent avoir subi de la coercition sexuelle (chantage en retour de récompenses) dans leur milieu d'études ou de travail. **Ces données indiquent que le phénomène des VSMU touche une proportion importante d'individus et s'avère susceptible d'affecter de manière significative le climat ainsi que le sentiment de sécurité attendu dans un environnement éducatif ou professionnel.**

En fait, les VSMU touchent directement un grand nombre de personnes, d'autant plus important qu'un.e participant.e sur trois a vécu des gestes de violence sexuelle par un membre de la communauté universitaire, mais aussi qu'un.e participant.e sur quatre a été témoin d'une situation de VSMU ou a reçu une confidence de la part d'une personne victime de VSMU. De telles proportions traduisent un réel problème appelant des politiques et des actions robustes dans une perspective de tolérance zéro.

Par ailleurs, certains groupes apparaissent davantage susceptibles de subir des situations de VSMU, relativement à leur statut, genre, orientation sexuelle ou état de santé/handicap. D'abord, le statut de la victime au moment des gestes subis (Tableau 3) suggère que les études au premier cycle représentent un contexte plus à risque, puisque près des deux tiers des personnes victimes l'ont été pendant cette période (60,2 %). Ces chiffres sont préoccupants et reflètent possiblement les statistiques globales de violence sexuelle, montrant qu'elle affecte davantage les jeunes femmes (ministère de la Sécurité publique, 2016). Toutefois, nous devons appréhender ces proportions en tenant compte de la surreprésentation du groupe des étudiantes dans notre échantillon. De plus, d'autres recherches montrent que les étudiantes aux cycles supérieurs sont particulièrement vulnérables, au regard de la durée de leur fréquentation de l'université, de la nature de leurs activités académiques en tant qu'étudiantes « dirigées » et du fréquent cumul de leurs engagements comme enseignantes ou comme assistantes de recherche (Mohipp et Senn, 2008).

Par ailleurs, nous avons jugé important de documenter le problème en fonction du genre afin de fournir un éclairage plus complet pour de futures recommandations. Ainsi, les personnes issues des minorités de genre (55,7 %) et les femmes (40,6 %) sont significativement plus nombreuses que les hommes (26,4 %) à rapporter des gestes de violence sexuelle commis par une autre personne affiliée à l'université, ce qui corrobore les données d'autres enquêtes suggérant une prévalence de violence sexuelle particulièrement préoccupante au sein de ces populations (Banyard et al., 2007 ; Kenagy, 2005 ; Kenagy et Bostwick, 2005 ; Stotzer, 2009 ; Université d'Ottawa, 2015 ; Walsh et al., 2010). Les personnes issues des minorités sexuelles (49,2 %) sont également plus nombreuses



à rapporter des gestes subis que les personnes d'orientation hétérosexuelle (35,1 %). Enfin, les personnes déclarant avoir un handicap ou un problème de santé ayant un impact dans leur vie quotidienne rapportent aussi une présence plus élevée de VSMU (46,1 %) que les personnes ayant répondu non à cette question (35,6 %).

Certains contextes apparaissent plus propices aux situations de VSMU. Les diverses situations de VSMU le plus fréquemment rapportées surviennent dans le cadre d'activités sociales/festives (excluant les initiations), mais aussi lors d'activités quotidiennes d'enseignement, d'études ou de travail (cours, travail d'équipe, stage, mémoire, thèse). Si les initiations étudiantes demeurent un contexte préoccupant, les résultats établissent clairement que les gestes de violence sexuelle ne se limitent pas à ce contexte. **De tels résultats interpellent directement les institutions d'enseignement supérieur pour une reconnaissance formelle des violences sexuelles commises par une autre personne de la communauté universitaire, peu importe que les événements se soient produits à l'intérieur ou à l'extérieur des murs de l'université.** De plus, puisque les personnes ayant commis les gestes de violence sexuelle fréquentent aussi l'université, les victimes sont susceptibles de les côtoyer à nouveau sur les campus ou dans d'autres contextes liés à la vie universitaire.

De surcroît, **le fait que les actes de VSMU soient majoritairement perpétrés par des hommes contre des femmes ou des personnes issues des minorités de genre rappelle la pertinence d'examiner ce phénomène avec une perspective féministe**, qui voit dans le harcèlement sexuel un «outil de maintien du système de genre» (Lempen, 2008) et dans les violences sexuelles, la manifestation de rapports sociaux de sexe et d'un système patriarcal, système dont une expression première réside dans la mainmise des hommes sur le corps et la sexualité des femmes (Guillaumin, 1992). Un enjeu particulièrement crucial en matière de prévention est de ne pas occulter la dimension sociologique des VSMU, considérant que «la sexualité est l'un des registres dans lesquels s'expriment les rapports de pouvoir qui, dans notre société, organisent le genre» (Fassin, 2003 : 171). De plus, comme le soulignent Cardi et al. (2005 : 51), «[p]enser l'interrelation des genres au sein de l'université implique (...) de croiser les rapports sociaux de sexe avec d'autres rapports sociaux (âge, classe sociale par exemple) afin d'en mesurer à la fois l'effet propre et l'entrelacement». Enfin, originellement développée pour qualifier un ensemble de paramètres présidant aux agressions à caractère sexuel commises sur les campus universitaires (Buchwald et al., 1993), l'idée de culture du viol met notamment en lumière l'importance de s'intéresser aux normes institutionnelles et aux représentations sociales. Les recommandations formulées dans ce rapport prennent en considération le caractère social de la problématique des VSMU.

5.2 Des conséquences vécues dans plusieurs sphères

Plusieurs conséquences sont associées aux événements de violence sexuelle subis en milieu universitaire. Ainsi, une personne victime sur deux rapporte au moins une conséquence directement liée au vécu de VSMU. Les conséquences touchent plusieurs sphères de fonctionnement, dont la réussite scolaire, la vie professionnelle, personnelle et sociale et la santé physique. Pour certaines victimes, les conséquences vont aussi se traduire en symptômes de stress post-traumatique incluant l'évitement (ex. : éviter des endroits ou des situations liés à l'événement ou à la personne ayant



commis les gestes), l'hypervigilance (ex. : être constamment sur ses gardes) et la reviviscence (ex. : faire des cauchemars). Qui plus est, ces répercussions peuvent également se traduire en un sentiment de sécurité déficient en milieu universitaire. Nul besoin de rappeler que ces conséquences ne connaissent pas de frontières physiques et que ces répercussions se vivent à l'intérieur des murs de l'université, ainsi qu'à l'extérieur en mobilisant ou non l'entourage des victimes ou en affectant possiblement leurs relations sociales (amicales, amoureuses, parentales, etc.). Elles sont susceptibles d'entraver significativement le fonctionnement de ses membres au quotidien, de même que le développement des valeurs de justice et d'égalité sur lesquelles se fonde la société démocratique, et que l'université se doit d'affirmer et de concrétiser.

Devant ces résultats s'impose donc la question du soutien et de l'accompagnement des personnes victimes de VSMU. **Quelles sont les ressources actuellement disponibles, pour ces nombreuses personnes qui vivent des répercussions à la suite de gestes commis par une autre personne de cette même université?** À quels services ont-elles accès à l'extérieur des campus? Ces services offrent-ils un soutien adéquat au regard des besoins spécifiques des victimes de violences sexuelles, notamment par une intervention adaptée aux symptômes de stress post-traumatique pour les personnes présentant de telles répercussions? Faut-il confier le nécessaire rôle de soutien aux victimes aux seules ressources du secteur communautaire, comme les CALACS, qui, malgré une expertise reconnue, n'ont pas les ressources financières suffisantes pour desservir pleinement la population?

5.3 Un silence affectant plusieurs personnes touchées

Une proportion considérable de personnes garde le silence après avoir vécu une situation de VSMU par une autre personne affiliée à leur université. Les résultats montrent que plus du tiers de ces victimes (35,9 %) n'ont jamais dévoilé à quiconque les gestes subis et n'ont donc accès ni à des services d'aide ni à du soutien financier ou de nature juridique. Pour les personnes s'étant confiées à quelqu'un (64,1 %), elles choisissent en grande majorité (89,3 %) une personne de leur entourage personnel (ami.e, famille, conjoint.e, etc.), et dans une moindre mesure, une autre personne de l'université (33,9 %). Puisque **les personnes victimes de VSMU font face à une diversité de réactions lors du dévoilement, certaines aidantes, mais d'autres négatives, il importe de sensibiliser adéquatement la communauté universitaire** afin qu'elle adopte des attitudes aidantes lors d'un dévoilement. Les confident.es et les témoins doivent être bien outillé.es afin de réagir adéquatement afin de mieux soutenir les victimes et aussi de contribuer à changer le climat dans les universités ou dans les activités extra campus.

Au regard du nombre de personnes de l'université qui sont susceptibles de recevoir les confidences de victimes ou d'être témoins de gestes de VSMU, il y a lieu de réitérer **la nécessité de rejoindre les différents groupes de la communauté universitaire par des actions de sensibilisation qui leur sont adaptées**. L'actuelle campagne provinciale *Sans oui, c'est non* constitue une initiative intéressante contribuant à la large diffusion d'un message clair, mais bien que centrale par ailleurs dans cette problématique sociale, la lutte contre les VSMU ne saurait se limiter à la notion du consentement et à une seule campagne de sensibilisation. Plusieurs CALACS à travers le Québec offrent des ateliers



au milieu scolaire ou communautaire pouvant éclairer les futures interventions en milieu universitaire. Une autre initiative pouvant guider les futures interventions est la Campagne des 12 jours d'action contre les violences envers les femmes, du Regroupement québécois des CALACS, dans laquelle sont dévoilées les 12 attitudes aidantes pour soutenir les victimes.

5.4 Des gestes peu signalés aux instances ou ressources universitaires

Rappelons que le questionnaire comportait une section spécifique sur le signalement ou la dénonciation aux instances/ressources de l'université, à distinguer de la confiance à une personne de confiance (section précédente). Seulement 1 personne sur 10 (9,6%) a signalé ou dénoncé les événements de VSMU aux instances ou ressources de l'université, notamment à la Direction de la faculté/département/programme, au bureau/centre d'intervention en matière de harcèlement ou encore à leur syndicat ou leur association étudiante. Il importe de souligner que signaler ou dénoncer les gestes ne signifie pas qu'une plainte est officiellement déposée. Ainsi, ces résultats témoignent d'abord de la sous-estimation du phénomène des VSMU lorsque le nombre de plaintes déposées aux instances universitaires est choisi comme un indicateur. Cette donnée est invalide pour refléter la présence ou l'absence de VSMU dans un contexte universitaire, où **les plaintes déposées via les canaux institutionnels et jugées recevables ne représentent que la pointe de l'iceberg**.

Pour expliquer qu'il n'y a pas eu dénonciation ou signalement des événements de VSMU aux instances/ressources de l'université (90,4% des cas de figure), les victimes invoquent le plus souvent avoir eu le sentiment que la situation n'était pas assez grave pour justifier une telle suite. Cette faible fréquence de dénonciation fait écho à l'étude de Deming, Cohan, Swan et Billings (2013), qui concluent que les victimes éprouvent des difficultés à reconnaître ce qu'est une violence sexuelle, entre autres parce que le contexte social ambiant et la perpétuation de mythes liés aux violences sexuelles influenceraient leur lecture de l'événement. Sur ce point, **la banalisation de la violence sexuelle a un impact sur la perception des victimes elles-mêmes et les empêchent de reconnaître le caractère inapproprié d'actes commis à leur encontre**. De la blague sexiste aux agressions sexuelles de tous ordres, en passant par une gamme étendue de comportements hostiles ou objectifiants, les femmes ont été socialisées pour composer avec un large continuum de violences, les entrevoir comme une fatalité et en arriver à ne plus les identifier comme problématiques, à l'exception des manifestations perçues comme étant plus violentes, par exemple l'agression sexuelle avec utilisation de la force physique ou d'une arme (Kelly, 1987).

D'autres explications invoquées par les victimes, en ce qui concerne la non-dénonciation, peuvent traduire un manque de confiance envers les institutions, un manque de connaissances des politiques institutionnelles en vigueur ou encore un sentiment d'impuissance face à la possibilité réelle d'obtenir une réponse adéquate. Ces explications sont notamment : «je craignais que des personnes de l'université ne prennent pas la situation au sérieux», «je n'avais pas confiance dans les personnes ou instances/ressources en place à l'université» et «je craignais de ne pas avoir suffisamment de preuves pour que les instances de l'université puissent intervenir». À ce titre, un engagement accru des instances universitaires et une meilleure mobilisation de la communauté pour dénoncer les VSMU pourraient contribuer, d'une part, à une meilleure reconnaissance du



caractère répréhensible des VSMU et, d'autre part, à une meilleure perception que des réponses appropriées seront apportées à la dénonciation.

À cet égard, 96,1 % de l'échantillon est d'accord avec le fait que l'université pourrait « se doter de politiques claires et transparentes qui permettront d'informer les membres des démarches à entreprendre et des canaux qui existent pour appuyer les personnes victimes ou témoins de paroles ou de gestes de nature sexuelle non désirés », une pratique ayant cours en Ontario où le gouvernement provincial a adopté la Loi 132 sur le Plan d'action contre la violence et le harcèlement sexuels. Il serait bénéfique de poursuivre les efforts pour cerner les besoins réels des victimes, tant au niveau du soutien psychologique qu'à celui de l'information et du soutien sur les recours possibles.

Avec ces résultats, il est possible de saisir l'écart préoccupant entre les ressources actuellement offertes par l'université et les réels besoins des victimes. De plus, un tel sentiment de crainte et de méfiance démontre l'importance de promouvoir des politiques, des mécanismes de signalement et des attitudes avec une approche « *survivor oriented* », comme le préconisent différents rapports sur les VSMU (ex : UBC, 2016 ; Université d'Ottawa, 2015), c'est-à-dire une approche centrée sur les besoins de la victime. Ceci implique par exemple de leur offrir une diversité de façons de signaler un événement de VSMU, de prendre en compte leur souci d'anonymat, de les tenir au courant des décisions concernant leur plainte, des mesures disciplinaires engagées, etc.⁸

La diffusion de renseignements complets et pertinents auprès de toute la communauté universitaire demeure également un enjeu important, notamment pour informer des politiques institutionnelles et des ressources disponibles. La récente étude de Lund et Thomas (2015) est particulièrement éclairante quant à l'insuffisance des renseignements présentés dans les sites Web des collèges et universités américaines. Leur constat est le suivant : même si la grande majorité des sites Web institutionnels contiennent les renseignements relatifs aux politiques institutionnelles et aux ressources, trop peu abordent des aspects pertinents liés aux violences sexuelles tels que : la définition claire de la violence sexuelle et de toutes ses formes, les contextes de non-consentement, les conséquences possibles chez les victimes, ainsi que des messages explicites attribuant la responsabilité aux personnes qui commettent les gestes et dénonçant le *victims blaming*. Au final, Lund et Thomas (2015) recommandent un meilleur équilibre entre les renseignements légaux ou administratifs, nécessaires, mais non suffisants, avec ceux favorisant une meilleure compréhension de la problématique des violences sexuelles en milieu universitaire et des dévoilements.

5.5 Présence de certaines croyances préjudiciables aux personnes victimes

Une manifestation particulièrement troublante de la culture du viol concerne une tendance au scepticisme et au discrédit, voire à la culpabilisation quand les victimes témoignent ou dénoncent les violences dont elles ont été l'objet. À cet égard, certaines croyances préjudiciables aux victimes semblent tenaces, et ce, davantage dans le groupe des hommes. Dans l'ensemble, la majorité des

⁸ Voir à cet égard la sortie publique d'une ancienne étudiante appelant les institutions « à revoir la notion de confidentialité pour qu'elle soit moins restrictive et [à] s'assurer d'imposer des sanctions adéquates aux personnes fautives. » <https://www.actualites.uqam.ca/2016/rompre-culture-silence>



participant.es ne partagent pas les mythes énoncés, ce qui est encourageant. Cependant, **malgré les efforts des dernières années pour déconstruire les préjugés entourant les agressions à caractère sexuel auprès de la population en général (exemples : la campagne du Gouvernement du Québec ou les mouvements sociomédiatiques #AgressionNonDénoncée ; #YesAllWomen), force est de constater que certaines croyances perdurent, incluant en milieu universitaire.**

Plusieurs de ces croyances tendent à minimiser ou à banaliser les gestes de violence sexuelle, en lien avec l'énoncé suivant, pour lequel près de 40 % de l'échantillon se déclarent neutres ou d'accord : « Certains gestes anodins des hommes sont injustement interprétés comme du harcèlement sexuel ». D'autres croyances néfastes culpabilisent les victimes ou déresponsabilisent les personnes qui commettent les gestes de violence sexuelle. Rappelons qu'une personne sur cinq de notre échantillon se déclare neutre ou d'accord avec cet énoncé : « Lorsque les femmes s'habillent de manière sexy, elles envoient des messages contradictoires aux hommes ». Il est particulièrement troublant d'observer qu'une personne sur six se déclare neutre ou d'accord avec les affirmations suivantes : « Beaucoup de femmes donnent l'impression à un homme qu'elles sont intéressées, et ensuite elles prétendent avoir été agressées sexuellement » et « Les hommes n'ont généralement pas l'intention de forcer leur partenaire, mais parfois, ils sont incapables de s'arrêter car ils sont trop excités sexuellement ».

L'enquête ESSIMU démontre ainsi la pertinence de poursuivre une analyse critique à propos des mythes sur la violence sexuelle. Bien qu'on note une certaine amélioration depuis 30 ans, se traduisant par un niveau d'adhésion moins élevé aux mythes, ces derniers contribuent encore aux stéréotypes et aux préjugés qui déresponsabilisent les agresseurs sexuels et culpabilisent les victimes (Argiero, Dyrdaahl, Fernandez, Whitney et Woodring, 2010). Plus globalement, ces résultats rappellent à nouveau la pertinence d'activités de sensibilisation auprès de toute la communauté universitaire pour favoriser un environnement exempt de préjugés et plus sécuritaire, et ce, tant à l'intérieur des équipes de travail que dans les salles de classe, et pour toutes les interactions entre les membres de la communauté. D'autant plus qu'il a été démontré que l'acte d'intervenir afin de contrer une situation de violence sexuelle serait en partie basé sur les croyances des personnes (McMahon et Banyard, 2012). Et que l'adhésion à des croyances préjudiciables envers les victimes de violence sexuelle chez les témoins potentiels de situations de violence sexuelle diminue la probabilité que ces personnes interviennent afin de protéger la victime (McMahon et Banyard, 2012).

5.6 Limites méthodologiques

Toutes les études comportent des limites méthodologiques, et l'enquête ESSIMU ne fait pas exception. La principale limite concerne la représentativité de l'échantillon. D'abord, cette recherche est basée sur un échantillon de convenance, comme c'est le cas dans plusieurs autres études. Ensuite, comme les résultats obtenus n'ont pu faire l'objet d'une pondération, ils ne sauraient être généralisés à l'ensemble de la population étudiant ou travaillant à l'université. De plus, malgré la diversité des stratégies de recrutement déployées, il est possible que des étudiant.es ou employé.es n'aient pu être exposé.es à nos appels à participation, particulièrement dans les universités qui n'ont pas accepté de les relayer. D'autre part, nous ne sommes pas en mesure de prétendre à une composition de l'échantillon qui soit représentative des communautés universitaires à l'étude en matière



de genre, de tranche d'âge ou de statut. À titre d'exemple, nous avons identifié que dans certaines universités, les groupes d'employé.es et de cadres ont proportionnellement moins participé que la population étudiante. Pour ces raisons, notre étude ne prétend pas offrir des données représentatives de la population étudiée. Puisque notre échantillon est composé d'une majorité d'étudiant.es, les différentes caractéristiques des VSMU présentées dans ce rapport caractérisent principalement ces situations.

En bref, ce rapport présente les fréquences de VSMU rapportées dans l'échantillon à l'étude et non la prévalence des VSMU au sein de six universités. Il faut par ailleurs mentionner que puisque la représentativité de l'échantillon ne semble pas affecter les relations entre les variables (Pasek, 2015), des analyses liant les VSMU et certaines caractéristiques (par exemple : le genre) ont toutes été présentées.

5.7 Contributions de l'étude

Notre souci constant a été de mettre en place plusieurs éléments afin d'optimiser la participation et la validité de nos données. Au premier chef, il importe de souligner que grâce à l'implication d'une douzaine de chercheuses, cette recherche interuniversitaire a permis de sonder plus de 9 000 personnes travaillant ou étudiant dans l'une des 6 institutions à l'étude. Malgré des limites méthodologiques, **la masse de données collectées permet d'atteindre notre objectif de documenter le problème des violences sexuelles qui s'y produisent.**

La présente recherche contribue de manière importante et novatrice à une meilleure compréhension de la problématique sociale et institutionnelle qu'est la violence sexuelle en milieu universitaire au Québec, en même temps qu'elle enrichit les données canadiennes et états-uniennes. En effet, **l'enquête ESSIMU constitue une première initiative au Québec de documenter le phénomène non pas exclusivement pour la population étudiante, mais pour toute la communauté universitaire, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des murs de l'université.** Les résultats informent également sur plusieurs autres variables peu documentées dans les recherches antérieures menées dans les milieux universitaires, notamment les réactions sociales, le type d'aide souhaitée et les moyens de sensibilisation et de lutte à privilégier auprès de ces communautés. De plus, la considération des enjeux liés à la dénonciation et au dévoilement à une personne confidente offre un portrait plus complet des obstacles que les victimes peuvent rencontrer.

Les résultats confirment assurément que les VSMU affectent une forte proportion de personnes à l'université comme personnes victimes, confidentes ou témoins. Des groupes subissent davantage ces violences sexuelles : les femmes, les personnes issues des minorités sexuelles et de genre et les personnes déclarant avoir un handicap ou un problème de santé. Ces groupes sont déjà reconnus comme plus susceptibles de subir des agressions à caractère sexuel au-delà du milieu universitaire, depuis l'enfance et l'adolescence (ex : Hébert et al., 2016 ; Mitchell, Ybarra et Korchmaros, 2014). Cette réalité interpelle une analyse féministe des violences sexuelles prenant en considération l'intersection des inégalités liées au genre et des autres divisions sociales, et nécessite des réponses adaptées aux besoins des différents groupes (Rinfret-Raynor et al., 2014).



Une autre contribution importante de la présente étude a trait à l'insertion d'une question ouverte ayant permis de recueillir plus de 2 000 récits de situations de VSMU. Ces nombreux témoignages permettent de contextualiser les données quantitatives et de rendre compte de la diversité des gestes pouvant être considérés comme de la violence sexuelle. D'ailleurs, **des analyses qualitatives de ces situations rapportées favoriseront une compréhension plus fine du continuum des gestes inclus dans les différents types de violence sexuelle en milieu universitaire**. Déjà engagés, ces travaux feront ultérieurement l'objet de publications. De surcroît, l'équipe de recherche planifie une seconde phase à l'enquête ESSIMU, visant à solliciter la participation de personnes ayant vécu une situation de VSMU pour des entrevues individuelles. Ces entrevues permettront de mieux définir les contextes dans lesquels les violences sexuelles s'installent et les trajectoires menant ou non à un signalement/dénonciation aux ressources ou instances de l'université. Enfin, il est attendu que plusieurs mémoires et thèses se saisissent de nos résultats et de la question des VSMU telle que nous l'avons éclairée. Ces données et ces extraits permettront sans aucun doute d'adapter les services aux besoins des victimes à différentes étapes et d'orienter les futures actions de sensibilisation.

5.8 Recommandations pour une prévention de la violence sexuelle articulée autour de six axes

Avant de présenter les recommandations, **l'équipe ESSIMU estime incontournable de nommer certains principes, que toutes les actions et politiques ayant pour objectif de contrer la violence sexuelle en milieu universitaire devraient respecter :**

- Reconnaître toute situation de violence sexuelle comme étant une VSMU lorsqu'elle implique des personnes affiliées à l'université, peu importe leur statut d'employé ou d'étudiant. Cette reconnaissance implique également une responsabilité institutionnelle de soutenir les personnes ayant été victimes, peu importe si les gestes de violence sexuelle ont été commis à l'intérieur ou à l'extérieur du campus universitaire ;
- Favoriser le sentiment de justice chez les victimes, notamment par l'adoption d'une approche centrée sur les personnes ayant été victimes, leurs besoins et leurs réalités ;
- Considérer la violence sexuelle comme une question de pouvoir et de contrôle et agir dans une perspective de « tolérance zéro ». Cette prise de position par l'institution implique des actions et des messages cohérents visant toute la communauté universitaire qui (re)situent la violence sexuelle comme la manifestation des rapports sociaux de genre ;
- Privilégier des approches féministes prenant en compte les intersections des inégalités de genre et des autres rapports de pouvoir à l'œuvre dans la problématique des VSMU, notamment ceux liés aux positions sociales hiérarchiques au sein de la sphère universitaire (Cardi et al., 2005), aux identités de genre, à la diversité sexuelle et au fait de vivre avec un handicap ;
- Adopter une approche inclusive et des actions adaptées aux diversités. Ce principe implique également l'utilisation d'un langage inclusif des identités et des expressions de genre ;

- Proscrire les stratégies se limitant à inviter les «victimes potentielles» à mieux affirmer leur non-consentement. Ces stratégies risquent de nuire, dans l'éventualité où ces personnes subissent par la suite une VSMU, en alimentant la peur, la honte et la culpabilité de ces groupes et leur communiquer le sentiment d'avoir «échoué» à se protéger (Bedera et Nordmeyer, 2015). À l'image du slogan *Yes means Yes*, privilégier des approches dites «positives», qui ne placent pas tout le fardeau de la sensibilisation sur les groupes les plus à risque d'être victimisés et qui abordent aussi la prévention en matière de désir et de plaisir (Conseil du statut de la femme, 2016);
- Favoriser un travail de concertation pour la mise en place des actions en milieu universitaire, notamment par l'implication des étudiant.es et des militantes féministes (ces groupes ayant été les premiers à dénoncer de manière répétée la persistance des VSMU), des employé.es et des groupes communautaires.

À la lumière des résultats de l'enquête ESSIMU, **nous proposons 15 recommandations, qui s'articulent autour de 6 axes : 1) politique et plan d'action ; 2) environnement ; 3) sensibilisation ; 4) éducation et formation ; 5) intervention ; 6) recherche.** Elles sollicitent la mobilisation des instances gouvernementales, institutionnelles, communautaires, et interpellent toute la communauté universitaire. Ces recommandations sont issues des résultats de l'enquête ESSIMU, mais nous formulons aussi des recommandations plus globales sur la base des plus récentes synthèses sur la problématique et des travaux récents que nous avons consultés⁹.

Ces recommandations visent largement la prévention des violences sexuelles en milieu universitaire au Québec, sachant que la prévention se situe au cœur de la lutte contre la violence sexuelle. Sans y être nommément associées, les recommandations visent **les trois paliers de prévention suivants retenus notamment par l'Organisation mondiale de la santé : primaire, secondaire, tertiaire** (Krug, Dahlberg, Mercy, Zwi et Lozano, 2002). Le niveau primaire consiste à empêcher la manifestation de tout comportement lié à la violence sexuelle, en agissant sur les facteurs de risque environnementaux, institutionnels et individuels associés (ex. : politiques, sensibilisation et information de masse). Le niveau secondaire fait référence à l'identification ou le dévoilement précoce des situations de violence sexuelle permettant des réponses immédiates auprès des victimes et empêchant la revictimisation (ex. : services d'aide immédiate, dénonciation, intervention des témoins). Quant au niveau tertiaire, il consiste à offrir aux personnes ayant été victimes des services d'aide visant à réduire les répercussions associées à la violence sexuelle subie.

⁹ Parmi ces travaux se trouvent les suivants : ANEF et al. (2015); Banyard et al. (2007); Banyard et al. (2004); Bureau de Coopération Universitaire (2016); Karjane et al. (1999); McGill Sexual Assault Policy Working Group (2016); UBC Sexual Assault Panel (2016); Université Concordia (2015); Université d'Ottawa (2015).

**AXE 1 :
POLITIQUE
ET PLAN D'ACTION**

- 1) Leadership fédéral pour garantir l'intensification requise des efforts collectifs en matière de prévention de la violence sexuelle
- 2) Loi-cadre et plan d'action du gouvernement du Québec visant à obliger les établissements d'enseignement postsecondaire à lutter contre la violence sexuelle
- 3) Politique institutionnelle spécifique pour lutter contre les VSMU qui s'adresse à l'ensemble de la communauté
- 4) Comité responsable de l'application, de l'implantation et de l'évaluation de la politique institutionnelle
- 5) Énoncé explicite des valeurs de respect et d'égalité dans le plan stratégique institutionnel
- 6) Système de surveillance institutionnel pour colliger les statistiques annuelles sur le nombre de plaintes de violence sexuelle déposées

**AXE 2 :
ENVIRONNEMENT**

- 7) Environnement physique sécuritaire pour la communauté universitaire

**AXE 3 :
SENSIBILISATION**

- 8) Campagnes de sensibilisation en matière de violence sexuelle permanentes et adaptées aux différents groupes de la communauté universitaire
- 9) Lieu unique et spécifique de renseignements complets et pertinents sur les VSMU

**AXE 4 :
ÉDUCATION ET
FORMATION**

- 10) Interventions éducatives à l'ensemble de la communauté universitaire portant explicitement sur la violence sexuelle
- 11) Programme visant les témoins potentiels des situations de VSMU
- 12) Programmes de formation destinés à l'ensemble des intervenant.es susceptibles d'intervenir dans une situation de VSMU

**AXE 5 :
INTERVENTION**

- 13) Création d'une ressource spécialisée en matière de violence sexuelle, accessible à l'ensemble de la communauté universitaire
- 14) Responsabilisation des individus qui commettent des gestes de VSMU

**AXE 6 :
RECHERCHE**

- 15) Financement de projets de recherche dans le domaine des violences sexuelles en milieu universitaire



AXE 1 : POLITIQUE ET PLAN D'ACTION

AU NIVEAU FÉDÉRAL :

1) Assurer un leadership national pour garantir l'intensification requise des efforts collectifs en matière de prévention de la violence sexuelle, notamment quant au soutien financier adéquat des programmes destinés aux milieux d'intervention (et plus particulièrement pour les groupes plus vulnérables) et aux recherches dans ce domaine.

AU NIVEAU PROVINCIAL :

2) Se doter d'une loi-cadre et d'un plan d'action visant à obliger les établissements d'enseignement postsecondaire à lutter contre les violences sexuelles en milieu universitaire et explicitant leur imputabilité.

- Imposer aux établissements d'enseignement postsecondaire de mettre en place une politique contre les violences sexuelles ;
- Favoriser une relative uniformisation dans les processus et mécanismes institutionnels de signalement de situations de violence sexuelle ;
- Inciter les universités à adopter un protocole de signalement des incidents et de protection de la confidentialité et de la sécurité ;
- Soutenir financièrement les établissements d'enseignement postsecondaire dans l'application des politiques et des actions de prévention.

AU NIVEAU INSTITUTIONNEL :

3) Se doter d'une politique spécifique pour lutter contre les violences sexuelles en milieu universitaire qui, dans une perspective de tolérance zéro, s'adresse à l'ensemble de la communauté (étudiant.es et employé.es).

Nous recommandons que cette politique soit distincte d'une politique sur le harcèlement psychologique, notamment pour s'assurer de ne pas invisibiliser le harcèlement sexuel ou les rapports de pouvoir liés au genre. Cette politique doit couvrir tout le continuum des différentes formes de violence sexuelle.

Il apparaît essentiel que cette politique intègre, sans s'y limiter, les composantes suivantes :

- Une définition claire et opérationnelle de ce que constitue un comportement de violence sexuelle qui ne se limite pas au harcèlement sexuel et qui offre une définition adéquate des dimensions rattachées au problème (consentement, culture du viol) ;
- Des renseignements relatifs à l'ampleur du problème et aux circonstances dans lesquelles les VSMU se déroulent le plus souvent ;
- Un encouragement à dénoncer les gestes commis ;



- Un protocole décrivant les options disponibles pour rapporter un geste de violence sexuelle ainsi que le nom des personnes-ressources à contacter et l'endroit et le moment pour signaler un événement ou faire une plainte (préféablement 24 heures sur 24) ainsi qu'une liste des ressources disponibles sur le campus et dans la communauté ;
- Une déclaration détaillant chaque action possible (signalement, plainte, action administrative informelle, arbitrage, enquête, poursuite judiciaire, etc.) et précisant qu'elles constituent des actions séparées ; la poursuite judiciaire n'étant pas la seule voie, ni nécessairement la meilleure, du point de vue de la victime ;
- Des options de signalement anonyme pour les victimes et pour les témoins, afin de colliger des renseignements qui seront utiles, notamment en cas de plaintes répétées concernant un même individu ;
- Une déclaration interdisant les représailles contre les personnes qui portent plainte et des mesures disciplinaires prévues pour les tentatives de représailles ;
- Des sanctions (d'ordre académique ou professionnel) contre les agresseurs, lesquelles favoriseront la création d'un environnement sécuritaire à la fois propice aux relations saines et au dévoilement des agressions par les victimes ou les témoins ;
- Des exemples de mesures d'accommodements possibles pour favoriser la poursuite du parcours académique ou professionnel de la victime ;
- Une communication transparente du processus de traitement des plaintes. Lorsqu'une situation est détectée, dénoncée et traitée, communiquer les résultats du traitement (incluant les faits reprochés et la sanction) pour : 1) manifester aux victimes que l'injustice qu'elles subissent a été prise en considération par l'institution ; 2) rassurer l'ensemble de la communauté universitaire ; 3) créer un effet dissuasif ;
- Un plan de communication efficace pour informer de manière continue et régulière toute la communauté universitaire de cette politique. Notamment, ce plan pourrait prévoir l'ajout d'un encadré dans tous les plans de cours informant de cette politique.

4) Mettre sur pied un comité responsable de l'application, de l'implantation et de l'évaluation de la politique qui soit formé d'au moins 50 % de femmes, d'étudiant.es, d'employé.s et de personnes issues de groupes discriminés.

5) Adopter un énoncé explicite des valeurs liées au respect et à l'égalité dans son plan stratégique.

6) Mettre en place un système de surveillance ou de veille afin de colliger et publier des statistiques annuelles sur le nombre de plaintes de violence sexuelle déposées.



AXE 2 : ENVIRONNEMENT

7) Accroître les moyens pour offrir un environnement physique sécuritaire à l'ensemble de la communauté universitaire et réduire le temps d'intervention en cas d'urgence. Sans s'y limiter, ces actions peuvent être la vérification régulière de la sécurité sur les campus, un service de raccompagnement, une application sur les téléphones intelligents qui permet de rapporter rapidement une urgence sur le campus au service de sécurité, amélioration de la sécurité par divers moyens (par exemple l'éclairage et l'accessibilité dans les zones identifiées comme insécurisantes par les usagers et usagères (stationnements, couloirs, vestiaires, toilettes non genrées, etc).

AXE 3 : SENSIBILISATION

8) Développer et soutenir des campagnes de sensibilisation en matière de violence sexuelle permanentes, et adaptées aux différents groupes fréquentant les universités. Des campagnes visant à :

- informer l'ensemble de la communauté universitaire de l'ampleur du problème, des différentes formes de VSMU, des attitudes aidantes à privilégier (comme témoin ou confident.e) et de l'importance de lutter contre toutes les manifestations de violence sexuelle dans une perspective de tolérance zéro ;
- déconstruire les normes de genre et les perceptions ou croyances préjudiciables envers les victimes et dénonçant la culture du viol ;
- véhiculer un message clair quant à la responsabilité des personnes qui commettent des gestes de violence sexuelle ;
- informer sur les ressources disponibles ;
- utiliser une diversité de médiums (site Web de l'université, affiches, écran télé, programmation culturelle, radios étudiantes, médias sociaux, publications scientifiques, réunions, documents d'accueil pour nouveaux et nouvelles étudiant.es et employé.s) ;
- s'intensifier lors des moments clés, notamment la rentrée universitaire, les fêtes d'intégration, la visite du campus, le 25 novembre (Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et les 12 jours d'action qui s'ensuivent) et la semaine du 8 mars (Journée internationale des droits des femmes).

9) Rendre disponible un lieu unique et spécifique de renseignements complets et pertinents sur la violence sexuelle en milieu universitaire, par exemple un portail Web. En plus des renseignements légaux ou administratifs, ce site devrait offrir de l'information sur les différentes facettes des VSMU pour favoriser une meilleure compréhension de cette problématique chez les membres de la communauté universitaire, victimes ou non, témoins ou confident.es (Lund et Thomas, 2015). Ce site Web permettrait de centraliser :

- toutes les ressources d'aide disponibles, intra ou extra campus ;
- un hyperlien vers la politique de lutte aux violences sexuelles ;



- un hyperlien vers un guide de méthodes et de directives complétant la nouvelle politique ;
- des renseignements précis sur la problématique, dont : définition de la violence sexuelle et de toutes ses manifestations, contextes de non-consentement, conséquences possibles, attribution de la responsabilité aux personnes commettant des gestes de violence sexuelle, dénonciation des attitudes blâmant les personnes victimes, etc.

AXE 4 : ÉDUCATION ET FORMATION

Les recommandations suivantes reposent sur le principe transversal du respect des conditions d'efficacité des programmes d'éducation ou de formation, c'est-à-dire que leur mise en place doit se baser sur les pratiques les plus prometteuses. Ces programmes doivent être adaptés aux enjeux spécifiques des différents groupes (femmes, hommes, minorités de genre, minorités culturelles, LGBTQIA, personnes vivant avec un handicap, athlètes, etc.).

10) Développer des interventions éducatives à l'ensemble de la communauté universitaire (étudiant.es, employé.es et cadres) portant explicitement sur la violence sexuelle. Pour la population étudiante, cette recommandation pourrait se concrétiser par le développement d'ateliers éducatifs, ou par l'insertion d'un cours siglé portant explicitement sur la violence sexuelle dans les programmes d'études, ou par l'ajout de contenu sur la violence sexuelle aux cours existants. Cette approche globale devrait être accompagnée d'approches de prévention plus ciblée, qu'il s'agisse de concevoir des ateliers spécifiques et adaptés à certains groupes identifiés comme plus susceptibles d'être concernés par la VSMU ou encore d'implanter des programmes pour ces groupes vulnérables. Dans tous les cas, ces contenus devraient minimalement aborder les dimensions suivantes :

- le consentement sexuel, les normes sociosexuelles, le sexisme, les rapports de pouvoir, les relations harmonieuses, les violences sexuelles impliquant une connaissance, l'assertivité sexuelle et l'autodéfense ;
- la politique institutionnelle de lutte aux violences sexuelles et son protocole ;
- les attitudes à adopter lors d'un dévoilement ou d'une plainte ;
- les attitudes à adopter pour les témoins de gestes de violence sexuelle.

11) Développer et implanter un programme visant les témoins potentiels, piloté conjointement par les étudiant.es, les employé.es et les cadres dans une optique de responsabilité sociale. Ce type de programme visera à outiller les personnes de la communauté universitaire pour : détecter les situations les plus à risque ; reconnaître les gestes de violence sexuelle ; intervenir lorsqu'elles en sont témoins. Ce programme viserait aussi à outiller tous les acteurs concernés à adopter des réactions adéquates et soutenir leurs pairs victimes de violence sexuelle lors d'un dévoilement.



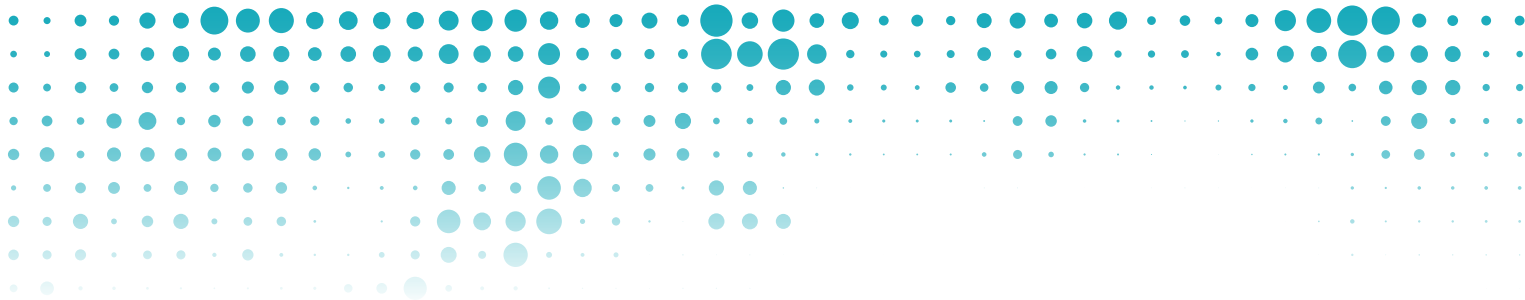
12) Développer et implanter des programmes de formation destinés à l'ensemble des intervenant.es susceptibles d'intervenir dans une situation de VSMU, tant dans le traitement des plaintes que dans l'intervention auprès des victimes. Ces formations, ajustées aux besoins selon le groupe d'intervenant.es, devraient être dispensées par des personnes compétentes dans le domaine de la violence à caractère sexuel. Ces personnes peuvent être des membres du personnel ou du corps enseignant, des personnes rattachées à des associations étudiantes ou à des syndicats ou des personnes qui travaillent pour des organismes communautaires.

AXE 5 : INTERVENTION

13) Soutenir financièrement la création d'une ressource spécialisée en matière de violence sexuelle, accessible à l'ensemble de la communauté universitaire, et ce, dans un délai raisonnable et de manière permanente.

- En fonction des réalités régionales ou institutionnelles, cette ressource pourrait se traduire soit par la création d'un organisme autonome, soit par l'ajout d'un nouveau poste dans une ressource déjà existante. Dans les deux cas, il s'agirait d'une ressource indépendante des universités.
- Le mandat de cette ressource comprendrait le soutien aux victimes ou aux proches, l'accompagnement dans les démarches sociojuridiques, la dispensation des activités de prévention/formation, en plus de la coordination des interventions en situation de crise.
- Les services offerts par les organismes de type CALACS au Québec correspondent aux besoins des personnes ayant été victimes. Le «type CALACS» signifie un mandat qui inclut à la fois le soutien aux victimes, la sensibilisation/formation et la défense des droits. Ce modèle à trois niveaux pourrait guider la création de la nouvelle ressource, tout en organisant celle-ci de manière à pouvoir desservir les différentes catégories de personnes affiliées à l'université ayant vécu une situation de violence sexuelle (femmes, minorités de genre, hommes).
- Mandater cette ressource pour répondre aux besoins de toutes les personnes affiliées à l'université, avec une ouverture à toute victime de violence sexuelle indépendamment du contexte et du lieu.

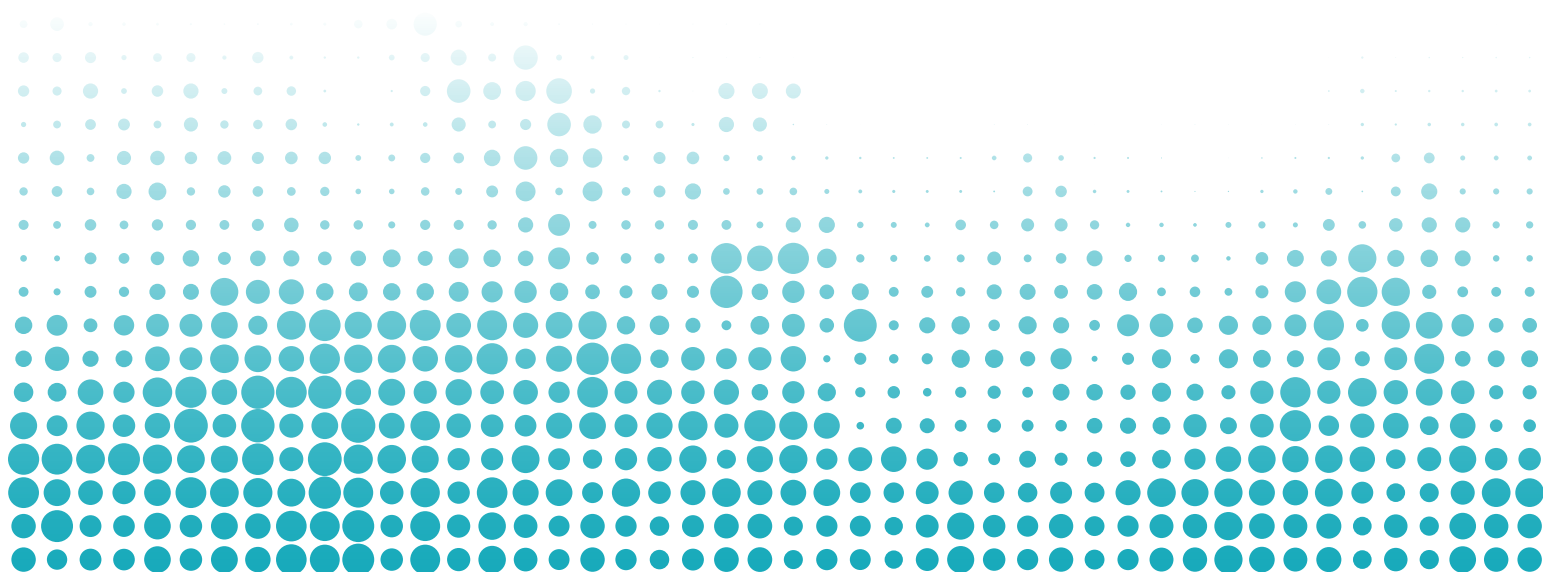
14) Appuyer le développement d'interventions auprès des individus ayant commis des gestes de violences sexuelles, dans le but de les responsabiliser. La prévention des violences sexuelles exige également des actions visant les personnes qui harcèlent ou agressent sexuellement. Le travail d'intervention ne constitue pas une solution de remplacement aux mesures disciplinaires et doit plutôt être considéré comme complémentaire.



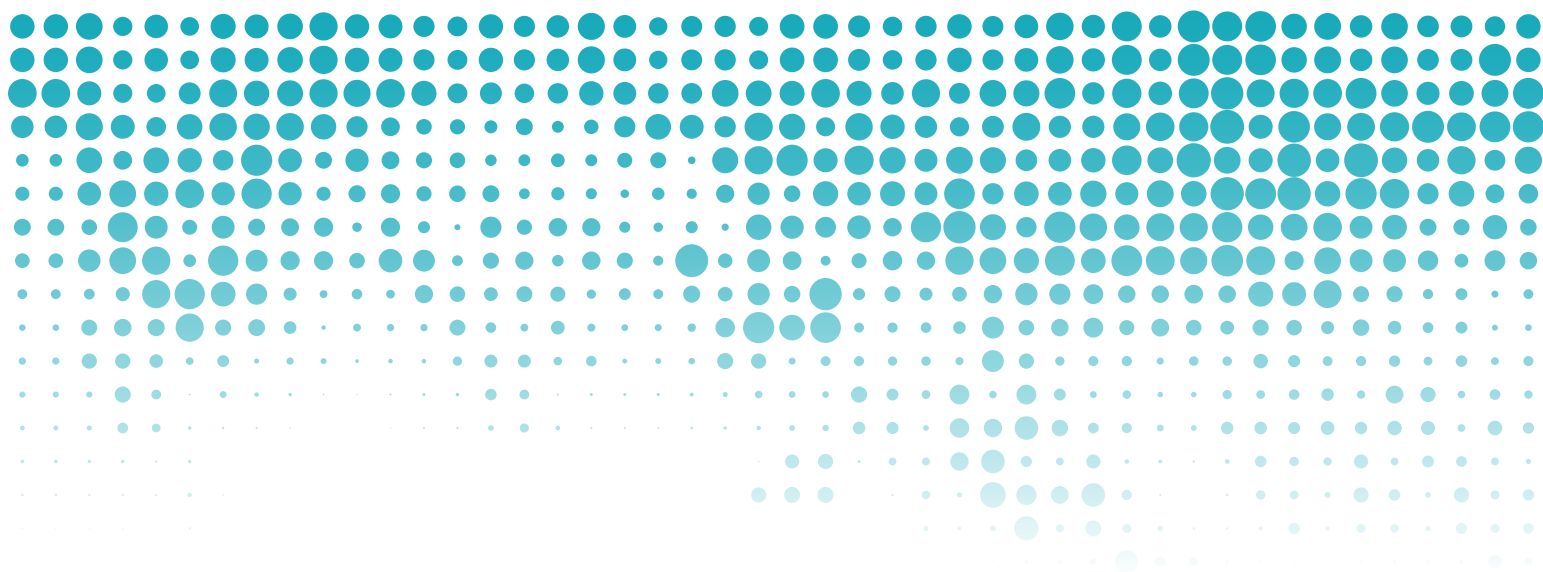
AXE 6 : RECHERCHE

15) Assurer le financement de projets de recherche dans le domaine des violences sexuelles en milieu universitaire, tout particulièrement ceux reposant sur une collaboration entre les milieux de recherche et les milieux de pratique. Ce financement permettra de développer des réflexions sociales et des initiatives scientifiques innovantes, dont les suivantes :

- Élaboration et validation d'outils standardisés pour mieux documenter le continuum des différentes formes de violence sexuelle, considérant que l'absence de certaines formes de violence sexuelle dans les outils actuels ne permet pas de rendre compte de l'ensemble des réalités ;
- Dans un délai de cinq ans, reconduction d'une enquête similaire à ESSIMU avec la participation de tous les établissements d'enseignement postsecondaire qui assurent le financement adéquat. Idéalement, cette enquête devrait pouvoir s'appuyer sur des moyens permettant de recruter un échantillon représentatif et être répétée afin de recueillir des données quant à l'évolution du phénomène ;
- Évaluation des politiques et des programmes de prévention qui seront développés pour les différents groupes composant la communauté universitaire, ainsi que des facteurs favorisant leur implantation ;
- Évaluation des services d'aide et des programmes d'intervention, tout en identifiant les possibles variables modératrices liées aux effets ;
- Analyse des conséquences de la victimisation sexuelle spécifiquement en milieu universitaire et des facteurs influant sur les conséquences, ainsi que des besoins particuliers des victimes notamment pour les groupes identifiés comme étant les plus vulnérables (ex. : minorités sexuelles et de genre, personnes vivant avec un handicap) ;
- Analyses examinant les différents facteurs menant ou non au dévoilement et à la dénonciation ;
- Étude de la culture du viol d'un point de vue théorique et empirique, telle qu'elle se manifeste dans les universités au Québec, entre autres.



CONCLUSION





Conclusion

Cette étude, intitulée *Enquête Sexualité, Sécurité et Interactions en Milieu Universitaire (ESSIMU)*: *Ce qu'en disent étudiant.es, enseignant.es et employé.es*, s'inscrit comme une réponse au problème social et institutionnel que traduit l'absence de données sur la présence des multiples formes de violence sexuelle en milieu universitaire au Québec. L'enquête ESSIMU a permis d'établir un portrait de ces violences et de documenter plus précisément les contextes, les enjeux liés au dévoilement et à la dénonciation, la perception du soutien social reçu par les victimes, l'adhésion à certaines croyances minimisant les gestes ou culpabilisant les victimes et les actions à privilégier par les institutions pour lutter contre ce problème. Cette contribution n'aurait pas été possible sans la participation des milliers de personnes qui ont répondu au questionnaire en ligne. Toute l'équipe ESSIMU leur renouvelle ses sincères remerciements, de même qu'à toutes les organisations et services ayant favorisé ce recrutement.

La réussite de l'enquête ESSIMU tient aussi à la composition de l'équipe. En plus de compter sur 2 partenaires, soit le Regroupement québécois des CALACS et le Service aux collectivités de l'UQAM, cette étude interuniversitaire et interdisciplinaire regroupe 12 chercheurs provenant des 6 universités québécoises suivantes : Université du Québec à Montréal, Université de Montréal, Université Laval, Université de Sherbrooke, Université du Québec en Outaouais et Université du Québec à Chicoutimi. À cet égard, il faut souligner la persévérance de certaines d'entre elles qui ont particulièrement rencontré plusieurs difficultés ou résistances dans leur institution d'appartenance pour y mener l'enquête ESSIMU.

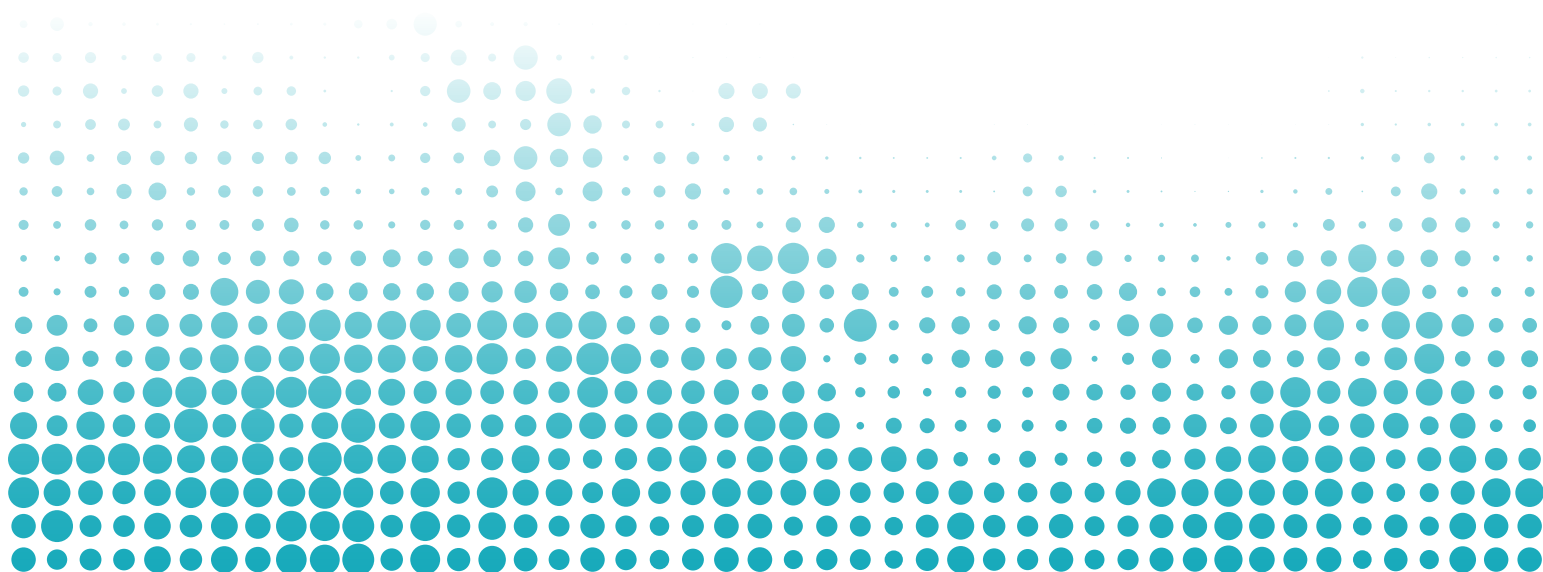
Malgré l'échantillon de convenance, qui ne permet pas de présumer de la représentativité des résultats pour l'ensemble des communautés universitaires au Québec, nous espérons que les résultats puissent convaincre chaque individu et institution de la présence quotidienne des violences sexuelles dans nos universités qui, pourtant, devraient garantir l'égalité, l'équité et la sécurité. Non, les violences sexuelles en milieu universitaire ne sont pas des situations rares, isolées et se produisant exclusivement lors des activités festives étudiantes. Des abus de pouvoir, des inconduites, voire des agressions au sens criminel, prennent place lors des activités d'études, d'enseignement ou de travail, c'est-à-dire des activités qui sont la raison d'être d'un établissement d'enseignement supérieur.

La réalisation d'une telle étude en milieu universitaire nous incite à la réflexion et à l'action, en ce qui concerne la prévention des violences sexuelles dans tous les établissements scolaires, et plus particulièrement auprès des enfants et des adolescent.es. L'année scolaire 2017-2018 devrait marquer l'implantation des apprentissages obligatoires en éducation à la sexualité dans toutes les écoles au Québec, et la violence sexuelle compte parmi les thématiques à couvrir. Il est possible d'espérer que cette éducation à la sexualité, favorisée dès la petite enfance jusqu'à la période de l'adolescence, contribue à la promotion de relations égalitaires, non sexistes et non violentes pour les adultes de demain. Au même titre que les recommandations formulées dans ce rapport pour le milieu universitaire, il importe de s'assurer que les programmes implantés dans les milieux scolaires reposent sur des conditions d'efficacité reconnues.

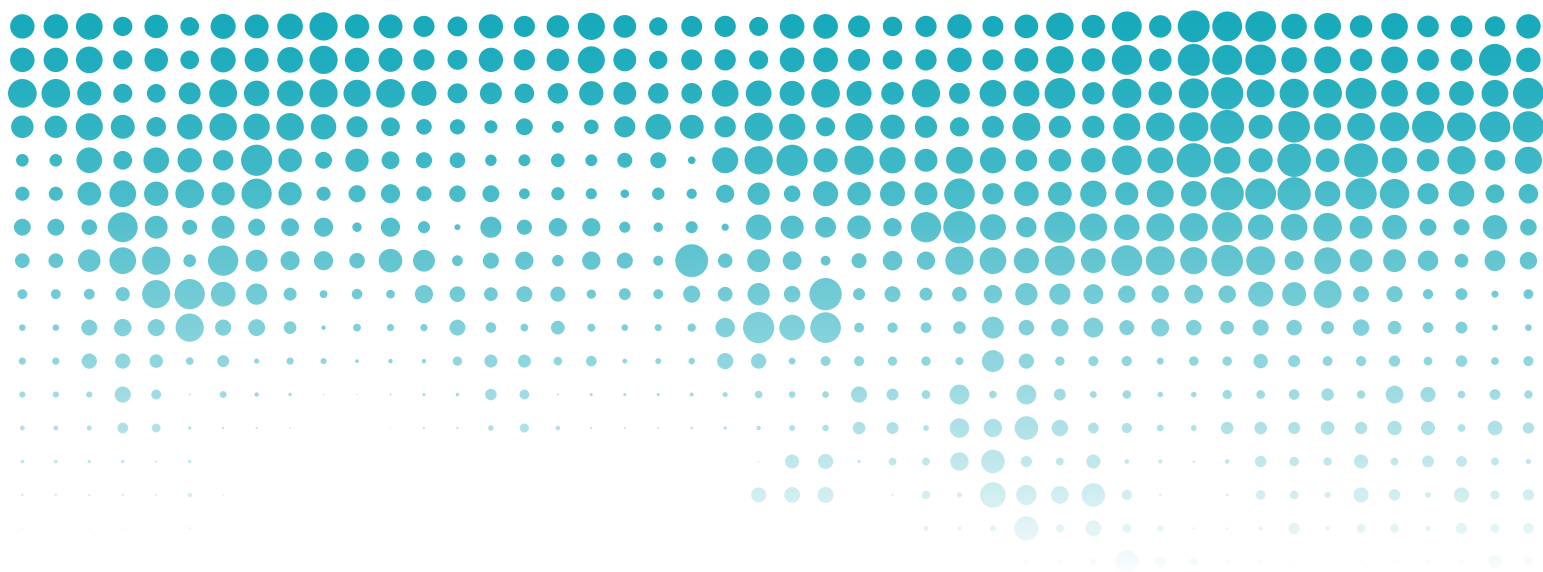


La prévention des violences sexuelles mérite d’être correctement planifiée et doit reposer sur des stratégies et des ressources permanentes, concertées et globales, non sur des initiatives isolées ou du financement non récurrent. À ce titre, les 15 recommandations formulées dans ce rapport engagent tous les niveaux d’actions et interpellent autant le secteur politique, les institutions d’enseignement, le domaine de la recherche, les milieux d’intervention et toute la communauté universitaire. Au même moment où l’équipe ESSIMU discutait et formulait ses recommandations pour ce rapport, le Gouvernement québécois rendait publique sa *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles* (Secrétariat à la condition féminine, 2016), dont certaines actions proposées concordent avec les recommandations de l’équipe ESSIMU. Il est maintenant souhaité que des ressources additionnelles et suffisantes soient investies pour concrétiser de manière sérieuse et durable l’ensemble des intentions.

Cette enquête novatrice offre enfin un portrait des différentes formes de violence sexuelle affectant les personnes étudiant ou travaillant en milieu universitaire au Québec. Nos objectifs seront atteints dans la mesure où nos résultats déboucheront sur la mise en place de services adéquats et de pratiques efficaces pour prévenir ces violences, pour sensibiliser et soutenir les personnes qui les subissent, ainsi que pour mobiliser l’ensemble des communautés universitaires du Québec, voire du Canada.



BIBLIOGRAPHIE





Bibliographie

ANEF, CLASCHES et CPED. (2015). *Le Harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur et la recherche: Vade-mecum à l'usage des établissements*. Repéré à <http://www.anef.org/wp-content/uploads/2015/11/vademecum-harcèlement-sexuel-universite-web.pdf>

Argiero, S. J., Dyrdaahl, J. L., Fernandez, S. S., Whitney, L. E. et Woodring, R. J. (2010). A cultural perspective for understanding how campus environments perpetuate rape-supportive culture. *Journal of the Student Personnel Association at Indiana University*, 26-40. Repéré à <https://scholarworks.iu.edu/journals/index.php/jiuspa/article/viewFile/5000/4612>

Baker, N. V. (2010). *Challenging sexual harassment on campus. Forum on Public Policy*. Repéré à <http://files.eric.ed.gov/fulltext/EJ913098.pdf>

Banyard, V. L., Plante, E. G. et Moynihan, M. M. (2004). Bystander education : Bringing a broader community perspective to sexual violence prevention. *Journal of Community Psychology*, 32(1), 61-79. doi : 10.1002/jcop.10078

Banyard, V. L., Ward, S., Cohn, E. S., Plante, E. G., Moorhead, C. A. E. et Walsh, W. A. (2007). Unwanted sexual contact on campus : a comparison of women's and men's experiences. *Violence and Victims*, 22(1), 52-70. doi : 10.1891/088667007780482865

Basile, K. C., Smith, S. G., Breiding, M. J., Black, M. C. et Mahendra, R. R. (2014). *Sexual Violence Surveillance: Uniform Definitions and Recommended Data Elements, Version 2.0*. Repéré sur le site des Centers for Disease Control and Prevention : https://www.cdc.gov/violenceprevention/pdf/sv_surveillance_definitions1-2009-a.pdf

Bedera, N. et Nordmeyer, K. (2015). "Never Go Out Alone" : An Analysis of College Rape Prevention Tips. *Sexuality & Culture*, 19(3), 533-542. doi : 10.1007/s12119-015-9274-5

Blais, A. et Durand, C. (2009). Le sondage. Dans B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale – De la problématique à la collecte des données* (p. 445-488). Ste-Foy, Canada : Presses de l'Université du Québec.

Buchwald, E., Fletcher, P. R et Roth, M. (1993). *Transforming a rape culture*. Minneapolis, MN : Milkweed Editions.

Bureau de Coopération Universitaire. (2016). *Le harcèlement et les violences à caractère sexuel dans le milieu universitaire. Rapport du Groupe de travail sur les politiques et procédures en matière de harcèlement sexuel et de violence sexuelle (GT-PHS)*. Repéré à http://www.crepuq.qc.ca/IMG/pdf/Rapport-GT-PHS_adopte-CA_2016-10-14-VF.pdf



Cantin, S. et Proulx, C. (1995). *À l'université comme ailleurs : rapport du sondage sur le harcèlement sexuel mené à l'Université de Montréal*. Montréal, Québec : Université de Montréal.

Cantor, D., Fisher, B., Chibnall, S., Townsend, R., Lee, H., Bruce, C. et Thomas, G. (2015). *Report on the AAU Campus Climate Survey on Sexual Assault and Sexual Misconduct*. Rockville, Maryland : Westat.

Cardi, C., Naudier, D. et Pruvost, G. (2005). Les rapports sociaux de sexe à l'université : au cœur d'une triple dénegation. *L'Homme et la société*, 4(158), 49-73. doi : 10.3917/lhs.158.0049

Conseil du statut de la femme. (2016). *Mémoire sur la violence contre les jeunes femmes et les filles Soumis au Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes dans le cadre de l'étude sur la violence envers les jeunes femmes et les filles au Canada*. Repéré à https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/memoire_violence_jeunes_femmes.pdf

Deming, M. E., Covan, E. K., Swan, S. C. et Billings, D. L. (2013). Exploring rape myths, gendered norms, group processing, and the social context of rape among college women : a qualitative analysis. *Violence against women*, 19(4), 465-485. doi : 10.1177/1077801213487044

Fassin, D. (2003). À propos de Les violences envers les femmes en France. Une enquête nationale. *Mouvements*, 5(30), 170-172. doi : 10.3917/mouv.030.0170

Fédération canadienne des femmes diplômées des universités. (2016). Mémoire au Comité de la condition féminine pour étayer son étude intitulée « *La violence envers les jeunes femmes et filles au Canada* ». Repéré à <http://www.parl.gc.ca/Content/HOC/Committee/421/FEWO/Brief/BR8406529/br-external/CanadianFederationofUniversityWomen-9437755-f.pdf>

Fedina, L., Holmes, J. L. et Backes, B. L. (2016). Campus Sexual Assault A Systematic Review of Prevalence Research From 2000 to 2015. *Trauma, Violence, & Abuse*. doi : 10.1177/1524838016631129

Fisher, B. S., Cullen, F. T. et Turner, M. G. (2000). *The sexual victimization of college women*. Repéré sur le site du National Criminal Justice Reference Service : <https://www.ncjrs.gov/pdffiles1/nij/182369.pdf>

Fisher, B. S. et Sloan, J. J. (2007). *Campus Crime: Legal, Social and Policy Perspectives* (2e ed). Springfield : Charles C. Thomas.

Fitzgerald, L. F., Gelfand, M. J. et Graspow, F. (1995). Measuring Sexual Harassment: Theoretical and Psychometric Advances. *Basic and Applied Social Psychology*, 17(4), 425-445. doi : 10.1207/s15324834baso1704_2

Fitzgerald, L. F., Magley, V. J., Draspow, F. et Waldo, C. R. (1999). Measuring sexual harassment in the military: The Sexual Experiences Questionnaire (SEQ—DoD). *Military Psychology*, 11(3), 243-263. doi : 10.1207/s15327876mp1103_3

Fitzgerald, L. F., Shullman, S. L., Bailey, N., Richards, M., Swecker, J., Gold, Y., Ormerod, A. J. et Weitzman, L. (1988). The dimensions and extent of sexual harassment in higher education and the workplace. *Journal of Vocational Behavior*, 32(2), 152-175.



Flack, W. F., Kimble, M. O., Campbell, B. E., Hopper, A. B., Peterca, O. et Heller, E. J. (2015). Sexual assault victimization among female undergraduates during study abroad : A single campus survey study. *Journal of Interpersonal Violence*, 30(20), 3453-3466. doi : 10.1177/0886260514563833

Forbes, G. B., Adams-Curtis, L. E., Pakalka, A. H. et White, K. B. (2006). Dating aggression, sexual coercion, and aggression-supporting attitudes among college men as a function of participation in aggressive high school sports. *Violence Against Women*, 12(5), 441-455. doi : 10.1177/1077801206288126

Franklin, C. A., Bouffard, L. A. et Pratt, T. C. (2012). Sexual assault on the college campus: Fraternity affiliation, male peer support, and low self-control. *Criminal Justice and Behavior*, 39(11), 1457-1480. doi : 10.1177/0093854812456527

Guillaumin, C. (1992). *Sexe, race et pratique du pouvoir l'idée de nature*. Paris, France : Côté-femmes.

Hanmer, J. (1977). Violence et contrôle social des femmes. *Nouvelles Questions féministes*, 2(novembre), 68-88. Repéré à <http://www.feministes-radicales.org/wp-content/uploads/2012/03/Jalna-Hanmer-Violence-et-contr%C3%B4le-social-des-femmes-1977-Copie.pdf>

Hébert, M., Moreau, C., Blais, M., Lavoie, F. et Guerrier, M. (2016). Child Sexual Abuse as a Risk Factor for Teen Dating Violence : Findings from a Representative Sample of Quebec Youth. *Journal of Child & Adolescent Trauma*, 1-11. doi : 10.1007/s40653-016-0119-7

Henry, N. et Powell, A. (2014). *Preventing sexual violence : Interdisciplinary approaches to overcoming a rape culture*. Palgrave Macmillan.

Hill, C. et Silva, E. (2005). *Drawing the line : Sexual harassment on campus*. Washington, DC : AAUW Educational Foundation.

Iconis, R. (2006). Sexual harassment on campus: Development of policies & procedures at the city university of New York. *Journal of College Teaching & Learning*, 3(12), 61-74. Repéré à <http://www.cluteinstitute.com/ojs/index.php/TLC/article/view/1650/1630>

Karjane, H. K., Fisher, B. S. et Cullen, F. T. (1999). Campus sexual assault : How America's institutions of higher education respond. *Final Report* (NIJ Grant # 1999-WA-VX-0008). Newton, MA : Education Development Center, Inc.

Karjane, H. M., Fisher, B., Cullen, F. T. et National Institute of Justice (2005). *Sexual Assault on Campus : What Colleges and Universities are Doing About It*. Washington, D.C. : US Department of Justice.

Kelly, L. (1987). The Continuum of Sexual Violence. Dans J. Hanmer et M. Maynard (dir.), *Women, violence, and social control* (p. 46-60), Atlantic Highlands, N.J. : Humanities Press International.

Kenagy, G. (2005). The health and social service needs of transgender people in Philadelphia. *International Journal of Transgenderism*, 8(2-3), 49-56. doi : 10.1300/J485v08n02_05

Kenagy, G. et Bostwick, W. (2005). Health and social service needs of transgendered people in Chicago. *International Journal of Transgenderism*, 8(2-3), 57-66. doi : 10.1300/J485v08n02_06



Kergoat, D. (2010). Le rapport social de sexe : de la reproduction des rapports sociaux à leur subversion. Dans A. Bidet-Mordrel (dir.), *Les rapports sociaux de sexe* (p. 60-75). Paris, France : PUF.

Krebs, C., Lindquist, C., Berzofsky, M., Shook-Sa, B., Peterson, K., Planty, M., Langton, L. et Stroop, J. (2016). *Campus Climate Survey Validation Study Final Technical Report* (R&DP-2015 : 04, NCJ 249545). U.S. Department of Justice.

Krebs, C. P., Lindquist, C. H., Warner, T. D., Fisher, B. S. et Martin, S. L. (2007). *The Campus Sexual Assault (CSA) Study*. National Institute of Justice.

Krug, E., Dahlberg, L., Mercy, J., Zwi, A. et Lozano, R. (2002). *World health report on violence and health*. Genève : World Health Organization. Repéré à http://www.who.int/violence_injury_prevention/violence/world_report/en/full_fr.pdf?ua=1

Lempen, K. (2008). Au-delà du mobbing : le harcèlement sexuel comme outil de maintien du système de genre. Dans K. Arioli, M. Cottier, P. Farahmand et Z. Küng (dir.), *Wandel der Geschlechterverhältnisse durch Recht?* (p. 149-163). Zürich, St-Gall : Dike.

Lisak, D., Gardinier, L., Nicksa, S. C. et Cote, A. M. (2010). False allegations of sexual assault: An analysis of ten years of reported cases. *Violence Against Women*, 16(12), 1318-1334. doi: 10.1177/1077801210387747

Lund, E. M. et Thomas, K. B. (2015). Necessary but not sufficient: Sexual assault information on college and university websites. *Psychology of Women Quarterly*, 39(4), 530-538. doi: 10.1177/0361684315598286

McGill Sexual Assault Policy Working Group. (2016). *Proposed Sexual Violence Policy of McGill University*. Repéré à <http://sexualassaultpolicyatmcgill.com/>

McMahon, S. (2007). Understanding community-specific rape myths : Exploring student athlete culture. *Affilia*, 22(4), 357-370. doi: 10.1177/0886109907306331

McMahon, S. et Banyard, V. L. (2012). When can I help? A conceptual framework for the prevention of sexual violence through bystander Intervention. *Trauma, Violence, & Abuse*, 13(1) 3-14. doi: 10.1177/1524838011426015

McMahon, S. et Farmer, G. L. (2011). An updated measure for assessing subtle rape myths. *Social Work Research*, 35(2), 71-81. doi : 10.1093/swr/35.2.71

Ministère de la sécurité publique. (2016). *Infractions sexuelles au Québec en 2014*. Repéré à http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/statistiques/agressions_sexuelles/2014/infractions_sexuelles_2014.pdf

Minow, J. et Einolf, C. J. (2009). Sorority membership and risk for campus sexual assault. *Violence Against Women*, 15(7), 835-851. Repéré à https://works.bepress.com/christopher_einolf/7/



Mitchell, K. J., Ybarra, M. L. et Korchmaros, J. D. (2014). Sexual harassment among adolescents of different sexual orientations and gender identities. *Child Abuse & Neglect*, 38(2), 280-295. doi : 10.1016/j.chiabu.2013.09.008

Mohipp, C. et Senn, C. Y. (2008). Graduate Students' Perceptions of Contrapower Sexual Harassment. *Journal of Interpersonal Violence*, 23(9), 1258-1276. doi : 10.1177/0886260508314299

Mohler-Kuo, M., Dowdall, G. W., Koss, M. P. et Wechsler, H. (2004). Correlates of rape while intoxicated in a national sample of college women. *Journal of Studies on Alcohol*, 65(1), 37-45. doi : 10.15288/jsa.2004.65.37

Pasek, J. (2015). When will nonprobability surveys mirror probability surveys? Considering types of inference and weighting strategies as criteria for correspondence. *International Journal of Public Opinion Research*, 28(2), 269-291. doi : 10.1093/ijpor/edv016

Pfefferkorn, R. (2007). *Inégalités et rapports sociaux : rapports de classes, rapports de sexes*. Paris, France : La Dispute.

Prins, A., Ouimette, P., Kimerling, R., Cameron, R. P., Hugelshofer, D. S., Shaw-Hegwer, J., Thrailkill, A., Gusman, F.D. et Sheikh, J. I. (2004). The primary care PTSD screen (PC-PTSD) : Development and operating characteristics. *Primary Care Psychiatry*, 9(1), 9-14. doi : 10.1185/135525703125002360

Rinfret-Raynor, M., Lesieux, É., Cousineau, M.-M., Gauthier, S. et Harper E. (2014). *Violence envers les femmes : Réalités complexes et nouveaux enjeux dans un monde en transformation*. Québec, Québec : Presses de l'Université du Québec.

Rochlen, A. B. (2012). Mexican-American and Caucasian university men's experience of sexual harassment : A preliminary report. *Psychology of Men & Masculinity*, 13(3), 264-269. doi : 10.1037/a0025031

Schwartz, M. D. et Pitts, V. L. (1995). Exploring a feminist routine activities approach to explaining sexual assault, *Justice Quarterly*, 12(1), 9-31. doi : 10.1080/07418829500092551

Scott, J. et Varikas, E. (1988). Genre : une catégorie utile d'analyse historique, *Cahiers du GRIF*, 37(1), 125-153. Repéré à http://www.persee.fr/doc/AsPDF/grif_0770-6081_1988_num_37_1_1759.pdf

Secrétariat à la condition féminine. (2016). *Les violences sexuelles, c'est non : Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles (2016-2021)*. Repéré à http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/Violence/Brochure_Violences_Sexuelles.pdf

Senécal, M., Hébert, M., Lavoie, F., Tremblay, R. E. et Vitaro, F. (2006). Fréquence et corrélats des expériences de harcèlement sexuel chez des jeunes adultes francophones du Québec. *Revue de psychoéducation*, 35(2), 355-375.

Stotzer, R. L. (2009). Violence against transgender people : A review of United States data. *Aggression and Violent Behavior*, 14(3), 170-179. doi : 10.1016/j.avb.2009.01.006



UBC Sexual Assault Panel (2016). *Sexual Assault at the University of British Columbia: Prevention, Response, and Accountability*. Colombie-Britannique. Repéré à <http://equity2.sites.olt.ubc.ca/files/2016/09/USAP-Report-20-June-Submitted.pdf>

Ullman, S.E. (2000). Psychometric characteristics of the Social Reactions Questionnaire: A measure of reactions to sexual assault victims. *Psychology of Women Quarterly*, 24(3), 257-271. doi: 10.1111/j.1471-6402.2000.tb00208.x

Ullman, S. E., Relyea, M. et Sigurvinsdottir, R. (2015). *A short measure of social reactions to sexual assault: The SRQ-S*. Document inédit.

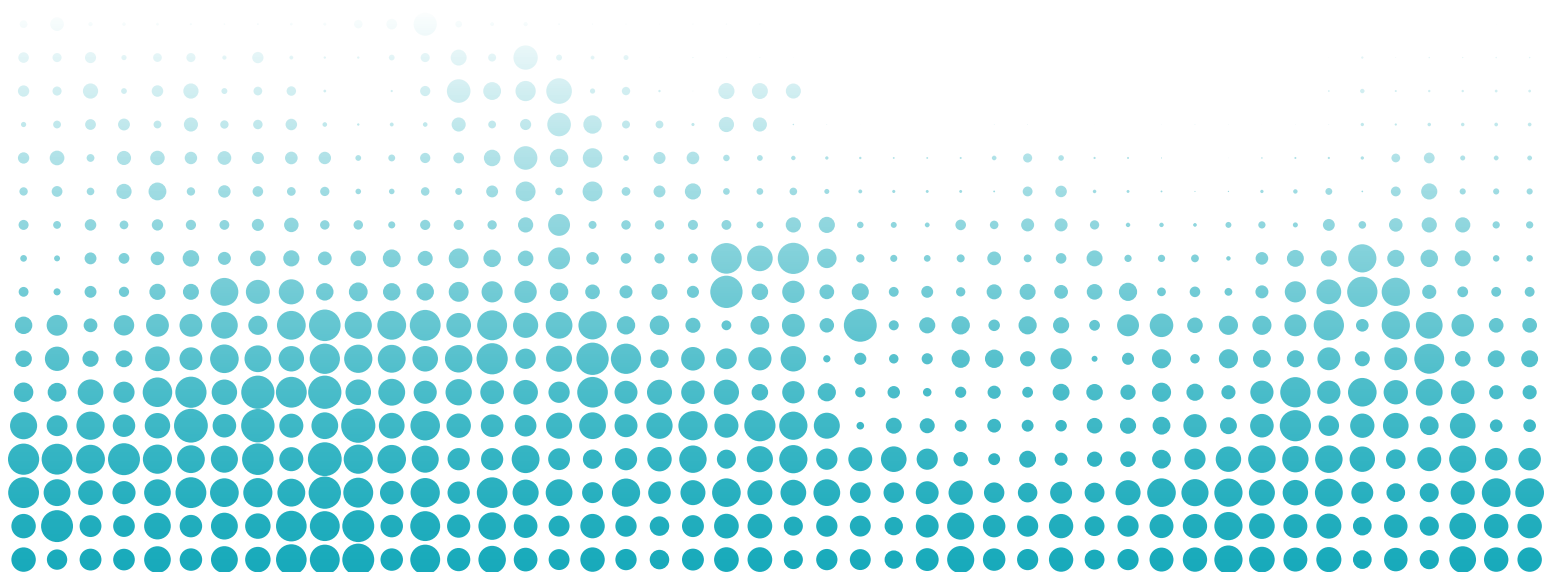
Université Concordia (2015). *Rapport du Groupe d'étude et de travail sur les politiques traitant d'agressions sexuelles*. Repéré à <https://www.concordia.ca/content/dam/concordia/now/docs/FINAL-fr-report-sexual-assault-policy-review-working-group-august-2015.pdf>

Université d'Ottawa. (2015). *Rapport du Groupe de travail sur le respect et l'égalité: mettre fin à la violence sexuelle à l'Université d'Ottawa*. Ottawa, Canada : Université d'Ottawa.

University of Alberta. (2016). *Survey of Unwanted Sexual Experience Among University of Alberta Students*. Repéré à <https://uofa.ualberta.ca/current-students/sexual-assault-centre/-/media/7d6cd-389c2a44db5a1cbd3249dd0d49a.ashx>

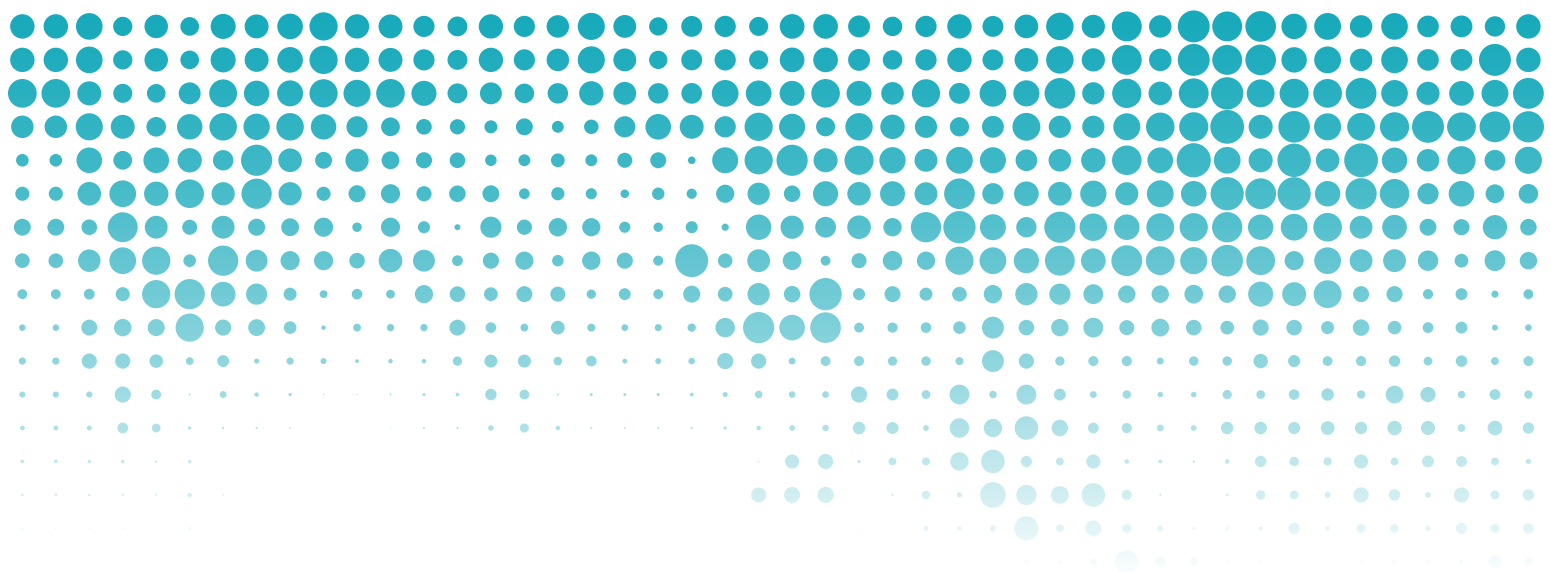
Vandiver, D. M. et Dupalo, J. R. (2013). Factors That Affect College Students' Perceptions of Rape What Is the Role of Gender and Other Situational Factors? *International journal of offender therapy and comparative criminology*, 57(5), 592-612. doi: 10.1177/0306624X12436797

Walsh, W. A., Banyard, V. L., Moynihan, M. M., Ward, S. et Cohn, E. S. (2010). Disclosure and service use on a college campus after an unwanted sexual experience. *Journal of Trauma & Dissociation*, 11(2), 134–151. doi: 10.1080/15299730903502912



ANNEXE

1





Annexe 1

Questionnaire ESSIMU

Section 1 : Quelques informations générales sur vous

- 1.** Quel âge avez-vous ?
- 2.** À quelle université êtes-vous rattaché.e ? Si vous êtes rattaché.e à plusieurs universités (ex. : si vous étudiez à une université, mais enseignez à une autre), veuillez choisir celle pour laquelle vous avez un plus grand sentiment d'appartenance. Il sera important de répondre à l'ensemble du sondage en vous référant aux expériences vécues à l'université que vous aurez sélectionnée.
- 3.** Actuellement, quel est votre principal statut à l'université ?
 - a) Étudiant.e de 1er cycle
 - b) Étudiant.e de 2e cycle
 - c) Étudiant.e de 3e cycle
 - d) Professeur.e/Maître de langue
 - e) Chargé.e de cours
 - f) Cadre
 - g) Employé.e – Groupe métiers et services (ex. : cuisine, imprimerie, conciergerie, prévention et sécurité, etc.)
 - h) Employé.e – Groupe bureau (ex. : commis, assistant.e administratif.ve, etc.)
 - i) Employé.e – Groupe technique (ex. : technicien.ne audiovisuel, archives, etc.)
 - j) Employé.e – Groupe professionnel (ex. : professionnel.le/coordonnateur.trice de recherche, agent.e de développement, psychologue, architecte, etc.)
- 3A.** Êtes-vous un.e étudiant.e international.e (étudiant.e étranger.e) ?
- 3B.** Faites-vous partie d'une équipe sportive universitaire officielle à titre d'athlète ?
- 4.** Depuis combien de temps fréquentez-vous ou travaillez-vous à cette université ?
- 5A.** À quel genre vous identifiez-vous ?
- 5B.** Vous identifiez-vous au genre qui vous a été assigné à la naissance ?

6. Vous vous considérez comme étant :

- a) Hétérosexuel.le
- b) Homosexuel.le, gai.e ou lesbienne
- c) Bisexuel.le
- d) Bi-spirituel.le
- e) Queer, pansexuel.le ou allosexuel.le
- f) Asexuel.le
- g) Incertain.e / En questionnement
- h) Autre, veuillez svp spécifier :
- i) Je préfère ne pas répondre

7A. Considérez-vous faire partie d'une communauté autochtone ?

7B. Considérez-vous appartenir à une « minorité visible » ?

8. Avez-vous un handicap ou un problème de santé qui a un impact sur votre vie quotidienne ?

Section 2 : Événements survenus en contexte universitaire

Cette section est divisée en trois blocs. Chaque bloc contient des questions sur des événements de harcèlement et de violences sexuelles susceptibles de survenir en contexte universitaire. Par contexte universitaire, nous entendons un événement survenu à l'intérieur ou à l'extérieur du campus de l'université et commis par une personne affiliée à l'université (personne étudiant ou travaillant à la même université).

Bloc 1 : Harcèlement sexuel

9. Indiquez le nombre de fois qu'une personne affiliée à l'université a commis ces gestes envers vous et précisez si c'est arrivé au cours des 12 derniers mois.

Une personne affiliée à l'université...

- 9.1 Vous a raconté, de manière répétitive, des histoires ou des blagues sexuelles qui étaient offensantes pour vous ?
- 9.2 Vous a sifflé.e ou interpellé.e d'une manière sexuelle ?
- 9.3 A tenté de démarrer une discussion sur le sexe avec vous, même si cela vous déplaisait (par exemple, a tenté de discuter de votre vie sexuelle avec vous) ?
- 9.4 Vous a fait des commentaires insultants ou blessants à connotation sexuelle ?
- 9.5 Vous a fait des remarques désobligeantes au sujet de votre apparence, de votre corps ou de vos activités sexuelles ?
- 9.6 A posé des gestes à connotation sexuelle qui vous ont offensé ou embarrassé ?

- 
- 9.7 Vous a dévisagé.e ou déshabillé.e du regard d'une façon qui vous a rendu mal à l'aise?
- 9.8 S'est exposée nue ou peu vêtue, d'une manière qui vous a gêné.e ou vous a rendu.e mal à l'aise?

9A. Quel était votre statut à l'université au moment des gestes ci-haut mentionnés? Veuillez svp cocher toutes les réponses qui s'appliquent.

- a) Étudiant.e de 1er cycle
- b) Étudiant.e de 2e cycle
- c) Étudiant.e de 3e cycle
- d) Professeur.e/ Maître de langue
- e) Chargé.e de cours
- f) Cadre
- g) Employé.e – Groupe métiers et services (ex. : cuisine, imprimerie, conciergerie, prévention et sécurité, etc.)
- h) Employé.e – Groupe bureau (ex. : commis, assistant.e administratif.ve, etc.)
- i) Employé.e – Groupe technique (ex. : technicien.ne audiovisuel, archives, etc.)
- j) Employé.e – Groupe professionnel (ex. : professionnel.le/coordonnateur.trice de recherche, agent.e de développement, psychologue, architecte, etc.)

9B-1. Quel était le statut de la personne ou des personnes ayant commis les gestes ci-haut mentionnés? Veuillez svp cocher toutes les réponses qui s'appliquent.

- a) Étudiant.e
- b) Enseignant.e (professeur.e, chargé.e de cours ou maître de langue)
- c) À la fois professeur.e ET directeur ou directrice de recherche (études supérieures)
- d) Cadre
- e) Agent.e de la prévention et de la sécurité
- f) Entraîneur.e sportif ou sportive
- g) Professionnel.le de recherche
- h) Membre du personnel technique, administratif, de bureau, de soutien ou de services (personnel de bureau, bibliothèque, audiovisuel, entretien, cafétéria, etc.)
- i) Superviseur.e (de stage ou en milieu de travail)
- j) Client.e ou patient.e (service clinique ou stage)
- k) Je ne sais pas qui était cette personne, ni même si elle était affiliée à l'université

9B-2. Les gestes ci-haut mentionnés ont-ils été posés par un.e partenaire amoureux.euse ou par un.e ex?

9C. Quel était votre statut par rapport à la personne ou aux personnes ayant commis les gestes ci-haut mentionnés?

- a) Un évènement ou plus impliquait une personne d'un statut hiérarchique inférieur au mien.
- b) Un évènement ou plus impliquait une personne d'un statut hiérarchique équivalent au mien.
- c) Un évènement ou plus impliquait une personne d'un statut hiérarchique supérieur au mien.

9D. Combien de personnes différentes ont commis les gestes ci-haut mentionnés ?
Veuillez svp inscrire le nombre de femmes et d'hommes.

9E. Cet événement ou certains de ces événements ont-ils eu lieu dans les contextes suivants ?

- a) Dans le cadre des activités d'enseignement (cours, travail d'équipe, stage, mémoire, thèse, etc.)
- b) Pendant que j'effectuais mes tâches au travail, à l'exception des activités d'enseignement
- c) Lors d'une initiation facultaire ou départementale
- d) Lors d'une initiation sportive
- e) Lors d'une fête, d'un 5 à 7 ou autre activité sociale (excluant les initiations)
- f) Dans un contexte sportif (excluant les initiations)
- g) Dans un contexte d'implication étudiante
- h) Dans l'environnement virtuel (ex. : web, Facebook, Instagram, Twitter, messagerie électronique, messagerie texte)
- i) Dans un autre contexte, veuillez svp spécifier lequel

Bloc 2 : Comportements sexuels non désirés

10. Indiquez le nombre de fois qu'une personne affiliée à l'université a commis ces gestes envers vous et précisez si c'est arrivé au cours des 12 derniers mois.

Une personne affiliée à l'université...

- 10.1 Vous a envoyé par Internet ou vous a exposé à du matériel (images, écrits, objets, vidéos) à connotation sexuelle alors que vous ne vouliez pas ?
- 10.2 A tenté d'établir une relation intime ou sexuelle avec vous, malgré vos efforts pour la décourager ?
- 10.3 Vous a répété des invitations à prendre un verre ou à sortir pour manger, malgré vos refus ?
- 10.4 Vous a touché.e d'une façon qui vous a rendu mal à l'aise ?
- 10.5 A tenté de vous caresser, de vous embrasser ou de se frotter contre vous alors que vous ne le souhaitiez pas ?
- 10.6 A tenté d'avoir des relations sexuelles avec vous alors que vous ne le vouliez pas, mais a échoué ?
- 10.7 A eu des relations sexuelles avec vous alors que vous ne le vouliez pas ?

Les questions les 9A à 9E sont répétées ici, en s'appuyant sur les réponses données à la question 10.



Bloc 3 : Coercition sexuelle

11. Indiquez le nombre de fois qu'une personne affiliée à l'université a commis ces gestes envers vous et précisez si c'est arrivé au cours des 12 derniers mois.

Une personne affiliée à l'université...

- 11.1 Vous a laissé entrevoir que vous seriez récompensé.e pour un échange futur de faveurs sexuelles ?
- 11.2 Vous a fait craindre des représailles si vous refusiez de vous engager dans des activités sexuelles ?
- 11.3 Vous a fait subir des conséquences négatives parce que vous avez refusé de vous engager dans des activités sexuelles ?
- 11.4 Vous a laissé entrevoir que vous auriez une promotion ou que vous seriez mieux traité.e si vous coopérez sexuellement ?
- 11.5 S'est arrangée pour que vous ayez peur de subir des conséquences si vous refusiez de vous engager dans des activités sexuelles ?
- 11.6 A menacé de diffuser, sur Internet, des informations sexuellement compromettantes sur vous ?

Les questions les 9A à 9E sont répétées ici, en s'appuyant sur les réponses données à la question 11.

Section 3 : Répercussions possibles

À la section précédente (Section 2, Blocs 1-2-3), vous avez répondu avoir vécu au moins un événement de harcèlement ou de violences sexuelles en contexte universitaire. Cette section concerne les répercussions possibles à la suite de ces événements.

12. À la suite de ces expériences de harcèlement et de violences sexuelles en contexte universitaire, avez-vous...

- a) éprouvé des difficultés à poursuivre vos activités à l'université, soit dans vos études, le sport ou le travail (ex. : concentration, remise des travaux/examens, accomplissement de vos tâches, etc.) ?
- b) eu l'intention ou avez-vous changé votre parcours scolaire, sportif ou professionnel (changer de cours ou de programme, quitter l'université, changer de direction de recherche, changer de poste, etc.) ?
- c) modifié certaines habitudes ou votre utilisation des réseaux sociaux ?
- d) éprouvé des difficultés dans votre vie affective, sexuelle ou intime ?
- e) augmenté votre consommation d'alcool ou de drogues ?
- f) modifié certaines habitudes de vie (ex. : sommeil, alimentation) ?
- g) ressenti certains maux physiques (ex. : maux de tête, nausées, douleurs) ?
- h) eu des cauchemars à propos de cet événement ou vous y avez pensé alors que vous ne le vouliez pas ?

- i) essayé fortement de ne pas y penser ou fait des efforts pour éviter des situations qui vous rappelaient l'événement ?
- j) été constamment sur vos gardes, en état d'alerte ou sursautiez-vous facilement ?
- k) ressenti que vous étiez engourdi.e ou détaché.e des autres, des activités ou de l'environnement ?

Section 4 : Dévoilement et soutien

13. À la suite d'événements de harcèlement ou de violences sexuelles vécus en contexte universitaire, certaines personnes se confient et d'autres hésitent à le faire. Avez-vous parlé de ces événements à une autre personne que celle qui a commis les gestes ?

14. Vous avez répondu avoir parlé de ces événements à au moins une personne. En vous référant à la liste suivante, précisez à quelle(s) personne(s) ou à quelle(s) ressource(s) vous avez parlé de ces événements.

- a) Un.e collègue de travail de l'université ou une consœur / un confrère d'études de l'université
- b) Un.e enseignant.e (professeur.e, chargé.e de cours ou maître de langue)
- c) La direction du service, du département, du programme ou de la faculté
- d) Votre syndicat
- e) Votre association étudiante officielle
- f) Bureau/centre d'intervention en matière de harcèlement ou personne responsable de la politique contre le harcèlement
- g) Service de la prévention et de la sécurité
- h) Bureau de l'ombudsman ou de la protection des droits des étudiants.es
- i) Clinique juridique ou services juridiques
- j) Centre d'aide, d'écoute ou de référence pour les étudiants.es
- k) Clinique de psychologie ou centre de services psychologiques
- l) Programme d'aide aux employés.es (PAE)
- m) Groupe communautaire basé sur le campus
(ex. pour femmes, hommes, multiculturel, LGBT, etc.)
- n) Clinique de sexologie
- o) Service de santé
- p) Autre, veuillez svp spécifier la personne ou la ressource utilisée

14A. Plus précisément, à quel service offert par l'université ou à quelle personne affiliée à l'université avez-vous parlé de ces événements ? Veuillez svp cocher toutes les réponses qui s'appliquent.

15. Quel a été le délai entre l'événement et le moment où vous en avez parlé à quelqu'un pour la première fois ? Si vous avez vécu plusieurs événements, pensez à l'événement le plus important ou significatif pour vous.



Section 5 : Réactions des autres

À la section précédente, vous avez répondu avoir parlé des événements de harcèlement ou de violences sexuelles vécus en contexte universitaire à une autre personne que celle ayant commis les gestes. Quelles ont été les réactions de ces personnes ?

16. Indiquez à quelle fréquence vous avez rencontré chacune des réactions suivantes.

Lorsque je me suis confié.e, les personnes...

- 16.1 m'ont dit que j'avais été irresponsable ou imprudent.e
- 16.2 m'ont rassuré que j'étais une bonne personne
- 16.3 après leur avoir dit, m'ont traité d'une manière différente qui m'a mis.e mal à l'aise
- 16.4 m'ont dit de continuer ma vie
- 16.5 m'ont réconforté.e en me disant que tout irait bien ou en me prenant dans leurs bras
- 16.6 ont essayé de prendre le contrôle de mes actions ou de mes décisions
- 16.7 ont été tellement bouleversées qu'elles ont eu besoin que je les rassure
- 16.8 ont pris des décisions ou ont fait des choses à ma place
- 16.9 m'ont dit que j'aurais pu prévenir cette situation
- 16.10 m'ont fourni de l'information et ont discuté des options avec moi
- 16.11 m'ont dit de cesser d'y penser
- 16.12 ont exprimé tellement de colère envers l'agresseur que j'ai dû les calmer
- 16.13 ont évité de me parler ou de passer du temps avec moi
- 16.14 m'ont traité comme un.e enfant ou une personne incompétente
- 16.15 m'ont aidé à trouver de l'information sur les moyens de surmonter cette expérience
- 16.16 m'ont fait sentir comme si j'étais incapable de prendre soin de moi-même
- 16.17 ont tenté de me distraire avec d'autres choses
- 16.18 m'ont encouragé.e à tenir cela secret
- 16.19 ont minimisé le sérieux de cet événement
- 16.20 ont agi comme si je valais moins à leurs yeux
- 16.21 ont agi comme si j'étais endommagé.e
- 16.22 ont fait une blague ou utilisé le sarcasme



Section 6 : Signalement/dénonciation à l'université

- 17. Avez-vous signalé ou dénoncé les événements que vous avez vécus aux instances/ressources de l'université (et non à votre entourage personnel) ?**
- 18. À la suite d'événements de harcèlement et de violences sexuelles, certaines personnes ne signalent pas les gestes aux ressources/instances de l'université pour différentes raisons. Si vous n'avez pas signalé/dénoncé tous les événements aux ressources ou instances de l'université, indiquez, parmi les raisons suivantes, celles qui s'appliquent à vous.**
- a) Je voulais que personne ne soit au courant de cette situation.
 - b) Je ne savais pas que l'université pouvait m'aider dans cette situation.
 - c) J'avais besoin d'aide ou de répit (appui dans mes tâches, délai pour les travaux, congé ou autre), mais je ne voulais pas déposer une plainte formelle.
 - d) Je croyais que la situation n'était pas assez grave pour la signaler.
 - e) Je ne savais pas à qui m'adresser à l'université.
 - f) Je n'avais pas confiance dans les personnes ou instances/ressources en place à l'université.
 - g) Je trouvais les démarches trop compliquées pour dénoncer la situation à l'université.
 - h) Je craignais que ma plainte ne soit pas traitée de manière confidentielle.
 - i) Je craignais de ne pas avoir suffisamment de preuves pour que les instances de l'université puissent intervenir.
 - j) Je craignais les représailles de la personne ayant commis ces gestes ou de son entourage.
 - k) J'avais peur qu'on pense que j'étais en partie responsable de la situation.
 - l) Je craignais que des personnes de l'université ne prennent pas la situation au sérieux.
 - m) Je craignais des conséquences négatives pour mon emploi, ma session, l'obtention de mon diplôme, ou ma carrière sportive.
 - n) Je craignais de compromettre l'emploi ou les études de la personne ayant commis ces gestes.
 - o) Je voulais simplement mettre l'incident derrière moi et ne plus y penser.
 - p) Autre, veuillez svp spécifier la raison :

Section 7 : Récit des événements

- 19. Au début du questionnaire, vous avez répondu avoir vécu au moins un événement de harcèlement ou de violences sexuelles en contexte universitaire. Cette section vous permet de témoigner de cet événement avec une plus grande précision. Votre récit nous aidera à mieux comprendre les gestes, le contexte, le lieu, et tout autre élément que vous jugez pertinent de nous transmettre. Pouvez-vous décrire une des situations vécues en contexte universitaire dont vous avez fait l'objet (une situation survenue une seule fois ou une situation qui s'est répétée dans le temps) ? Les réponses seront traitées de façon anonyme et nous devons effacer toute information permettant d'identifier une personne impliquée. Votre récit ne constitue pas un dévoilement aux autorités ou aux instances de l'université. Il ne sera pas utilisé pour investiguer les personnes impliquées dans les événements, ni intervenir auprès de ces dernières.**



SECTION 8 : TYPE D'AIDE SOUHAITÉE

- 20.** Si un jour vous viviez des situations de harcèlement et de violences sexuelles par une personne de l'université (ou si vous en avez vécu), quel type d'aide souhaiteriez-vous obtenir ?

Section 9 : Témoin ou confident.e

- 21.** Dans le cadre de vos activités à l'université, avez-vous été témoin d'une forme de harcèlement ou de violence sexuelle commise par une personne de l'université envers une autre personne de l'université ?
- 22.** Dans le cadre de vos activités à l'université, une personne de l'université vous a-t-elle confiée avoir subi une forme de harcèlement ou de violence sexuelle commise par une autre personne de l'université ?

Section 10 : Autres événements au cours de votre vie

Les deux questions suivantes concernent des événements vécus à l'extérieur du contexte universitaire, c'est-à-dire ayant été commis par une personne non affiliée à l'université.

- 23. Au cours de votre vie, une personne non affiliée à l'université...**
- 23.1 Vous a touché.e sexuellement, alors que vous ne le vouliez pas, ou encore vous a forcé.e à la toucher ou à toucher, d'une façon sexuelle, une autre personne ?
- 23.2 À l'exception des attouchements sexuels mentionnés précédemment, vous a forcé.e à avoir une relation sexuelle, incluant une pénétration orale, anale ou vaginale, alors que vous ne le vouliez pas ?



Section 11 : Vos opinions

24. Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes en accord ou en désaccord avec chaque énoncé.

- 24.1 Si une femme est agressée pendant qu'elle est soûle, elle est au moins un peu responsable d'avoir laissé les choses échapper à son contrôle.
- 24.2 Les accusations d'agression sexuelle servent souvent à se venger des hommes.
- 24.3 Si un homme manifeste des réactions physiques (ex. : érection, éjaculation), il peut difficilement prétendre avoir été agressé sexuellement car ses réactions indiquent un plaisir sexuel.
- 24.4 Beaucoup de femmes donnent l'impression à un homme qu'elles sont intéressées, et ensuite elles prétendent avoir été agressées sexuellement.
- 24.5 Certains gestes anodins des hommes sont injustement interprétés comme du harcèlement sexuel.
- 24.6 Si une personne est soûle, elle pourrait agresser sexuellement une autre personne, mais non intentionnellement.
- 24.7 Les femmes qui se placent dans des situations à risque sont en partie responsables si elles se font agresser ou harceler sexuellement.
- 24.8 Il est impossible d'agresser sexuellement un homme qui sait se défendre physiquement.
- 24.9 Lorsque les femmes s'habillent de manière sexy, elles envoient des messages contradictoires aux hommes.
- 24.10 Les hommes n'ont généralement pas l'intention de forcer leur partenaire (homme ou femme), mais parfois ils sont incapables de s'arrêter car ils sont trop excités sexuellement.
- 24.11 Si une personne ne se défend pas physiquement ou ne dit pas « non », on ne peut pas parler d'agression sexuelle.

Section 12 : Vos opinions sur la « culture du viol »

25. Êtes-vous familier.ère avec l'expression « culture du viol » ?

26. Nommez 3 idées, mots-clés ou événements que vous associez à l'expression « culture du viol ».

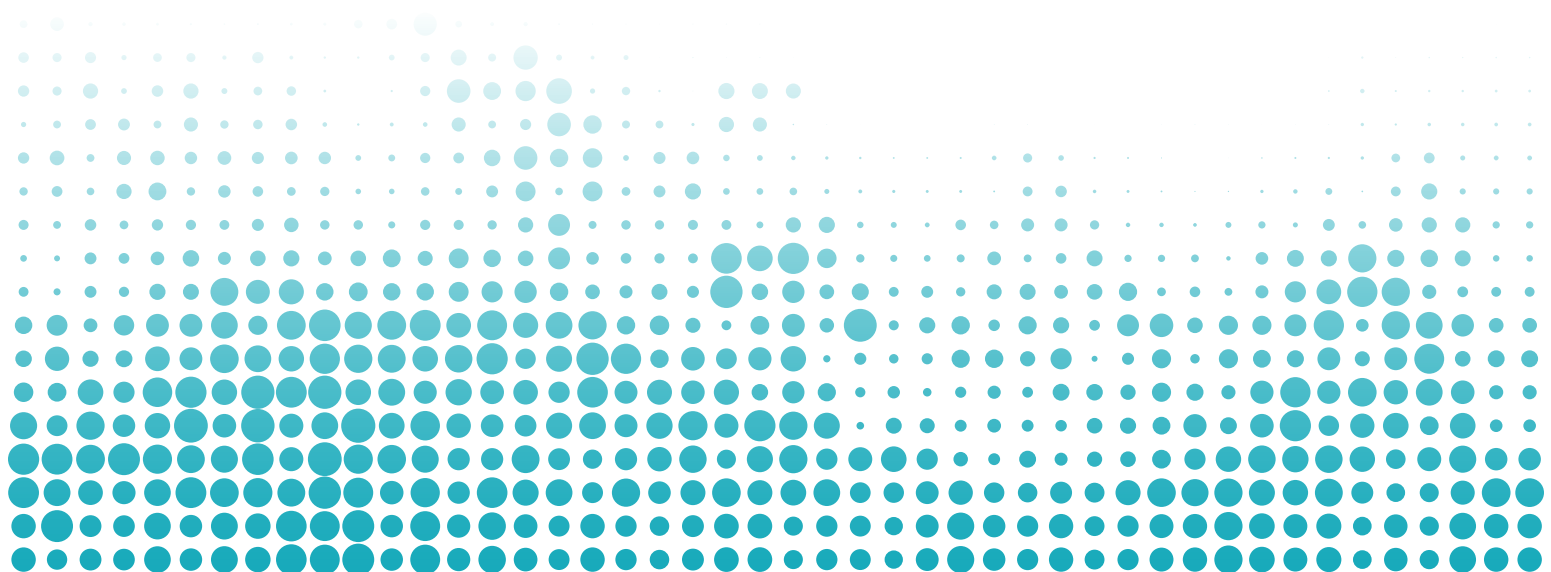
27. Est-ce que la « culture du viol » est un problème dans votre université selon vous ? Veuillez svp expliquer votre réponse.



Section 13 : Sensibilisation

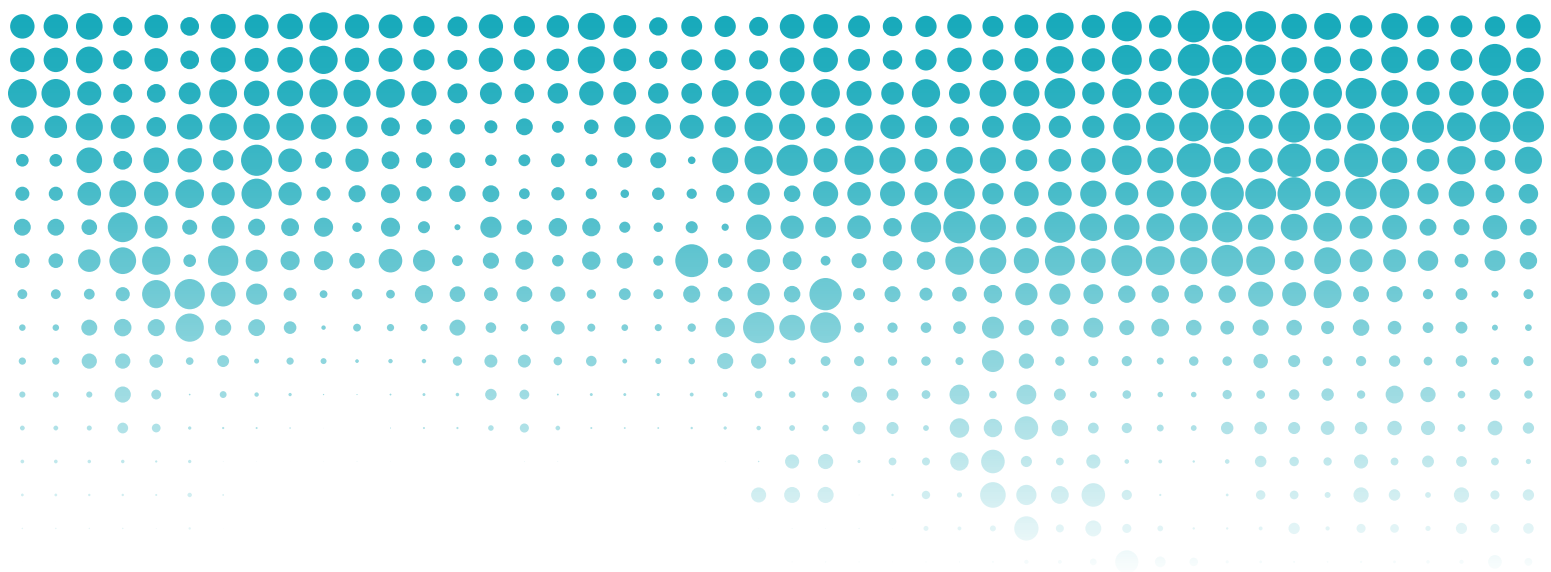
En tant que milieu d'apprentissage et de travail, comment l'université pourrait-elle sensibiliser la communauté universitaire et lutter contre les paroles et les gestes de nature sexuelle qui sont non désirés ? Indiquez à quel point vous êtes en accord ou en désaccord avec chacun des énoncés.

- a) Se doter de politiques claires et transparentes qui permettront d'informer les membres des démarches à entreprendre et des canaux qui existent pour appuyer les personnes victimes et/ou témoins de paroles ou de gestes de nature sexuelle non désirés
- b) Développer des campagnes de sensibilisation afin d'informer les membres de la communauté universitaire des lois canadiennes et québécoises, des règlements de l'université et des politiques qui lui sont propres (y compris la *Politique contre le harcèlement et règles de procédure*)
- c) Se doter d'un bureau de réception et de traitement des plaintes, neutre, qui permettrait d'assurer le suivi auprès des victimes (qui pourraient demeurer anonymes au sein de l'université) et s'assurer qu'elles reçoivent l'aide nécessaire et désirée
- d) Développer et rendre accessible une liste d'options, y compris des options confidentielles, anonymes et par Internet, pour les victimes qui souhaitent rapporter (et/ou dénoncer) une situation vécue
- e) Offrir des formations obligatoires sur le harcèlement et les violences sexuelles, la culture du viol et le consentement à l'ensemble des membres de la communauté universitaire (cadres ; chargé.es de cours ; étudiants.es, membres des groupes professionnels, du personnel de soutien et de la sécurité ; professeur.es)
- f) Offrir des formations obligatoires sur le harcèlement et les violences sexuelles, la culture du viol et le consentement à certains groupes ciblés (ex. : membres de la direction universitaire, des départements et des modules ; personnes élues auprès des associations étudiantes et des regroupements syndicaux ; équipes sportives, etc.)
- g) S'assurer d'un meilleur éclairage de ses installations (bâtiments, terrains de sports, stationnements, etc.) et que ces installations soient généralement plus sécuritaires
- h) Travailler de concert avec les autres acteurs du milieu (Service de police, Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel, etc.) afin de favoriser le traitement rapide et efficace de toutes plaintes en la matière
- i) Compiler et diffuser des statistiques annuelles anonymes des paroles et gestes de nature sexuelle, non désirés, qui sont reportés aux autorités universitaires de l'université
- j) Implanter un organisme indépendant d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel à l'université
- k) L'université est suffisamment proactive dans la prévention de ces actes et n'a pas à modifier ni ses pratiques, ni ses politiques
- l) Autre, veuillez svp indiquer vos suggestions :



ANNEXE

2



Annexe 2

Pourcentage de participant.es ayant rapporté des événements de VSMU, par énoncé

 **Pourcentage de participant.es ayant rapporté des événements de VSMU, par énoncé (n = 9 284)**

	n	%
Harcèlement sexuel		
Vous a dévisagé.e ou déshabillé.e du regard d'une façon qui vous a rendu mal à l'aise ?	1680	18,1
Vous a raconté, de manière répétitive, des histoires ou des blagues sexuelles qui étaient offensantes pour vous ?	1459	15,7
Vous a fait des remarques désobligeantes au sujet de votre apparence, de votre corps ou de vos activités sexuelles ?	1151	12,4
A tenté de démarrer une discussion sur le sexe avec vous, même si cela vous déplaisait (par exemple, a tenté de discuter de votre vie sexuelle avec vous) ?	1150	12,4
Vous a sifflé.e ou interpellé.e d'une manière sexuelle ?	1009	10,9
A posé des gestes à connotation sexuelle qui vous ont offensé ou embarrassé ?	951	10,2
Vous a fait des commentaires insultants ou blessants à connotation sexuelle ?	888	9,6
S'est exposée nue ou peu vêtue, d'une manière qui vous a gêné.e ou vous a rendu.e mal à l'aise ?	407	4,4
Au moins un événement de harcèlement sexuel	3107	33,5
Comportements sexuels non désirés		
Vous a touché.e d'une façon qui vous a rendu mal à l'aise ?	945	10,2
Vous a répété des invitations à prendre un verre ou à sortir pour manger, malgré vos refus ?	833	9,0
A tenté d'établir une relation intime ou sexuelle avec vous, malgré vos efforts pour la décourager ?	759	8,2
A tenté de vous caresser, de vous embrasser ou de se frotter contre vous alors que vous ne le souhaitiez pas ?	706	7,6
Vous a envoyé par Internet ou vous a exposé à du matériel (images, écrits, objets, vidéos) à connotation sexuelle alors que vous ne vouliez pas ?	371	4,0
A tenté d'avoir des relations sexuelles avec vous alors que vous ne le vouliez pas, mais a échoué ?	267	2,9
A eu des relations sexuelles avec vous alors que vous ne le vouliez pas ?	144	1,6



	<i>n</i>	%
Au moins un événement de comportements sexuels non désirés	1701	18,3
Coercition sexuelle		
Vous a fait subir des conséquences négatives parce que vous avez refusé de vous engager dans des activités sexuelles ?	149	1,6
Vous a laissé entrevoir que vous seriez récompensé.e pour un échange futur de faveurs sexuelles ?	128	1,4
Vous a fait craindre des représailles si vous refusiez de vous engager dans des activités sexuelles ?	101	1,1
S'est arrangée pour que vous ayez peur de subir des conséquences si vous refusiez de vous engager dans des activités sexuelles ?	104	1,1
Vous a laissé entrevoir que vous auriez une promotion ou que vous seriez mieux traité.e si vous coopérez sexuellement ?	71	0,8
A menacé de diffuser, sur Internet, des informations sexuellement compromettantes sur vous ?	59	0,6
Au moins un événement de coercition sexuelle	289	3,1



*Ce qu'en disent
étudiant.es
enseignant.es
et employé.es*

Cette recherche, intitulée « Enquête Sexualité, Sécurité et Interactions en Milieu Universitaire (ESSIMU) : Ce qu'en disent étudiant.es, enseignant.es et employé.es », a permis d'établir un portrait des violences sexuelles se déroulant en contexte universitaire au Québec. À la lumière des résultats, l'équipe ESSIMU propose 15 recommandations mobilisant les instances gouvernementales, institutionnelles et communautaires et interpellant toute la communauté universitaire. Ces recommandations visent toutes la prévention de la violence sexuelle en milieu universitaire au Québec et elles s'articulent autour de six axes : 1) politique et plan d'action ; 2) environnement ; 3) sensibilisation ; 4) éducation et formation ; 5) intervention ; 6) recherche.

Ré5EF
5 ANS
RÉSEAU
QUÉBÉCOIS
EN ÉTUDES
FÉMINISTES



UQÀM Service aux collectivités
Université du Québec à Montréal

